

— Antoine Gagne, son fils, en renouvela l'aveu, le 9 août 1686.

Lachesnaye donne la généalogie.



GAILLARD. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse. Enregistrement d'armoiries, fol. 190, n° 138; Jeanne Gaillard, épouse de Jean-Baptiste Garron, baron de Chatenay, de Hauvet, etc., porte *d'azur, à deux sabres recourbés passés en sautoir d'argent garnis d'or.*

On trouve en Bourgogne une famille qui portait des armes à peu près identiques : *d'azur, à deux coutelas en sautoir d'argent, la garde et les poignées d'or.*

Devise : VIRTVS ORNAT.

Elle était originaire d'Autun, où elle a fourni, en 1422, un conseiller du duc Philippe, des conseillers au Parlement de Dijon et des lieutenants-généraux au bailliage.

Clément Marot (1548) a exalté dans ses vers une Lyonnaise du nom de Jeanne Gaillard, qui remporta, de son temps, le prix d'éloquence.



GAILLARD. — Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse*, 1866 : *d'azur, au mouton d'argent sur un roc de même, tenant de la dextre une houlette aussi d'argent.*

Philibert-Gaillard de Danenches fit enregistrer à Bourg, par ordonnance des élus du 1^{er} septembre 1747, ses lettres de secrétaire du roi près le Parlement de Besançon, sous la date du 14 avril 1747. Il acquit, le 15 juillet 1760, au prix de 54,000 livres, le fief de la Vernée et rente noble de Montfleury, en la châtellenie de Bourg, et en fit reprise de fief le 28 novembre 1760.

— Cet aveu fut renouvelé, le 3 juillet 1775, par Jean-Philibert-Alexis Gaillard de la Vernée, et par Claude-Louis Gaillard de Danenches, demeurant à Saint-Amour, fils de feu Gabriel-Eléonore Gaillard, seigneur de la Vernée, Danenches, Vilette.

Cette famille fut admise à l'assemblée de la noblesse de Bresse du 12 avril 1787.

Comparurent à Bourg, le 23 mars 1789 : Jean-Philibert-Alexis Gaillard, seigneur de Danenches et du Villard, et Claude-Louis Gaillard, sieur de la Vernée et de Malatrait.



GAILLOT. — Steyert, *Armor. du Lyonnais* ; *d'argent, à l'aigle de sable et deux étoiles de gueules en chef.* Cette attribution est douteuse.

Mathieu Gaillet obtint d'Henry de Bourbon, prince souverain de Dombes, des lettres patentes, du 20 décembre 1593, confirmant la qualité de fief noble au moulin de Fourquevaux, par lui tenu en franc-alleu libre et exempt de servis (Reg. des patentes, vol. CXLVI, fol. 137) ; il reçut, le 14 janvier 1650, des provisions à l'office de commissaire receveur des saisies réelles de Dombes.

GALAND. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : *d'argent, au sautoir engrêlé de gueules*. — Chevillard ajoute *deux tours de gueules en pal et deux lions de sable en bande*. Maintenus en 1668.



Jean-François de Galand, seigneur de Veinières, fit reprise de fief, le 23 février 1628, des seigneuries de Chavannes, Langes, La Poype de Saint-Sulpice, qu'il avait eues par mariage avec Angélique de Chavannes.

— Philippe de Galand, seigneur de Chavannes, rendit hommage, en 1687, pour l'arrière-fief de Langes en Bresse, dépendant du marquisat

de Bagé.

— Claude-Nicolas de Chavannes fit reprise de fief, le 10 janvier 1724, pour Chavannes, Langes et La Poype.

Admis à l'assemblée de la noblesse de Bresse, le 8 août 1668.

GALET. — De Rivoire de la Bâtie, *Armor. du Dauphiné* : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même ; au chef d'argent chargé de trois trèfles de sinople*.



Originaires d'Ancône, près de Montélimar ; leur élévation, au dire de M. le baron de Coston, *Recherches étymologiques*, remonte à la trouvaille d'une valise de cuir remplie d'or, ensevelie dans le sable du Rhône, faite, sous le règne de Louis XIV, par un Gallet, dont le fils Jacques Gallet, devint, par là, receveur des fermes et des douanes au bureau d'Ancône. L'un de ses enfants fut créé marquis de Gallet et de

Montdragon.

De cette famille devait être le saint personnage dont Ph. Collet parle en ces termes : « Le dévot Jean Gallet, né à Montélimar, en Dauphiné, d'une famille noble, se retira dans une montagne au-dessus d'Ambérieu-en-Bugey ; il y bâtit un ermitage peu éloigné des mesures du château de Saint-Germain où il mourut en odeur de sainteté, en l'an 1626 ; son corps repose dans l'église paroissiale d'Ambérieu, où il fut enterré à côté et au bas du maître-autel, du côté de l'évangile. »

GALIAND. — Lettres de noblesse de 1602 : *d'azur, au coq d'or tenant en son bec un serpent d'argent et perché sur un lion couché d'or, lampassé, armé et vilené de gueules ; le coq becqué, créé et membré de gueules*.



Noble François Galiand, de Bourg en Bresse, fils de feu Thomas Galliard, obtint des lettres de noblesse datées de Turin, le 31 mars 1594 : Reg. delà Ch ; des C. de Chambéry, fol.- 4293 (Arch. de la Côte-d'Or, B 548).

— François de Gallian obtint du roi Henri IV, en juillet 1602, des lettres confirmatives de noblesse datées de Saint-Germain-en-Laye ; il y est dit écuyer, commandant une compagnie de gens de pied au service du roi et ayant eu charge' de sergent-major de la ville de Bourg en Bresse.

Chevillard n'en fait qu'une seule famille avec la suivante.

GALIEN. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Généalogie : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles en chef et un croissant d'argent renversé en pointe.*



Cimier : Un cerf issant de gueules.

Devise : PROEMIVM VIRTVTIS HONOS

D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries : fol. 430, n° 188, Benoît Galien, conseiller du roi, élu en l'élection de Bresse, porte *d'azur, à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même et en pointe d'un croissant d'argent.*

— Fol. 282, n° 233, Claude-François Gallien, écuyer, seigneur de la Chaux, porte *d'azur, à un chevron d'or.* (Enregistrement qui paraît incomplet.)

Chevillard les dit maintenus en 1669.

Originaires de Pérouges ; descendus, suivant les registres paroissiaux de cette commune, de Pierre Galien, bourgeois, père d'honnête Pierre Galien, châtelain de Pérouges, en 1624.

— Jean Galien, son fils, élu en l'élection de Bresse, épousa Jeanne Tecton, d'où Benoît Galien, conseiller du roi, élu en l'élection de Bresse. Ce dernier fut marié, en 1684, avec Françoise de la Tour-Charbonnier, dont Benoîte Galien, femme de Claude Donzy, maire perpétuel de Meximieux.

François Galien reçut de Louis XII, par lettres patentes du 16 janvier 1644, pouvoir de commander dans la ville et château de Châtillon-lès-Dombes en l'absence du baron de la Bâtie. Il eut plusieurs enfants: Claude-François Galien, écuyer, qui continua, et Florence Galien, femme d'Alexandre de Falaise, écuyer, baron de Pérouges, conseiller du roi et lieutenant-général criminel au bailliage de Bresse et présidial de Bourg.

— Remarques critiques de Ph. Collet, Mss., 1782. — XVI^e siècle. La famille des Galien fit deux branches. Les Galien de la Chaux tirent leur noblesse de François Galien, qui en acheta les lettres du duc de Savoie, qui a régné en ces pays. François Galien fit enregistrer ses lettres de noblesse, le 2 décembre 1602.

GALLATIN. — Lachesnaye, *Dict. de la noblesse*: *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois besants d'or, 2 et 1.*



Cimier : Deux proboscides d'azur.

Devise : PRO PATRIA DEVOTI Maison originaire de Savoie. Jean Gallatin possédait des nefs-en Michaille, rière les villages d'Ardon, Granges, Musinens et Arlod.

— Noble Glante Gallatin d'Arlod, eut deux fils : Amblard, chapelain en 1553, et Gallois, qui épousa Nicole, fille de noble Ramel (Galiffe).

Elle a formé quatre branches, dont l'une descend d'Abraham Gallatin dit de Prégny, lequel résigna les places qu'il occupait dans le gouvernement de Genève, au milieu du XVIII^e siècle, et se retira dans ses domaines au pays de Gex.

— Albert-Alphonse de Gallatin, petit-fils d'Abraham, seul rejeton de cette branche, servit dans l'armée de Washington, en Amérique ; ministre aux Etats-Unis, il s'y est marié et a deux fils.

Jean-Louis, comte de Gallatin, seigneur de Verny, assista à l'assemblée de la noblesse du pays de Gex, le 16 mars 1789, en vertu de lettres patentes accordées par le roi et enregistrées au Parlement et à la Chambre des comptes, le 30 avril 1774.

GALLATIN. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Enregistrement d'armoiries, fol.



271, n° 175 ; Jean Gallatin, conseiller du roi, maire perpétuel de Châtillon-de-Michaille. porte *d'azur*, à un pont arraché *d'or*, avec cette inscription autour de l'écu, en caractères de sable: Jean Gallatin. (Dans le sixième volume de l'Armorial Général, vol. B4, Bourgogne Duché, on trouve : Gallatin : *d'azur* à l'arbre arraché *d'or*.)

GALLET. — Steyert, *Armor. du Lyonnais* : *d'azur*, au chevron, *d'or* accompagné de trois étoiles de même, au chef *d'argent* chargé de trois trèfles de sinople.



Claude-Joseph Gallet, ancien capitaine des grenadiers du régiment d'Auvergne-infanterie et chevalier de Saint-Louis, avait, acheté, le 29 février 1736, le fief des Sardières, paroisse de Bourg en Bresse : il le passa à Balthazar Gallet, son fils, seigneur des Belouzes et des Sardières, qui le laissa, en 1751, aux Palluat.

— Madeleine Gallet, veuve et héritière de messire Gabriel Vidaud, fit reprise de fief, le 4 septembre 1752, du comté de la Bâtie en Dombes et rentes nobles en dépendant.

GALLET. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 289, n° 267 ; Laurent Gallet, bourgeois de Bourg en Bresse, porte *d'azur*, à un pal *d'argent* chargé de trois trèfles de sable et un chef échiqueté *d'argent* et de gueules.



Hector Gallet, procureur au bailliage et siège présidial de Bourg, signa l'enveloppe du testament mystique de Samuel Guichenon, du 22 juin 1643, et y apposa son cachet. (Acte reçu Chanlite, notaire royal à Bourg, le 21 février 1645.)

GALLET. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 429, n° 185 ; Louis Gallet, docteur en médecine de la ville de Bourg en



Bresse, porte *d'azur à une galerie d'or et au-dessous une larme d'argent.*

Samuel Guichenon, dans son testament mystique du 22 juin 1643, n'a point oublié son médecin ; il le rappelle en ces termes : « Item, je lègue à M. Gallet, médecin, mon bon parent et entier amy, la somme de cent cinquante livres, que je luy supplie d'accepter pour tesmognage du souvenir que j'ay, de tant l'assistances qu'il m'a rendu pendant mes maladies et infirmités, laquelle somme mon héritier luy payera un an après mon décès. »



GALLET. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 293, n° 287 ; François Gallet, conseiller du roi, doyen en son présidial et bailliage de Bresse, porte *d'azur, à deux fasces ondées d'or.*



GALLIARD. — D'Assier de Valenches, *Mémor. de Dombes* : écartelé, aux 1 et 4 d'or plein, aux 2 et 3 aussi d'or, à trois fasces de gueules.

Famille de Dombes qui a fourni un avocat général au Parlement.



GALLIEN. — De Rivoire de la Bâtie, *Armor. du Dauphiné* : *d'azur, au lion d'or, traversé d'une fasce de sinople chargée de trois besants d'argent.*

Cette famille est originaire du Passage en Viennois, où elle remonte à Martin de Gallien, conseiller au Parlement, en 1502, et à Jean de Gallien, son frère, vivant en 1522.

Adolphe Gallien, comte de Chabons, propriétaire actuel du château d'Yvory dans le Jura, a été quelque temps possessionné à Meximieux par mariage avec Claire de Blonay.

GALLIOT. — Steyert, *Armor. du Lyonnais* : *d'argent, à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'or.*

Mathieu Galliot acheta, le 4 septembre 1594, des héritiers de Poncetton, la seigneurie de Fourquevaux en Dombes; en 1646, il était trésorier général de France à Lyon, quand il



revendit, le 16 janvier, à Gaspard Jacquet, cette seigneurie dont il avait en investiture d'Henry de Bourbon, duc de Montpensier, depuis le 18 mars. 1593.



GALLOPIN. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 428, n° 179 : Pierre Gallopin, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France près le Parlement de Bourgogne, vétérans, porte de gueules, à un pin d'or accosté au pied de deux croissants tournés et affrontés d'argent.

GALUD. — Une inscription lapidaire au fond de la nef et à gauche du chœur dans l'église de Monthieu rappelle que

« L'AN 1374 GUILLAUME GALUD CLERC FIT FONDER
UNE CHAPELLE EN L'HONNEUR DE DIEU,
DE LA VIERGE MARIE ET DE TOUTE
LA COUR CÉLESTE DU PARADIS. »



GANAY. — Le P. Anselme, *Histoire des grands officiers de la couronne de France* : d'argent, à la fasce de gueules chargée de trois roses d'or, accostée de deux coquilles de même, (douteux).

— Guichenon et Chevillard blasonnent d'argent, à une aigle désarmée de sable. Ancienne noblesse de Bourgogne qui remonte, d'après du Chesne, en son *Histoire des chanceliers*, à Girard de Ganay, vivant en 1300.

— Claude de Ganay, qui forme le dixième degré de la filiation, fut pourvu, le dernier juin 1628, à l'un des quatre offices de trésoriers conseillers de France et généraux des Finances en Bourgogne et Bresse. Il fut remplacé, le 23 juin 1633, par son fils, Jean David de Ganay.

Lachesnaye donne leur généalogie.

GANNEAU. — Etienne Ganneau, libraire à Paris, reçut, le 28 août 1707, des lettres patentes portant privilèges pour tenir seul les presses d'imprimerie et reliure de Trévoux, ainsi que les avait obtenues feu le sieur Boudot, le 2 juin 1699. (Reg. du Parlement de Dombes.)

GANET. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Belley, Enregistrement d'armoiries, fol. 9, n° 69 ; Jean Ganet, conseiller du roi, secrétaire greffier en la mairie de Seyssel, porte *d'azur, à un chevron d'or accompagné de trois roses de même.*

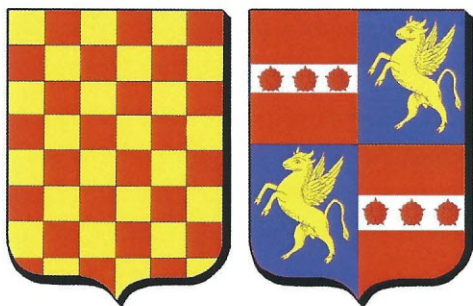


GARAUD. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 287, n° 255; Jean Garaud, prêtre, chanoine en l'église collégiale de Notre- Dame de Bourg, porte *d'azur à une palme d'or ac-costée de deux besants de même.*



GARDAZ. — Honorable famille d'Oyonnax, à laquelle appartiennent : François- Marie Gardaz, avocat à Lyon, bibliophile, écrivain, membre de la Société littéraire de Lyon, lauréat de l'Académie du Gard, né le 14 mai 1784, mort à Lyon le 27 septembre 1845, et sa fille, Mlle Aglaé Gardaz, résidante aujourd'hui à la Côte-Saint-André, dont le nom est bien connu des lecteurs de la Revue du Lyonnais.

LA GARDE. — Lachesnaye, *Dict. de la noblesse, échiqueté d'or et de gueules.* Ils écartelèrent *aux 1 et 4 de gueules, à la fasce d'argent chargée de trois roses (alias trois quintefeuilles) du champ, qui est de Saint-Léger ; aux 2 et 3 d'azur, au taureau ailé d'or, qui est de Cadenet-Chazelles. . Chevillard les dit maintenus en 1669.*



Maison établie, en Dombes, où elle pourrait bien être l'un des rameaux du tronc principal originairement établi en Beaujolais.

— Rémond de la Garde, seigneur dudit lieu, en Mâconnais, est la tige des la Garde du Clairon, possessionnés, par Jean de la Garde Cadenet, 1639, à Chazelles, Beseneins, Colonies et Beaumont en Dombes.

GARIN. — Guichenon cite, parmi les hommes illustres de Bresse, Just Garin, né au village de Charreau (?) près Montluel, évêque et prince de Genève (1632).

GARIN. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Gex, Enregistrement d'armoiries, fol. 627, n° 24 ; Jean Garin conseiller du roi, assesseur, en la mairie de Gex, porte *de gueules,*



à un loup d'argent. — Fol. 628, n° 98 ; Jean-François Garin, procureur au bailliage de Gex, porte de même.

Jean Garin fut remplacé dans son office de conseiller en l'Hôtel-de-Ville de Gex par Louis André Poncet, pourvu le 22 avril 1744.



GARIN. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : de gueules, à un chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef et d'une rose d'or en pointe.



D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Belley, Enregistrement d'armoiries, fol. 3, n° 18; Antoine Garin, conseiller du roi, maire-perpétuel de la ville de Belley, docteur en médecine, porte d'argent, à un chevron de gueules accompagné de trois cœurs couronnés de même et posés deux en chef et un en

pointe.

Ces armoiries rapportées par Guichenon, dans un ouvrage publié en 1650, supposent, s'il n'y a pas confusion de noms, une origine noble antérieure à ce que nous savons de cette famille. Antoine Garin fut pourvu, le 20 juillet 1693, à l'office nouvellement créé de maire de la ville de Belley, qu'il conserva jusqu'en 1744.

— Les Garin obtinrent leur entrée dans les assemblées de la noblesse du Bugey, le 30 mars 1764, sur la production des lettres accordées, le 2 septembre 1643 à Anthelme Garin, secrétaire du roi, en la chancellerie, près le Conseil supérieur d'Alsace, fonctions qu'il occupa plus de vingt années.

— Jean-Marie Garin de la Morflans comparut à Belley, le 10 mars 1789.

GARNERANS. — En 1120, vivaient Hugues et Guy de Garnerans, seigneurs du dit lieu en Dombes, paroisse de Bey.

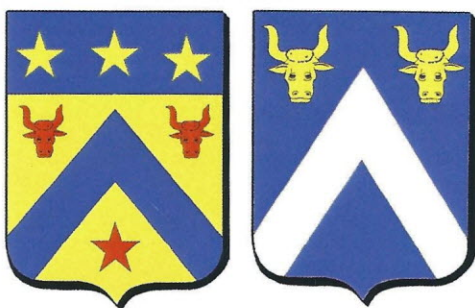
— Perraud, seigneur de Garnerans, vendit, en 1288, à Amé V, comte de Savoie, la part qu'il avait sur les villages de Bey et de Cormoranche.

— Ils faillirent dans Isabelle, fille de Jean, seigneur de Garnerans, laquelle porta cette terre en dot à Jean, seigneur de Francheleins, de qui elle était veuve en 1349.

GARNIER. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, Armor. : d'or, au chevron d'azur, accompagné de deux têtes de bœuf en chef et d'une étoile en pointe, de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Cimier : Une Fortune.

Devise en espagnol : PARA, IO CIEGA (Gare, je suis aveugle).



Les lettres de noblesse accordées, en 1644, à Alexandre Garnier, sieur de Dombes, (Biblioth. nationale).

— Dom Carpentier, Anoblissements. Mss. latins 18345), donnent *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux têtes de bœuf d'or.*

On trouve encore : D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 411, n° 118; François Garnier de Garêts écuyer, seigneur de Garêts, Bereins et Mous, porte *d'or, à un chevron d'azur accompagné de trois têtes de taureau de gueules et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Le P. Menestrier, Éloge historique de la ville de Lyon, mentionne Etienne Garnier, conseiller de ville, en 1491.

M. Guigue qui a publié l'Histoire de Dombes, Mss. de Guichenon, a établi la généalogie de cette famille, en rectifiant celle de notre historien, depuis Claude Garnier, conseiller de ville en 1492.

Louvet et Courcelles, dit M. de Valous, citent François Garnier, marchand et échevin de Villefranche, qui fournit, en 1539, le dénombrement de la maison de Garets, paroisse de Béligny, érigée en fief, en 1595, pour autre François Garnier, capitaine de Villefranche, qualifié d'écuyer dans les lettres royales qu'il obtint en 1587.

Lachesnaye, qui donne la généalogie, affirme que, sur preuves faites devant le juge d'armes de France, elle remonte à François Garnier, seigneur de Garets, marié en 1526, avec Eméraude de Tourvéon.

Alexandre de Garnier, écuyer, était seigneur de Garets, d'Ars et du Colombier, en 1617.

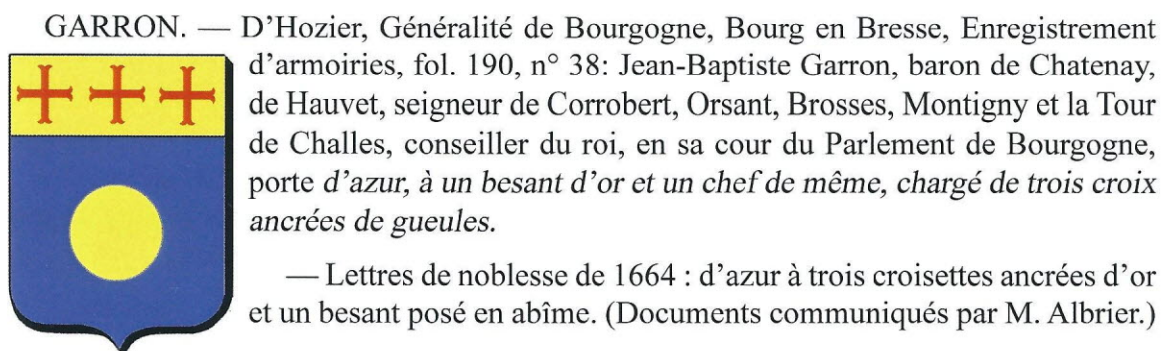
— Louis de Garnier, chevalier, l'était du Pertuy et du Colombier, en 1718, Cette maison, qui fit ses preuves de noblesse devant d'Hozier, en 1735 et 1786, fut représentée, le 13 mars 1789, à Trévoux, par Louis-Marie de Garnier, dit le marquis d'Ars.

GARNIER. — Bernard Garnier de Terreneuve fit enregistrer, au greffe de l'élection de Bresse, en 1726, ses lettres de greffier en la Chambre des comptes de Bourgogne, du 17 janvier de ladite année.

GARNIER. — D'Assier de Valenches, *Mémor. de Dombes* : *d'azur, à la gerbe d'or, au chef d'argent chargé de trois étoiles de sable.*



Jean Garnier fut premier avocat général au Parlement de Dombes, le 12 août 1695. Il était beau-frère d'Aubret et bâtit avec lui une maison à Trévoux, dite Beau séjour, propriété actuelle de l'honorable M. Valentin-Smith ; il mourut, le 12 septembre 1749, à l'âge de 80 ans, instituant pour légataire universelle sa nièce madame Vincent de Panette, née Chevalier.



GARRON. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 190, n° 38: Jean-Baptiste Garron, baron de Chatenay, de Hauvet, seigneur de Corrobert, Orsant, Brosses, Montigny et la Tour de Challes, conseiller du roi, en sa cour du Parlement de Bourgogne, porte d'azur, à un besant d'or et un chef de même, chargé de trois croix ancrées de gueules.

— Lettres de noblesse de 1664 : d'azur à trois croisettes ancrées d'or et un besant posé en abîme. (Documents communiqués par M. Albrier.)

Claude Garon, drapier à Lyon, en 1545, fut élu conseiller de ville en 1555.

— Jean Garon, drapier, fut l'un des quatorze bourgeois, chargés de la police, le 2 juillet 1577.

— Jean Garon, ou Garron, conseiller du roi, élu en l'élection de Bresse, acquit, le 10 avril 1649, la seigneurie de Chatenay, de Pierre de Seyturier, seigneur de la Verjonnière; il devint conseiller au Parlement de Dombes, le 28 mai 1673. Calviniste dévoué, il fut ramené à la religion catholique par saint Vincent de Paul : une inscription de l'église de Chanoz-Chatenay rappelle que

« LE CŒUR DE NOBLE ET PUISSANT SEIGNEUR
JEAN GARRON DE CORROBERT,
BARON DE CHATENAY,
CONSEILLER AU PARLEMENT DE DOMBES,
EST DÉPOSÉ AU CHŒUR DE CETTE ÉGLISE. »

— Claude Garron de Chatenay, ancien conseiller au Parlement de Dijon, fut pourvu, le 29 novembre 1678, à l'office de troisième président au Parlement de Dombes.

Cette famille fut admise, le 12 mars 1698, aux assemblées de la noblesse de Bresse, où elle figure sous les noms de Garon de la Bévière, de Chatenay, d'Hauvet, de Coralin, de Mépillat, de Pélapussin, de Vial et de Montcet.

— Elle fit ses preuves de noblesse, le 23 avril 1782, devant Chérin, généalogiste des ordres du roi, et fut représentée à Bourg, le 23 mars 1789, par trois de ses membres:

1° Dame Marie-Joseph Garron de la Bévière, relicte de messire Claude-Marie Bachet, chevalier de Saint-Louis, seigneur de la Bévière ;

2° Jean-Gaspard de Garron, baron de Chatenay et d'Hauvet, seigneur de Corrobert et Corent, conseiller de la noblesse de Bresse et Dombes ;

3° Claude-Jean-Baptiste de Garron de la Bévière, seigneur de Longes, la Chassagne, Brosse, chevalier de Saint-Louis, syndic général de la noblesse de Bresse.

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss., 1782. — XVII^e siècle. Jean Garron, natif de Châtillon-lès-Dombes, mort en 1680, revêtu de la charge de conseiller au Parlement de Dombes ; Claude Garron, son fils, est mort revêtu de celle de président au même Parlement et de conseiller en celui de Dijon, laquelle est à présent possédée par Jean-Baptiste, petit-fils de Jean.

GASPARD. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, Armor. : *d'azur, au lion d'or, au chef bandé d'or et d'azur de six pièces.*



—Lachesnaye blasonne *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 et 1, au chef d'argent chargé de trois bandes de gueules.*

L'exemplaire annoté de Guichenon, appartenant à M.

Guigue, rectifie ainsi: *d'azur, au chevron d'or et trois étoiles de même, 2 et 1 ; au chef d'or bandé de trois pièces du champ.*

Originaires de Dombes, depuis Jean Gaspard, conseiller ordinaire, puis chancelier d'Humbert, sire de Thoire-Villars, dernier du nom en 1396.

— Claude, son fils, seigneur du Breuil, Mions et du Buisson en Dombes, fit hommage, le 7 avril 1459, à Jean de Bourbon, prince de Dombes. Parmi ses enfants fut Jean Gaspard que le P. Bollioud, *Lugdunum sacroprofanum*, p. 429, désigne comme « tenens locum et prætor generalis Bellioci et Dombarum, anno 1570. »

— Claude Gaspard, receveur général des finances, fut élu conseiller de ville à Lyon, en 1584.

Ils formèrent plusieurs branches :

1° Les seigneurs du Breuil, dont noble Philibert Gaspard, écuyer, qui fournit, le 9 août 1564, le dénombrement des terres et seigneurie du Breuil et du Buisson en Dombes.

Noble homme Philibert Gaspard, sieur du Breuil et du Buisson, acquit d'Henry de Bourbon, prince souverain de Dombes, en suite de lettres patentes du 10 octobre 1594, la justice haute, moyenne et basse en la paroisse de Monthieu, à charge de la foi et hommage, par acte passé à Paris, le 5 mars 1595 (Reg. Mss. du Parlement de Dombes).

Ils finirent par Claude Gaspard qui laissa, de Bonne de Savoie, sa femme, Françoise Gaspard, femme d'Aubert de Bouilloud, et Marguerite Gaspard, religieuse.

2° Les seigneurs de Pravains et de Fléchères en Dombes, éteints en 1602 dans Guillaume Gaspard, conseiller du roi, élu en Beaujolais, mort sans enfants, malgré deux mariages ;

3° Les seigneurs du Sou, subdivisés en deux rameaux, les uns au Breuil en Lyonnais, et les autres à Bionnay et Marcilly.

GASTE. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, Armor. : *de pourpre, à deux fascés d'azur.*



Ancienne famille du Vivarais, où elle est connue dès 1250. Claude Gaste, seigneur de l'Aubépin et de la Raffinière, hérita de son cousin Antoine d'Ars, chanoine, comte de Lyon, et fut seigneur d'Ars, mais ayant dissipé une partie de la succession, il vit sa seigneurie saisie sur lui et vendue à Claude Cholier. Le même Claude Gaste, en son nom et pour Lionnette de Forteresse, sa mère, veuve de Philibert Gaste, écuyer, seigneur de l'Aubépin, et de Jean et Philibert Gaste, ses frères, vendit,

le 22 février 1544, le fief de Longris, paroisse de Lent, à Antoine de Soria.

GASTIER. — Un notaire de Thoissey était châtelain de Chaillouvre, en 1787. A cette famille appartenait le docteur Gastier, député de l'Ain, en 1848.

GAUCHIER. — Antoine Gauchier fut, par arrêt du 10 avril 1622, rendu par la Cour du Parlement de Dombes, reçu garde de la Monnaie à Trévoux.

GAUDAIS. — Chevillard, *Armor.* gravé : *d'argent, à la fasce de gueules, fleuroné de six pièces du même.*



Originaires de Paris : maintenus en 1667 et 1699. — Possessionnés en Bourgogne et en Bresse.

GAUDET. — De Courcelles, *Généalogie des Jullien de Villeneuve* : *d'argent, au godet de gueules.*

On trouve de ce nom une alliance des d'Allemagne. Claude, baron d'Allemagne, général de division, membre du Corps législatif, mourut, le 25 juin 1843, marié à Jeanne-Christine Gaudet.

GAULTIER. — Girard et Hugues Gaultier frères, originaires de Villefranche, furent anoblis en 1323: c'est un des plus anciens anoblissements connus. (*Arch. nation.*, JJ 4.

— Trésor des Chartres, Reg. 4, Ch. 398.)

Il est question, dans un poème de Girinet (né vers la fin du XV^e siècle à Saint-Just-en-Chevallet), ayant pour objet l'élection d'un roi de la Basoche, du nouveau roi, qui s'appelait Pierre Gauthier, d'une ancienne famille, alors fixée à Lyon. Le Roy de la Basoche a été traduit et publié à Lyon, en 1838, Ant. Périsset, in-8.

GAULTIER. — Steyert, *Armor. du Lyonnais* : *d'azur, au chevron d'or accompagné d'une rose de même, tigée et feuillée de sinople, au chef de l'empire.*



— L'échevin Gaultier supprima la rose en pointe, et au lieu de l'aigle à deux têtes, prit une aigle issante.

Ils remonteraient, au dire de l'auteur des *Lyonnoisiana* (*Revue du Lyonnais*, 1870), à Christophe Gaultier, originaire de Saint-Etienne en Forez, qui fut notaire et greffier de la juridiction d'Ainay.

— Pierre Gaultier fut longtemps receveur de la ville de Lyon: il avait acquis une charge de secrétaire du roi avant son élection au consulat,

en 1725.

— Gaspard Gaultier, son fils, fut seigneur de Dortan en Bugey ; il fut reçu à la Cour des monnaies de Lyon, le 2 mars 1723, et mourut, sans alliances, le 24 août 1743.

A cette maison devait appartenir Antoinette Gauthier, qui épousa Louis du Marest, du chef duquel elle fit, le 2 mars 1735, dénombrement de la seigneurie de Glareins et dépendances : Glareins passa à son petit-fils Jean-François-Louis de Quinson, procureur général en la Cour des monnaies de Lyon.

GAUTERAN.- — La famille Gauteran de la Saugée fut admise, le 15 août 1747, à rassemblée de la noblesse du Bugey.

GAUTHIER. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Généal. : *coupé de gueules sur or, à trois pals de l'un à l'autre.*



Famille de Virieu-le-Grand, commencée par Pierre Gauthier, seigneur d'Hostel et de Theysieu, conseiller de S. A. de Savoie et maître auditeur de la Chambre des comptes, du dit pays ; il acquit, au commencement du XVI^e siècle, des Belmont, la Tour d'Hostel, à Belmont.

— Son fils, Catherin Gauthier, écuyer, seigneur des mêmes lieux, fut conseiller de S. A., puis président en la Chambre des comptes de Savoie, général des étapes et commissaire général des guerres deçà les monts. Il hérita de Françoise d'Hostel, marquise de Lans, sa mère, et n'ayant enfants, il donna ses biens à Françoise, Choisy, sa femme, qui en fit héritier universel Claude-Gaspard d'Arestel, seigneur de Gruières en Savoie.

GAUTHIER. — Beaune et d'Arbaumont, la *Noblesse aux Etats de Bourgogne*: *d'argent, au chevron d'azur accompagné de trois abeilles de sable.*



Prosper Gauthier fut pourvu, le 5 juin 1624, à un office d'avocat du roi au bailliage et siège présidial de Bourg: il fut remplacé en 1632.

Balthazard Gauthier fit enregistrer en l'élection de Bresse, en août 1757, ses provisions d'auditeur en la Chambre des comptes de Bourgogne. M. Gauthier fils, avocat à Bourg, était, en 1787, juge de Bereins, Crans, la Grange-Jambal, Loyes et Saint-Maurice-de-Remens.

GAUTHIER. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 396, n^o 62 ; Philibert Gauthier, prêtre-curé de la paroisse de Crozet en Bresse, porte *d'argent, à un coeur de gueules chargé de trois étoiles d'or, 2 et 1.*



GAVE. — Simon Gave, bourgeois de Lyon, acheta, le 5 octobre 1578, de Thomas du Crozet, avocat au bailliage de Bresse, le fief de Bellegarde, en la paroisse de Priay.

GAY. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Gex, Enregistrement d'armoiries, fol. 627, n° 21 ; Jean-François Gay, docteur en médecine, à Prérichard (?), porte d'argent, à un geai de gueules.



Guillaume Gay, procureur au siège royal de la ville de Gex et châtelain de Versoix, époux de Bernardine de Livron, fit reprise du fief, le 20 mai 1647, pour ses biens féodaux, au bailliage de Gex.

GAY. — D'Assier de Valenches, *Mémor. de Dombes* : d'azur, à la fasce ondée d'or.



Jean Gay, avocat en Parlement, acquit, en 1548, des Nanton, le fief de Marzé en Beaujolais: sa descendance a donné un substitut du procureur général au Parlement de Dombes, en 1658.

Il existait à Lyon une famille consulaire du même nom, descendue de Jean Gay, conseiller de ville, en 1270, mais cette dernière portait de... à la fasce de... chargée d'un soleil marqué du monogramme

du Christ.

GAYAND. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : d'azur, à quatre losanges mis en losange d'or.



Famille du Beaujolais, qui a donné l'un des plus anciens conseillers du Parlement de Dombes.

M. Steyert la remonte à Pierre Gayand, secrétaire du duc de Bourbon et officier de la Chambre des comptes en Beaujolais, l'an 1373; mais Guichenon assure, dans ses Mss., vol. XVI, n° 445, que Robert Gayand, notaire de Villefranche, est la source vraie des seigneurs de la Roche-Gayand. Ce Robert Gayand fut échevin de cette ville, en 1419, et 1437 ; sept autres de la même famille furent échevins de 1449 à 1519.

— Louis Gayand donna, le dénombrement des fiefs de la Roche à Saint-Julien et de la Tour à Denicé, le 7 mars 1539.

Une branche s'établit à Gerbais, en Dauphiné, où elle finit vers 1722.

La maison des Gayand existe encore à Villefranche dans la grande rue, près de l'église: on y voit une très-jolie niche du XVII^e siècle, surmontée d'un pélican. Les armes sont dans la cour, à une retombée de voûte. (De Valous.)

GAYET. — Steyert, *Armor. du Lyonnais*: de gueules, à trois aigles mises en bande d'argent.



Admis, sous le nom de Gayet de Burnans, aux assemblées de la noblesse de Bresse des 15 décembre 1664 et 8 août 1668.

GAYOT. — Steyert, *Armor. du Lyonnais* : d'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or et accostée de deux trèfles de sinople. Les Gayot de la Rajasse, branche des Gayot de Châteauvieux, portaient d'or semé de trèfles de sinople.



Benoît Gayot, marchand à Saint-Chamond, se fit inscrire à Lyon sur le registre des Nommées (droits de bourgeoisie) le 10 décembre 1675.

— Louis Gayot, président des trésoriers de France, fut prévôt des marchands en 1681.

— Jean-Jacques Gayot, seigneur de la Rajasse, conseiller au Parlement, devint premier échevin en 1683.

— Paul Gayot, écuyer fit reprise de fief, le 6 juillet 1703, du comté de Châteauvieux en Bresse, de la baronnie de Fromentes et des seigneuries de Beaurepaire, les Feuillées, Ville-reversure et Thol, à lui échues, en 1697 par mariage avec Anne Gueston de Châteauvieux; le 8 août 1742, il fit pareil hommage pour la terre d'Amareins en Dombes.

Les Archives du Rhône, E 1008, contiennent l'inventaire analytique des titres du comté de Châteauvieux depuis 1323 : ses dépendances étaient, en 1687, Confranchette, Fromentes, Beaurepaire, Thol, les Feuillées, Montberthoud, Malaval, Cornaloup, la Balme et Gayot, Jean-André Gayot, capitaine d'infanterie, héritier de son père Jean-André Gayot, fit reprise de fief de la seigneurie de Saint-Eloi, le 14 janvier 1773,

Cette famille admise, le 15 octobre 1704, aux assemblées de la noblesse de Bresse, fut représentée, le 23 mars 1789, par Etienne-Hyacinthe de Gayot, chevalier, comte de Châteauvieux, et par Jean-André de Gayot, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Saint-Eloi. M. Ludovic d'Assac a publié une Notice sur les Gayot-Mascrani de la Bussière, Lyon, 1848, in-8° : on y trouve que Jean-Baptiste Gayot-Mascrani et Jeanne-Marie Gayot, sa femme, vendirent, le 14 mars 1766, la baronnie de Bohan et la seigneurie de Bohas en Bresse.

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss. 1782. — Châteauvieux est un nom porté en plusieurs maisons par les acquisitions qu'elles ont faites de cette terre ; les derniers possesseurs sont les Gueston et les Gayot, originaires de Saint-Chamond et anoblis par le consulat de Lyon.

GAZ. — De Rivoire de la Bâtie, *Armor. du Dauphiné* : d'or, à trois roses de gueules, 2 et 1, surmontées d'une croissette d'argent. Il cite ces armoiries sous le nom de Garnier du Gaz.



Noble homme, Claude Gaz, seigneur d'Ars et de Prējoud en Beaujolais, fournit, le 13 février 1539, le dénombrement de la seigneurie d'Ars en Dombes.

GAZANCHON — Steyert, *Armor. du Lyonnais* : de gueules, à deux fasces d'argent.



Sieurs de Chavannes et de Brianou, paroisse de Courzieu en Lyonnais, au XVIII^e siècle.

Hector Gazanchon était, en 1647, chevalier de l'Eglise de Lyon. L'abbé Perneti a publié, dans ses *Lyonnais dignes de mémoire*, une notice sur Pierre Gazanchon, custode de l'église de Sainte-Croix, mort le 16 octobre 1678: Il laissa par quart ses biens : à son neveu, Pierre Gazanchon, avocat en Parlement, à Hector Tixier, aussi avocat au Parlement, à Antoine Guillomon, secrétaire du chapitre de l'Eglise de Lyon et à Jean Guillomon, procureur ès-cour de Lyon. (Arch. du Rhône, E 1013.)

GEAY. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Gex, Enregistrement d'armoiries, fol. 628, n^o 36 : Pierre Geay, avocat en Parlement, porte d'azur, à une grue d'argent.



GELAS. — Guichenon, *Mss.*, vol. VII, n^o 69 : deux lions affrontés d'azur, armés et lampassés en champ d'or, un pal de gueules au milieu chargé de trois croix d'argent.



Cimier : Au-dessus du timbre, un demi-lion d'azur environné d'un tortion ou bourlet d'or, argent, azur et gueules, les cordons attachés aux mêmes émaux.

Tenants : Deux sauvages.

Messire Guillaume de Gelas, chevalier, vivait en 1330, marié à demoiselle Jane : sa postérité fut continuée par Jean II de Gelas, chevalier, époux de Jeanne, Gerbais, suivant contrat reçu le 22 janvier 1383, par Me Jean Chemeron, notaire.

LA GELIÈRE. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Généal. : d'argent, à quatre pals de gueules, à la cotice d'azur brochant sur le tout.



Cimier : Un griffon d'or becqué d'azur.

Ils faillirent par Marc de la Gelière, seigneur de la Gelière, Pommiers, Confions, Rosy en Comté et Charbonnières, qui n'eut enfants de Françoise de Chambut, fille d'Antoine.

GEMEAU. — D'Assier de Valenches, *Mémor. de Dombes*, d'argent, à deux gémeaux au naturel, soutenant un cœur d'une main et de l'autre un lac qui les unit, posés chacun sur une nuée, issante du bas de l'écu; un chef d'azur, chargé de deux étoiles et d'un croissant au centre, aussi d'argent.



Famille de Dombes. Nicolas-François Gemeau, avocat au Parlement, fut pourvu, le 10 décembre 1776, à l'office de conseiller du roi, substitut du procureur général en la cour du Parlement de Dombes : il assista, le 12 mars 1789, à rassemblée de la noblesse, convoquée pour l'élection des députés aux Etats-Généraux.

LA GENARDIÈRE. — L'abbé de la Genardière figure au rôle des privilégiés de Dombes, en 1784, pour ce qu'il possédait à Thoisse, Saint-Didier, Dompierre de Chalamont et Chalamont.

GENAND. — Noble François Genand, étudiant en droit, vendit, en 1578, la maison forte de la Fontaine, à Collonges, et la maison de la Liobardière à Jacqueline d'Aguerre, veuve de Georges de Liobard.

— Marin Genand, seigneur de la Burbanche, laissa à sa femme Pierrette Parraz d'Andert, les terres et seigneuries de la Burbanche, Tard-le-Soleil et les Hôpitaux, en toute justice, pour lesquelles elle fit reprise de fief le 2 mai 1774.

A l'assemblée de la noblesse du Bugey, le 16 mars 1789, comparut Marie-Anne de Genand, veuve de messire Pierre-Antoine Robin, dame des terres de Mérignerol et Apremont.

GENAY. — Le Laboureur, les Mazures de l'Ile-Barbe : de gueules, à deux chevrons d'or et trois annelets de même, 2 et 1.



Famille chevaleresque de Dombes.

Etienne de Gehennay (Genay) fut caution d'une donation au sujet de laquelle transigèrent en 1226. Etienne de Villars et l'abbé de l'Ile-Barbe.

— Renaud de Genay, damoiseau, vivait en 1255 : il avait vendu à Marie Syméonde, citoyenne de Lyon, des biens dans les paroisses de Monthieu et de la Pérouze.

— Jean de Grenay rendit hommage, l'an 1336, au sire de Thoire-Villars, pour une maison à Massieux, qui lui rendait 30 sols de rente.

— En 1345, Etienne de Grenay, présumé son fils, reprit en fief, du sire de Beaujeu, une maison appelée d'Avoine, situé à Montanay. — Guillaume de Genay, damoiseau, fut présent, le 2 janvier 1396, à la reconnaissance de Laurent Fray de Sainte-Euphémie.

GENDRIER. — François de Gendrier fut pourvu, le 16 août 1602, à l'un des deux offices de receveur des tailles en l'élection de Belley : il fut remplacé en 1620.

— Pierre de Gendrier, pourvu le 24 octobre 1602, céda l'autre office à Melchior Garaut, le 22 mai 1634.

GENEVAY. — Très-ancienne famille bourgeoise du notariat de Meximieux : on y trouve Pierre Genevay, notaire dès 1443. Après lui, sept autres de sa descendance le furent également.

GENEVRIER. — Steyert, *Armor. du Lyonnais* : d'or, à trois genévriers de sinople.



Jacques-Joseph Genevrier, ancien économe de l'Hôtel-Dieu, notaire, fils de Jacques, capitaine châtelain et lieutenant de juge civil et criminel à la juridiction de Rochetaillée et Fleurieu, acquit le 3 vendémiaire an X (25 septembre 1804), de Jean-Claude Hedelin, le domaine de Sauberthier, commune de Romanèche. Il revendit, le 7 mai 1808, les domaines du Sauberthier et de Bramafan et Sur-Sève, à Quirin-Henri. Cazenove, demeurant à Lyon, au prix de 157,000 francs.

GENISSIA. — Très-ancienne famille du Bugey, possessionnée au château de ce nom, au-dessus de Seyssel, sur le bord du Rhône. La dernière de la lignée fut Marguerite de Genissia qui transmet cette terre à Pierre de Goucy, seigneur de Thol et de Rignat, en 1334.

GENOD. — Guy de Garnerans, chevalier, fit hommage, en 1272, à Amé de Savoie, seigneur de Baugé et de Bresse, de la seigneurie de Genod, paroisse de Certines. Ses successeurs prirent le nom de Genod et continuèrent la possession pendant plus de deux cents ans, jusqu'à Amé de Genod, dernier de sa maison, marié à Philiberte de Sachins, qui n'ayant point d'enfants, testa en faveur de sa femme : celle-ci se remaria à Jossierand d'Escrivieux, licencié en droit, à Mâcon, qui devint ainsi seigneur de Genod.

GENOST. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, *Généalogie* : d'azur, au chevron d'argent.

Le plus ancien membre connu est Pierre de Genost, chevalier, vivant en 1300, seigneur dudit lieu de Genost.

— Pierre III de Genost fut seigneur de Baneins, en 1420, et Eustache, son fils, le fut des Blanchières, l'an 1450.



— La ligne directe faillit dans Gaspard de Genost, au milieu du XVI^e siècle.

La branche des seigneurs de la Féole, de Sure, et de Brignon, commencée à Jean Genost, seigneur de Sure, paroisse de Saint-André de Corcy, par concession de Louise de Savoie, le 20 septembre 1446, finit dans François, seigneur desdits lieux, de Poleins et de Meyzeria, qui testa le 18 janvier 1514, laissant une fille unique : Isabelle de Genost, dame desdits lieux, qui épousa, en Dauphiné, Antoine de Disimieu,

écuyer.

Lachesnaye donne la généalogie.

GENOUILLEUX. — Messire de Genouilleux, de Genoilleu, prêtre et recteur de Saint-Just de Lyon, obtint en janvier 1290, des chanoines de cette église, obéanciers de Genouilleux, cession de la moitié de toutes les dîmes, (Arch. du Rhône, titres de Saint-Just, liasse 75, n° 10, c. 63.).

GENTERET. — Guillaume Genteret vendit, le 1^{er} juillet 1484, au duc de Bourbon, la moitié de la maison où était établie la Monnaie de Trévoux. (Arch. nation., P 1390, c. 509.).

GENTOT. — Chevillard, Armor. gravé : *d'azur, au lion armé et lampassé d'argent.*
Anoblis en 1572 : maintenus en 1699 et 1700.



En Bourgogne et Bresse.

GEOFFREY. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : *d'argent, à un arbre de sinople à trois racines de même.*



GEORGE. — A Montceaux, un châtelain de Chaneins, en 1787.

GERANDO. — Steyert, *A armor. du Lyonnais* : *d'azur, à la bande d'or accompagnée en chef d'un geai et en pointe d'une sphère d'argent.*



Famille au nom de laquelle on trouve dans les syndicats plusieurs maîtres des métiers. Antoine de Gérando fit enregistrer à Bourg, par ordonnance du 26 février 1764, ses lettres de secrétaire du roi près la Cour des monnaies de Lyon, du 17 mai 1748. Il possédait des biens à Rillieux, Sathonay, Miribel et Caluire.



GERANTE. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 282, n° 220 : Louis Gérante, bourgeois de Foissia en Bresse, porte *d'argent*, à un arbre de sinople soutenu d'un cœur de gueules et accompagné en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'un croissant de gueules.



GERAULT. — Cachets épiscopaux : *d'or*, à la tour de sable, chargée en coeur d'une croix pattée d'argent, accompagnée de trois étoiles de même, 2 et 1.

Ancienne famille de Guyenne, protestante avant la révocation de l'édit de Nantes.

M^{re} Pierre-Henri Gérault de Langalerie, né en 1810, à Sainte-Foy (Gironde), a occupé, depuis le 14 février 1857, le siège de Belley. C'est un prélat distingué, ancien professeur de droit canonique à la Faculté de théologie de Bordeaux, remarquable par une piété profonde dont le Mois de saint Joseph, Lyon, 1868, est un témoignage précieux : par bulle donnée à Rome, le 6 des calendes de novembre (27 octobre 1871), il a été promu à l'archevêché d'Auch.



GERBAIS. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : *d'azur*, au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.

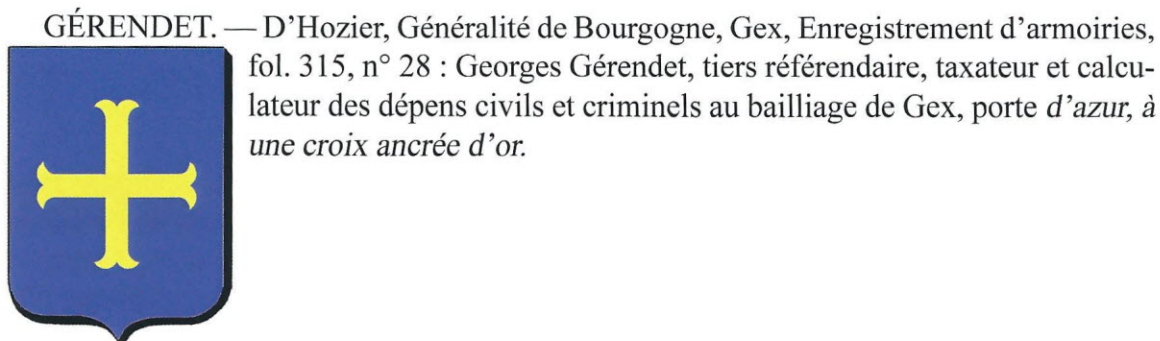
Chevillard les dit maintenus en 1700.

Amblard de Gerbais, souche des seigneurs de Mussel, Billia et Sonnas, en 1350, eut, pour récompense de ses services, d'Amé VI, comte de Savoie, le château et mandement de Billia, confisqué sur ses successeurs pour le crime d'un de cette maison de Gerbais ; il fut racheté, de Philibert de Châtillon, par Humbert de Gerbais, qui le laissa à Pierre de Gerbais, écuyer, seigneur de Mussel. Cette terre fit la dot, le 7 janvier 1607, de Jeanne de Gerbais, mariée à Claude Bourgeois, conseiller et contrôleur ordinaire des guerres de Savoie.

— Guillaume-Antoine de Gerbais, écuyer, seigneur de Mussel et de Jamhal, capitaine

de cavalerie dans le régiment de Melun, fit reprise de fief de la Grange-Jambal en Bresse, le 10 mars 1704.

Lachesnaye donne une notice généalogique.



GERMANET. — Dans les reconnaissances faites en 1407, à Louis de Bourbon, prince souverain de Dombes, Théobald Germanet, fils de Guichard, bourgeois, prend la qualité de damoiseau : ce Théobald fut père de Guillaume Germanet, damoiseau, père de nobles Péronin Germanet et Jean Germanet, damoiseaux.

GESNAY. — Jaron de Gesnay, damoiseau, fils de Guillaume de Gesnay, fit hommage à Guichard de Beaujeu, en 1329, pour la maison de Massieu et 30 sols de rente en cette paroisse.

GEX. — Voyez Jay.

GEX. — La ville de Gex n'avait point d'armoiries spéciales : elle portait celles des sires de Joinville que nous avons décrites, page 20 de cet ouvrage.

Elle était le chef-lieu d'un petit pays presque indépendant, qui fut successivement soumis par les ducs de Savoie, les Bernois et les Genevois qui le cédèrent à la France, en 1601. C'était une petite paroisse qui, suivant les lettres patentes de 1666, rapportées par M. Brossard, en son Histoire du pays de Gex, chap. XXVIII, avait seulement 400 habitants réputés pauvres et fort obérés : elle comprenait Vesancy, avec son château sans justice et les hameaux de Pitigny et Tougin. Elle dépendait du diocèse de Genève, puis cessa de lui appartenir lorsque le siège épiscopal fut transporté à Annecy, le 25 août 1535, époque où l'abolition du culte catholique fut proclamée à Genève. En 1814, Gex était du diocèse de Chambéry; elle est actuellement sous la juridiction de l'évêché de Belley, depuis 1823.

D'Hozier a enregistré dans l'Armorial de France, Généralité de Bourgogne, les armoiries suivantes :



Fol. 314, n° 11 ; le couvent des religieuses de Sainte-Ursule de la ville de Gex porte d'azur, à une sainte Ursule d'or.

Fol. 417, n° 46 ; la maison des filles nouvelles catholiques de la ville de Gex porte d'argent, à une croix haussée de gueules, le montant passé dans une couronne d'épines de sinople et posée sur une terrasse de même.



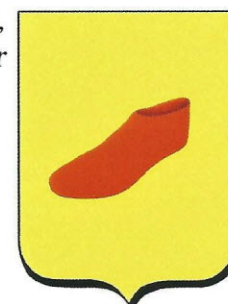
Fol. 629, n° 46; les jésuites de Gex portent d'azur, à un nom de Jésus d'or.

Fol. 628, n° 39 ; la communauté des chirurgiens de la ville de Gex porte de sable, à un bassin à barbe d'argent. (ou barbier?)



Fol. 629, n° 52 ; la communauté des hôteliers et cabaretiers de Gex porte de gueules, à un tonneau d'argent.

Fol. 629, n° 53; la communauté des cordonniers, de la ville de Gex porte d'or, à une forme de soulier de gueules.



GIÈRES. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : *de gueules, à un griffon d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*



Philibert de Gières, natif de Lyon, acquit, le 6 mai 1570, des du Pin, la seigneurie de la Motte, en la paroisse de Cuisia en Bresse ; il reçut, le 1er juillet suivant, d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, des lettres de noblesse, registrées en la Chambre des comptes de Chambéry, fol. 494. (Arch. de la Côte-d'Or, B 548.) Il ne laissa que deux filles :

1° Barbe de Gières, qui fut dame de la Motte et porta cette seigneurie à son mari, Jean-François de Lucinge, seigneur de Gy ;

2° Marguerite de Gières, femme de Jacques de Bonivard, dit de Mareste, seigneur de Lompnes.

Une famille du nom était établie à Gières, près Grenoble, de toute ancienneté : elle tomba en quenouille par Béatrix de Gières, épouse d'Aymon Richard, laquelle testa, le 20 octobre 1397, en faveur de Monet Rolland, seigneur d'Argenson: ses armoiries sont inconnues.

GIGNY. — Famille du Jura qui a fourni des alliances à plusieurs maisons de nos contrées. Jean de Gigny était prieur de Nantua, en 1328.

— Perraud ou Perret de Gigny, reçut d'Humbert, sire de Thoire-Villars, l'an 1350, le village d'Arromas en fief.

—Humbert de Gigny, chevalier, son fils, ne laissa d'Allemand de Lavieu, sa femme, qu'une fille Antoinette, dame d'Arromas, laquelle fut mariée, en 1400, à Antoine de Chiel, chevalier, seigneur de Chauves et de Beaulieu en Lyonnais.

GIGORD. — Albrier, *Docum. communiqués* : *de gueules, à la rose d'argent, au chef cousu d'azur charge de trois faucons d'argent.*

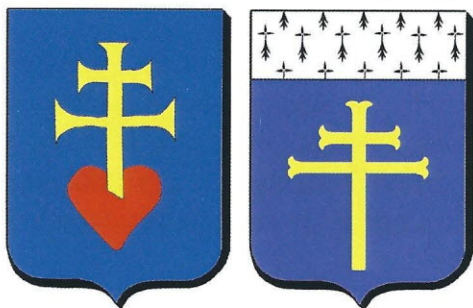


Maison noble établie dans l'Ain par suite du mariage de Marie-Joseph-Henri-Adolphe, comte de Gigord, avec Marie-Antoinette-Pauline de Jussieu de Saint-Julien, de Montluel, mort au château du Rocher (Ardèche) le 8 décembre 1853 ; d'où quatre enfants nés à Neuville : le comte de Gigord, Léopold de Gigord, officier de cavalerie, Charles de Gigord, propriétaire à Dijon, et Marie-Joseph-Jules Raymond de Gigord.

GILARDIN. — Famille bourgeoise qui s'honore de Jean-Alphonse Gilardin, ancien avocat à Bourg en Bresse, puis procureur général à Lyon en 1852, président de la Cour d'appel de cette ville et actuellement premier président à Paris : il est auteur d'écrits estimés de jurisprudence et de philosophie, notamment : *Philosophie de l'histoire*, 1857, in-8.

M. Gilardin est propriétaire du château de Champollon, ancienne seigneurie des d'Oncieu de Chaffardon, dont l'écusson existe encore encastré dans la tour qui regarde Jujurieux.

GILLES. — Daniel Gilles, seigneur de Montezan, acquit des Challes le fief de Beaumont, mais il fut saisi sur lui et adjugé, en mars 1626, à Abraham Valier, conseiller au Parlement de Dombes.



Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 190, n° 11; François Gillet, conseiller du roi élu en l'élection de Bourg en Bresse, porte *d'azur, à une croix ancrée à double traverse d'or au pied fiché dans un cœur*

de gueules. Fol. 287, n° 257; Abraham Gillet, procureur et curial de la ville de Bourg en Bresse, porte *d'azur, à une croix patriarcale, pattée et alaisée d'argent, le pied fiché dans un cœur de gueules*.

— Fol. 288, n° 260; Marie-Françoise Gillet porte *d'azur, à une croix patriarcale ancrée d'or à un chef d'hermines*.

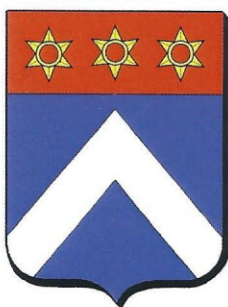
Cette famille était alliée aux Favre de Savoie. En 1625, Pierre Gillet était châtelain de Bourg; il fut père de cette malheureuse Hélène Gillet, dont Ch. Nodier a raconté la triste infortune, dans son Histoire d'Hélène Gillet, Paris, 1833. Nous l'avons rappelée à la page 60 de notre notice sur le Président Favre et Vaugelas.

GILLET. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 284, n° 237: Claude-François Gillet, conseiller du roi, contrôleur général des finances de la Généralité de Lyon, porte *d'or à une croix d'azur, le montant ancré, au chef de même chargé d'une tête de léopard d'or*.



Originaires de Bresse; famille probablement la même que la précédente.

GILLET. — Steyert, *Armor. du Lyonnais*: *d'azur, au chevron d'argent, au chef cousu de gueules chargé de trois molettes d'or*.



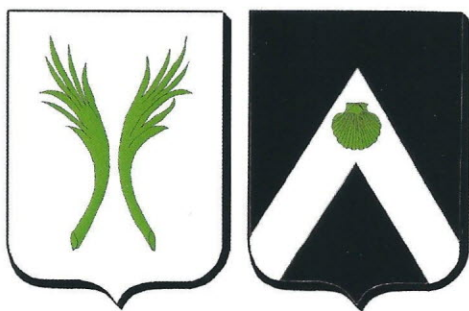
Daniel Gillet, seigneur de Beaumont, maître des eaux et forêts, élu en l'élection de Beaujolais, fut, par mariage, avec Jeanne de Chabeu, dame de Montezan, seigneur dudit lieu de Montezan en Dombes.

— Claude Gillet, leur fils, fut longtemps encore seigneur du même lieu qui fut vendu sur lui, en 1659, à Charles Guillon, seigneur de la Chau.

GILLET. — Ex libris de Jean-François Gillet, écuyer, 1778: *d'argent, à deux palmes adossées de sinople*.

Originaires du Beaujolais comme les précédents, établis à Lyon au XVII^e siècle.

— Aimé Gillet, marchand toilier, né à Villefranche, se fit inscrire à Lyon, sur le registre



des Nommées le 7 novembre 1645 et Laurent Gillet, maître pointier, le 12 avril 1695;

— François-Pierre Gillet, avocat au Parlement de Paris, né en 1647, est auteur d'une traduction de Cicéron, orationes ; Laurent Gillet, son. frère, né en 1664, aussi avocat au Parlement, a composé deux Requêtes au Roi, imprimées avec les plaidoyers de François-Pierre

— Claude Gillet, avocat, devint échevin à Lyon en 1738.

— Jean-Pierre Gillet le fut également en 1744: il se fit délivrer son certificat d'échevinage, le 29 décembre 1745. André-Roch-François-Marie Gillet, né en 1776, propriétaire à Lyon, a obtenu, par ordonnance du 14 avril 1819, d'ajouter à son nom celui de Valbreuze.

Représentés au château de Lurcy, près Saint-Trivier.

D'Hozier attribue à Laurent Gillet, avocat ès-cours de Lyon, Lyonnais, fol. 951, n° 199, les armoiries suivantes ; *de sable, à un chevron d'argent et une coquille de sinople.*

GILLIERS. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Gex, Enregistrement d'armoiries, fol. 316, n° 34 ; François de Gilliers-Laforest, seigneur de la Bastie, porte *d'or, à un chevron brisé d'azur, accompagné de trois macles de gueules posés 2 et 1.*



Devise : FORTITVDINE ET HVMILITATE

Ancienne famille dauphinoise, originaire de, Romans, qui projeta, au XIV^e siècle, un rameau en Poitou. Philippe de Gilliers était trésorier-général de France en Dauphiné, l'an 1358.

— Michel de Gilliers, écuyer, conseiller au Parlement de cette province, eut, par mariage avec Jeanne Champier, fille de Jacques, la baronnie de la Bastie-Beauregard au pays de Gex, et en fournit le dénombrement, le 18 janvier 1643.

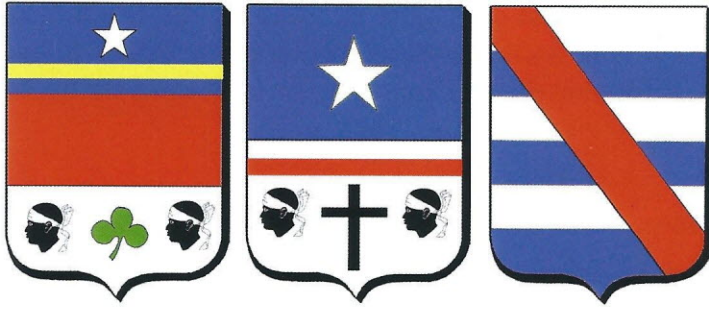
— Philippe de Gilliers, écuyer, son fils, fit reprise de fief, le 7 janvier 1665.

Ils s'établirent à Romans et furent représentés, en 1788, par le baron de Gilliers, qui ne laissa que des frères tous morts célibataires et une sœur mariée à M. de Bouthilier d'Arthau-d'Auroy.

Les Gilliers de la Frette de Chanas furent admis aux assemblées de la noblesse du pays de Gex, le 24 septembre 1750. La généalogie dressée par Pierre d'Hozier, ou plutôt par Melchior de Gilliers, a été imprimée à Paris, en 1634, in-fol.

GIMEL. — D'Assier de Valenches, *Mémor. de Dombes : tiercé en fasce, au 1^{er} d'azur, à une trangle d'or, sommée d'une étoile d'argent; au 2^e de gueules; au 3^e d'argent, au trèfle de sinople accosté de deux têtes de Maures tortillées d'argent.*

— Steyert blasonne autrement: *coupé au 1^{er} d'azur, à une étoile d'argent ; au 2^e d'argent à une croix longue de sable, accostée de deux têtes de Maures du même, surmontée d'une trangle de gueules.*



Jean de Gimel du Colombier, premier avocat général, le 21 avril 1677, devint maître des requêtes au Parlement de Dombes, le 17 décembre 1684.

— Louis Gimel fut nommé conseiller au même Parlement, en décembre 1696, mais il n'y

fut pas reçu.

M. d'Assier les rattache aux Gimel d'Auvergne, maison de très-ancienne chevalerie venue du Limousin, où Abon, Ameil et Guillaume de Gimel frères souscrivirent une charte en faveur de l'abbé d'Uzerches, vers l'an 1080 ; mais ce sont les Gimel, seigneurs d'Albonne en Lyonnais, qui sont de cette maison, dont les armoiries, d'après M. Bouillet, Nobiliaire d'Auvergne, sont : *burelé d'argent et d'azur de six pièces à la bande de gueules brochante.*

GINGINS. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : *d'argent, au lion de sable, billeté de même.*



Très-ancienne famille, qui remonte à Walcher de Divonne et à Etienne, son frère, lesquels, avec leur mère Helvide, firent don à l'abbaye de Bonmont, en 1423, de ce qu'ils possédaient à Pellens. Walcher eut pour enfants Mabilie et Bonete, femme de Dalmace de Ravorée.

— Pierre et Hugues de Gingins, ainsi que leurs fils Etienne, Nicolas, Pierre et Jordan, confirmèrent, en 1202, les donations de leurs ancêtres.

— Jean de Gingins, damoiseau, fut père de Jacob, qui fut maintenu, le 8 décembre 1598, par Martin, évêque de Genève, comme curé de Grens. — Noble Pierre de Gingins, François et Antoine de Gingins firent reprise de fief, le 12 novembre 1601, de la terre et seigneurie de Divonne, au pays de Gex, — Jean-François de Gingins, écuyer, seigneur de Divonne, laissa trois enfants : Laurent, Bonne et Antoine. — Laurent de Gingins, héritier universel testamentaire, épousa Jeanne-Françoise Simond qui, à sa mort, fournit le dénombrement, le 21 novembre 1654.

— Bonne de Gingins, fille unique de Laurent, porta ses biens à Gilbert de la Forest, écuyer, seigneur de Rumilly-sous-Cournillon, en Savoie, son mari : ce dernier fit reprise de fief, le 13 août 1664.

GINOD. — Guichenon, *Episcoporum bellicensium series* : *de sinople, au sautoir d'or cantonné de quatre trèfles d'argent.*



Jean Godefroi de Ginod, né en Bugey, sénateur au Sénat de Savoie, devint évêque de Belley en 1576; il mourut le 12 avril 1604, « laissant, dit Guichenon, ses biens et l'héritage de ses vertus à Françoise Ginod petite-fille de son frère, sœur dudit Jean Godefroi, évêque à Aoste, et de Charles-Emmanuel Ginod, doyen de l'église cathédrale de Belley... »

GIRARD. — Une inscription latine au chœur de l'église de Châtillon-lès-Dombes apprend que « vénérable messire Louis Girard, docteur ès-sacrée théologie et recteur de cette église de Saint-André de Châtillon, a pris soin de faire construire un tombeau pour lui, ses successeurs et les autres frères sociétaires de cette église, 1638. »

GIRARD. — Famille possessionnée de la rente noble de la Botte, à Faramans.

— Philiberte de Belly, fille unique de François de Belly, seigneur des Echelles, n'ayant eu aucun enfant de François de Molon, écuyer, son mari, donna le fief de la Botte à Jean-Baptiste Girard, son neveu, en 1698. Les Girard finirent vers 1760, par Jeanne-Marie Girard de la Botte, qui épousa Benoît Clunet, bourgeois d'Ambérieux en Dombes.

GIRARD. — D'Assier de Valenches, *Mémor. de Dombes*: bandé d'argent et d'azur de six pièces au chef de gueules chargé de trois trèfles d'or.



Originaires de Lyon : François Girard est le dernier des conseillers de ville élus en 1585.

— Noël Girard fut pourvu, le 16 juin 1643, à l'office de garde en la Monnaie de Dombes.

— En 1672, noble Jean Girard, châtelain de Trévoux, fit hommage pour le fief de la Bachassière et dépendances.

— Jean-Baptiste Girard fut châtelain de Tré-voux, le 30 septembre 1711.

— Pierre Girard fut père de Jacques Girard, seigneur du fief de Montbernon en Dombes: sa veuve, Marie-Pierrette Anselme, en fit reprise, le 4 août 1755.

GIRAUD. — Menestrier, *Eloge historique de la ville de Lyon* : de gueules, au mors d'argent, à la bordure denchée d'or.



Supports : Deux lévriers ou deux licornes.

Devise : ETIAM INDOMITOS DOMAT

Etienne Giraud était plieur de soie, en 1624, Jean-Marie, apothicaire en 1053, et Jean, moulinier de soie, en 1665.

— Jean-Baptiste Giraud, seigneur de Saint-Try, fut quatrième échevin à Lyon, en 1673.

— Georges Giraud fit enregistrer, en 1749, au-greffé de l'élection de Bresse, ses lettres de secrétaire du roi, du 26 février 1657. Le même Georges Giraud, baron de Montbellet, obtint, le 20 septembre 1672, un arrêt du Conseil d'Etat qui le dispensa du droit de franc-fief pour cause de noblesse : cet arrêt fut enregistré à Bourg, par ordonnance des élus, du 15 décembre 1756.

— Elisabeth Giraud, fille de Claude-Martin Giraud de Montbellet, porta par mariage, à Nicolas des Gouttes, le fief de Mions, paroisse de Monthieu en Dombes : ce dernier en fit reprise le 15 février 1674.

— Jean Giraud, seigneur de Saint-Oyen, en 1694, obtint son entrée à l'assemblée de la noblesse de Bresse du 19 avril 1736, comme petit-fils de Georges Giraud, ci-dessus secrétaire du roi.

Ils furent représentés à Bourg, le 23 mars 1789, par Georges-Marie Giraud, baron de Montbellet, chevalier, capitaine à la suite de la cavalerie, seigneur de Saint-Aubin, la Chanay, la Beivière et la Fougère en Bresse.

GIRIÉ. — Steyert, *Armor. du Lyonnais* : d'azur, à un buste de Minerve armé d'or sur une terrasse de sinople.



Famille lyonnaise qui compte un conseiller au présidial, au XVIII^e siècle. Jean-Pierre Girié, écuyer, fut admis à l'assemblée de la noblesse de Dombes, du 12 mars 1789, pour ses possessions à Saint-Didier, Garnerans, Chaneins, Genouilleux et Montceaux.

GIRINET. — Jean Girinet était conseiller au Parlement de Dombes, en 1559.

GIROD. — Jean Girod, damoiseau, fit hommage, le 27 septembre 1400, à Louis de Bourbon, souverain de Dombes pour plusieurs terres à Thoisse.

GIROD. — Cachets de famille : tiercé en bande d'or, d'azur et de sable, au chevron d'argent brochant sur le tout. Les lettres patentes de 1809 ajoutent : surchargé d'une fasce de gueules à la croix de chevalier de la Légion d'honneur, franc quartier de baron membre du collège électoral. (Albrier.)



Jean-Louis Girod, né à Gex, le 14 juillet 1758, fut tour à tour châtelain de Gex, maire de cette ville, en 1780, président du tribunal de Nantua, incarcéré

sous la Terreur avec son beau-père, M. Fabry, ancien subdélégué du bailliage, représentant de l'Ain au Conseil des Anciens, puis au Conseil des Cinq-Cents et au Corps-législatif. Maître des Comptes, en 1807, député en 1848, chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808, puis investi du titre de baron, avec érection de majorat volontaire de 5,060 francs composé d'immeubles au territoire de Gex, par lettres patentes du 12 juin 1809 (Dict. des anoblissements). Il est mort en juillet 1839, laissant quatre fils.

— L'aîné Amédée, baron Girod de l'Ain, né à Gex, le 18 octobre 1784, fut substitut du procureur impérial à Turin, procureur impérial à Alexandrie, substitut du procureur général à Lyon, auditeur au Conseil d'Etat, avocat général à Paris, de 1806 à 1811, président du tribunal de la Seine aux Cent-jours, député en 1845, conseiller à la Cour royale de Paris en 1849, député d'Indre-et-Loire en 1827, vice-président de l'Assemblée, préfet de Police le 1er août 1830, président de la Chambre des députés le 1er août 1831, ministre de l'instruc-

tion publique en 1832, pair de France, en octobre 1832, grand croix de la Légion d'honneur. Il est mort à Paris le 27 décembre 1847, laissant de son mariage avec M^{lle} Sévard de Beaulieu, petite-nièce du duc de Plaisance, plusieurs enfants, entre autres Edouard Girod, ancien député de l'Ain.

Jean-Marie-Félix Girod, frère cadet du baron Girod, né à Gex, en 1789, prit part, comme capitaine, aux guerres de Russie, de Saxe et de France ; colonel d'état-major, en 1830, il fut nommé, en 1832, député de Nantua et maréchal de camp, en 1842. Il a été promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur le 27 avril 1838.

LA GLACE. — Chevillard, Armor. gravé : *d'or, à trois hures de sanglier de sable.*

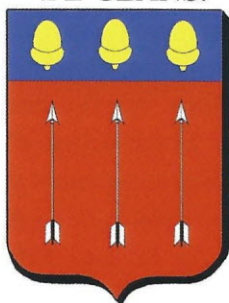


Originaires du Bugey : seigneur de Chary et de Villebois. Ils ont été maintenus dans leur noblesse, en 1698.

DU GLAS. — Chevillard, Armor. gravé ; *d'azur, au château de trois tours d'argent, ajouré et crénelé de sable : en abîme les armes de Douglas.*



DE GLANS. — Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse*, 1866; *de gueules, à trois flèches d'argent, au chef cousu d'azur chargé de trois glands d'or.*



Nicolas de Glans, vivant à Saint-Amour, en 1595, est la tige connue de cette famille, qui fut représentée, le 23 mars 1789, à rassemblée de la noblesse de Bresse, par Emmanuel-Joseph-Marie de Glans, seigneur du fief de Cessiat, lieutenant-colonel de dragons, chevalier de Saint-Louis.

GLETTEINS. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, Armor. : *losangé d'or et de gueules.*

Famille chevaleresque de Dombes. Nicard de Gletteins est mentionné, en 1096, dans une donation à l'abbaye de Saint-Barnard de Romans.

— Guigues de Gletteins fut témoin, l'an 1263, du testament de Guichard de Beaujeu.



— Durand de Gletteins, seigneur dudit lieu, fit hommage, en 1294, au sire de Thoire-Villars de la seigneurie de Cordieu.

— Guillaume de Gletteins, après lui seigneur de Gletteins, Cordieu et de Francheleins, par sa femme, eut quatre enfants qui formèrent quatre branches :

1° Les aînés qui prirent les nom et armes de Francheleins ;

2° Guillaume II, le second des enfants de Guillaume, forma les seigneurs de Jarniost, éteints par Antoine de Gletteins, chanoine, comte de Lyon, à la fin du XVIe siècle ;

3° Jean, son frère puiné, continua les seigneurs du Biard, en Dombes, qui finirent par Antoine, seigneur de Biard, à la troisième génération ;

4° Josserand de Francheleins, dit de Gletteins, fut souche des seigneurs de Combes en Lyonnais, éteints au XVIe siècle.

M. Steyert mentionne une cinquième branche éteinte, vers 1380, dans les Nagu.

On trouve, dans les registres du Parlement de Dombes, le récit d'un drame sanglant qui prouve comment peut être subitement rompu le fil d'une longue et glorieuse lignée: « Le nommé Antoine Cebin, dit le capitaine de Tourbes, avec trois autres particuliers, après avoir soupé au château de Gletteins, pendant la nuit du 13 septembre 1585, tuèrent Alexandre de Gletteins, écuyer, seigneur dudit lieu, Antoinette Gaspard, sa femme, deux chambrières et un valet, et ne laissèrent qu'une petite fille âgée de quatre à cinq ans; ensuite ils volèrent tout l'argent du sieur de Gletteins et se sauvèrent en Savoye. Le capitaine de Tourbes ayant été trouvé prisonnier du duc de Savoye à la prise du château de Miolans, il fut envoyé prisonnier en la prison du Parlement, le 13 septembre 1600, et son procès fait en suite de commissions particulières du roy de France et du souverain de Dombes. Le procès fut poursuivi à la requête de Chrétienne de Gletteins, femme de Jean-Jacques Arod, écuyer, sieur de Montmelas, et d'Antoinette de Gletteins, femme de Jean de Varennes, sieur de Rappetour, demoiselles, filles et héritières de feu Alexandre de Gletteins et de demoiselle Gaspard. Par arrêt du 23 novembre 1600, le capitaine de Tourbes fut condamné à être rompu vif en la ville de Trévoux, à expirer sur la roue, et son corps mort être exposé au port de Franc. Il fut exécuté le 24 novembre aud. an. »

GODARD. — D'Assier de Valenches, *Mémor. de Dombes, d'or à la bande d'azur, chargée de trois défenses de sanglier d'argent.*



Jacques Godard était juge garde à la Monnaie de Dombes. Il fut remplacé, le 14 mars 1639, par André Bollioud. Il était, dit M. Albrier, très-proche parent de Jacques Godard, commissaire aux saisies-réelles au bailliage d'Arnay-le-duc, échevin de cette ville, en 1725, époux de Jeanne Jadot. Il eut quatre filles et un fils, Jacques Godard, notaire royal à Chailly, de 1748 à 1749. Ce dernier fut père de onze enfants parmi lesquels :

1° Jacques Godard, seigneur de la Chaume, conseiller procureur au bailliage d'Arnay-le-Duc, puis gentilhomme servant du roi;

2° Jeanne Godard, femme de François Ligeret de Beauvais ;

3° Joseph Godard, seigneur de Barive et de Fouchey, lieutenant criminel au bailliage d'Arnay-le-Duc, de 1779 à 1790, député aux Cinq-Cents ;

4° Jacques Godard-Dubosc (1756-1833), père d'Alexandre-Pierre Godard-Poussignol, ancien représentant du peuple, en 1848 ;

5° Anne Godard, femme, en 1788, d'Emilland-Pierre Blanot, écuyer, juge de paix de Liernais ;

6° Jacques Godard, conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel de Pouilly-en-Auxois, marié à Jeanne-Marie-Rosalie Machureau.

GODON. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, Arm. : *d'azur, à un cygne d'argent, à une couronne d'or passée au cou.*



Le terrier Filiodi, de Trévoux, commencé en 1487, mentionne noble Philibert Godon, damoiseau, alors bourgeois de cette ville.

Gravanis en Dombes passa, des la Chassagne de la Molière, à Jean Godon, chevalier, seigneur de Collonges en Dauphiné, conseiller au grand conseil du roi, maître des requêtes de Louise de Savoie, mère de François I^{er}, et premier président du Parlement de Dombes, en 1532, lequel eut permission, par lettres patentes de Sa Majesté, datées de Fontainebleau, en mai 1537, de faire ajouter un troisième pilier aux fourches patibulaires érigées à Gravanis.

Il eut :

1° Claude Godon, écuyer, seigneur de Gravanis et de Villon, mort sans enfants ;

2° Anne Godon, dame de Gravanis, de Villon et de Villeneuve en Dombes, seigneurie qu'elle porta à son mari, Philibert de Naturel.

GOIFFON. — L'abbé Perneti, *les Lyonnais dignes de mémoire, d'or, au griffon rampant, d'azur à dextre et au lion rampant de gueules à sénestre, affrontés.*



Originaires du Bugey.

— Jean-Baptiste Goiffon, docteur en médecine, né le 26 février 1658, à Cerdon, habitait Lyon depuis trente-cinq ans lorsqu'il se fit inscrire sur le registre des Nommés, le 2 août 1707. Il fut troisième échevin de Lyon, en 1747 : c'était un homme distingué ; l'abbé Perneti lui a consacré une longue notice.

— Joseph Goiffon, né au même lieu de Cerdon, aumônier du duc du Maine, a laissé un ouvrage d'astronomie cité avec éloge par Lalande : *Harmonie des deux sphères*, Paris, 1754.

— Goiffon, petit-fils de Jean-Baptiste, est mort, vers 1779, professeur émérite de l'école vétérinaire d'Alfort.

Les Goiffon, qui furent seigneurs de Bramafan, paroisse de Sainte-Foy-lès-Lyon, au XVIII^e siècle, se sont éteints dans les Allut et les de Varnas.

GOISFON. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Saint-Rambert, Enregistrement d'armoiries, fol. 634, n^o 8 : Jean Goisfon, avocat en Parlement, porte *d'argent, à un pal d'azur haussé de deux roses de gueules.*



Jean Goyfon du Chevril, paroisse de Vieu, clerc notaire, écrivit, en 1445, avec Jean Goyeti de Nantua, la transaction d'entre Humbert de Mareste, prieur de l'abbaye, et les habitants de la ville.

— On trouve, en 1787, un châtelain de Maillai portant le même nom.

GOLLETI. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 431, n^o 191 ; Antoine Golleti, avocat ès cours de Bresse, porte *de gueules, à trois coqs d'or crévés et barbés d'azur et posés 2 et 1, et un chef d'or chargé d'une aigle de sable, becquée et membrée de gueules,*



Famille d'Attignat en Bresse, qui a produit un jésuite distingué par sa science et sa vertu. Il s'était adonné à la poésie et a laissé un petit recueil imprimé, ayant pour titre :

Musæ attiniacenses Lyon, 1657 ; chacun des six livres, qui le composent, est précédé d'une dédicace et des armes des nobles personnages à qui il est offert ; deux sont écrits en français.

GONARD. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Généal. : *d'azur, à la bande d'or chargée de trois étoiles de gueules et accompagnée de deux croissants d'argent 2 et 1.*



Etienne Gonard, de Châtillon-lès-Dombes, seigneur de la Chassagne et de Biolay, vivait en 1540 : il reçut des lettres de noblesse du duc Emmanuel-Philibert, datées à Turin, le 8 juillet 1576, registrées en la Chambre des comptes de Chambéry, fol. 640. (Arch. de la Côte-d'Or, B 548.)

— Jean. Gonard, enfant de Claude, son petit-fils, écuyer, seigneur desdits lieux, fut le dernier de sa famille n'ayant eu postérité de son mariage avec Françoise Bach et de Mézériat, fille de Jean, écuyer, seigneur de Mézériat. Il lui laissa le fief d'Arbignieux venu dans la famille en 1596.

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss. 1782. — XVI^e siècle. Gonard est une famille éteinte ; le fief de la Chassagne est passé entre les mains du sieur Guillien de Montjustin, gentilhomme du Lyonnais, originaire du Comtat d'Avignon.

GONET. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 282, n° 224 ; François Gonet, bourgeois de Saint-Julien-sur-Reyssouze, en Bresse, porte *d'azur à un cœur d'or, soutenu d'un croissant d'argent.*



GONOD. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 410, n° 114 ; Jacques Gonod, juge et maire de la ville de Bagé en Bresse, porte *d'azur, à un chevron, d'or, accompagné de trois croissants d'argent, 2 et 1.*



— Benoît Gonod, né à Artemare, a beaucoup écrit sur l'Auvergne.

GONVILLE. — Eldegarde, veuve du comte Arybert, en donnant, le 21 février 942, ses biens au monastère de Saint-Pierre de Satigny, se réserva la villa de Crest et ce qu'elle possédait à Gonville, in Gontiano, au pays de Gex.

— Aimon de Gonville, chanoine de Genève, est mentionné dans une sentence arbitrale, du 21 juillet 1224, entre l'abbaye de Bonmont et la chartreuse d'Oujon en Genevois.

— Léonète, dame de Gex, reconnu, le 4 février 1278, tenir le château de Saint-Jean de Gonville et autres, en fief perpétuel, de Béatrix, comtesse de Viennois et dame de Faucigny.

GONTI. — On lit dans l'église de Rancé, sur une dalle :

TOMBEAU
DE M^e GONTI
16†70
GREFIER DE
LIGNEV.

GORATY. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Saint-Rambert, Enregistrement d'armoiries, fol. 630, n° 3 ; Jean Gaspard Goraty, notaire royal à Saint-Jean-le-Vieux, porte *d'azur, à une tête de porc contournée d'argent.*



GORBON. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Saint-Rambert, Enregistrement d'armoiries, fol. 634, n° 6; Jean Gorbon, conseiller du roi, maire perpétuel d'Ardon, porte *d'argent, à un pal d'azur, haussé de deux roses de gueules.*



Armoiries identiques à celles des Goisfon.

GORINI. — Famille d'origine italienne à laquelle appartient l'abbé Jean-Marie-Sauveur Gorini, né à Bourg, le 29 octobre 1803, de pauvres parents, modestes fondateurs d'étain. Ordonné prêtre, le 14 mars 1827, il fut successivement vicaire à Nantua, professeur d'humanités au séminaire de Meximieux, curé à la Tranclière, et enfin, à Saint-Denis, près de Bourg. Ecrivain consciencieux et érudit, il a laissé un bel ouvrage ayant pour titre la Défense de l'Eglise, où il réfute avec talent les erreurs des auteurs les plus connus de son époque ; après sa mort, arrivée le 25 octobre 1859, on a publié ses Mélanges littéraires, extraits des Pères latins.

GORRAS, — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Généal. : *de gueules, à trois roses d'argent, 2 et 1.*



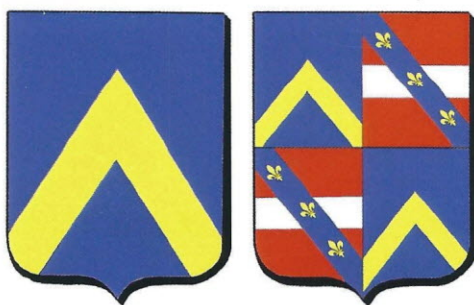
Les Gorras sont de Lagnieu, où le premier de leur maison, qui porta le titre de noble, fut Pierre de Gorras, seigneur d'Escrivieux, premier collatéral au Conseil du duc de Savoie.

— Louis de Gorras, chevalier, seigneur d'Escrivieux en Bugey, épousa Françoise de Beyviers, dite Crochat, dame de Coberthod, vers 1485.

— La famille faillit au quatrième degré dans Pierre-Marc de Gorras, seigneur de Coberthod et d'Escrivieux qui, de son mariage avec Jeanne de Menthon, eut Aymé de Gorras, mort non marié, et Aune-Prospère de Gorras, épouse de Philibert de Loges, seigneur dudit lieu et de la Peyrouse.

Lachesnaye donne la généalogie.

GORREVOD. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Généal. : *d'azur, au chevron d'or.*



Lachesnaye écartèle leurs armoiries aux 2 et 3 de gueules, à la fasce d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, brochant sur le tout, qui est de Rivoire.

Cimier : Une licorne d'argent.

Supports : Deux lions d'or.

Devise : POVR A JAMAIS.

Famille ancienne, titrée de ducs de Pont-de-Vaux, de marquis de Marnay et de princes du Saint-Empire; maintenue en 1669, (Chevillard).

— Elle remonte à Guy de Gorrevod, chevalier, seigneur dudit lieu, qui vivait en 1480.

La branche aînée faillit dans Louis de Gorrevod, qui assista, en 1506, au magnifique tournoi de Valladolid, en Espagne ; les puînés ont formé la branche des comtes de Pont-de-Vaux, vicomtes de Salins, barons de Marnay et de Montanay. Guichenon, le P. Anselme et Lachesnaye rapportent leur généalogie, illustrée par de nombreux personnages, dont nous ne pouvons rapporter ici tous les noms.

GORY. — Laurent de Gory, sieur de Belleville, et Antoinette de Bellet, sa femme, achetèrent, le 21 mars 1609, le fief de la tour de Priay, qui dépendait de la terre de Richemont.

— Jean-Baptiste de Gory leur fils, seigneur de Belleville, posséda ce fief après eux (1650).

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss., 1782. — Jean-Baptiste de Gourri, sieur de Belleville, fit enregistrer ses lettres de noblesse le 27 novembre 1656.



GOUJON. — Menestrier, *Eloge historique de la ville de Lyon* : d'azur, au sanglier de sable issant du canton senestre de la pointe, regardant un soleil d'or mouvant du canton dextre du chef, et un tertre de sinople mouvant du canton dextre de la pointe.

— Chevillard supprime le tertre de sinople.

— Maintenus dans leur noblesse, en 1669.

Jean Goujon, docteur ès-droits, célèbre avocat en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, fut élu troisième échevin en 1617 ; il déclara, en décembre 1648, vouloir jouir du privilège à lui acquis par l'échevinage. L'abbé Perneti lui a consacré une notice, t. II, p. 16.

— François Goujon, son fils, procureur général de la ville de Lyon, épousa Marguerite Cholier, fille d'Alexandre Cholier, conseiller au Conseil privé du prince de Dombes, procureur général du Parlement et devint, par elle, seigneur de la Serpollière, paroisse de Savignieu. Devenue veuve, Marguerite Cholier vendit la Serpollière à Pierre Murgier, châtelain de Villeneuve.

Jean et François Goujon sont auteurs de plusieurs opuscules historiques et littéraires publiés à Lyon, de 1608 à 1626.

GOUNOT. — Un avocat en Parlement, juge de Léal, en 1787.

GOUR. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, Arm. : d'azur, à la fasce d'or, chargée en cœur d'une étoile de gueules et accompagnée de trois coquilles d'argent, 2 et 1.

Possessionnée par acquisition au Bessey, en Bresse, elle conserva longtemps cette seigneurie jusqu'à ce qu'Etienne du Gour, n'ayant enfants d'Anne de Colomb, sa femme, eut-



fait celle-ci héritière en l'an 1500. Anne de Colomb transmit ses biens à André de Grillet, dont elle n'eut pas davantage postérité, mais auquel elle, laissa le Bessey par testament, du pénultième août 1511.

Un rameau s'était fixé en Dombes. Guichenon, il est vrai, le fait descendre de Claude du Gour, conseiller de ville à Lyon, mais on ne trouve point ce nom dans la liste, du Consulat de cette année. Ce Claude du Gour était seigneur de Chaillouvre ; il transmit cette seigneurie à ses descendants, dont le dernier fut Jacques du Gour, son petit-fils, mort non marié, après avoir institué pour héritière universelle sa sœur, Jeanne du Gour, femme de Claude-François de Joly de Choin, bailli de Bresse et gouverneur de Bourg.

GOURGIE. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Gex, Enregistrement d'armoiries, fol. 629, n° 54 ; Christophe Gourgie, notaire royal à Gex, porte *d'azur, à une gourde d'argent.*



DES GOUTTES. — Inscription lapidaire d'Alexandre des Gouttes, maître à Saint-Jean, mort en 1628 (citée par Steyert) : *d... à une bande de... , accostée d'une étoile et d'un croissant de...*



Nicolas des Gouttes, écuyer, prêta, en 1672, serment de fidélité pour son fief, maison et rente noble de Mion, en Dombes, qu'il avait eu par mariage avec Elisabeth Giraud de Montbellet.

— Jean des Gouttes de la Salle, son fils, en fit reprise, le 18 novembre 1704.

Lachesnaye cite une famille noble et ancienne de ce nom, dont était Bonne des Gouttes, mariée, le 10 juillet 1548, à Jean de Mont-d'Or: ce doit être la même.

Les armes : *tiercé en bande, au 1^{er} d'argent plein, au 2^e de gueules, à trois coquilles d'or, au 3^e d'azur, à trois barres d'or.*

GOUZ. — Cachets de famille : *de gueules, à la croix denchée d'or, cantonnée de quatre fers de lance d'argent.*



Famille ancienne de Bourgogne qui a donné des chanoinesses de Neuville en Bresse.

D'Hozier, Généralité de Bourgogne, fol. 104, Enregistrement d'armoiries; Aime Colomb le Goux, femme de Michel Bataille, seigneur de Mandelot, porte *d'argent, à une tête de Maure avec une attache*

d'argent, accompagnée de deux étoiles d'azur. 2 et 1. Au fol. 123, il inscrit les mêmes armes pour Marguerite Bataille, femme de Bernard de Roger de Saint-Micaud, écuyer, seigneur de Luzénier. Ces armoiries ne sont cependant pas celles des Bataille de Mandelot.

DU GOY. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : *d'azur, au chevron d'or, à une étoile d'argent en pointe.*



GOY. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. *d'azur, à une fasce d'argent, surmontée de trois besants du même en chef, à deux étoiles d'argent en pointe.*



Lettres patentes d'anoblissement données par le roi Henri II, à Fontainebleau, en mai 1555, en faveur de Guillaume Goy, natif d'Yenne, enregistrées en la Chambre des comptes de Lyon, le 9 juillet suivant.

— Les armoiries n'y sont pas désignées,

Louis du Goy, écuyer, seigneur de Saint-Agnès, acquit, le 19 septembre 1668 d'André Balme, la maison noble de la Faverge sous Nat-

tage, en Bugey.

— François du Goy, son fils demeurant à Yenne, en fit reprise de fief, le 14 février 1702.

GOY. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries. fol. 128, n° 181 ; Françoise Allées, de Lyon, veuve de Jean Goy, hôte et bourgeois de la ville de Bourg en Bresse, porte de sable, à un dauphin d'or, couronné de même, parti de gueules, à un lion d'argent.



Ce nom est commun en Bresse.

Il existait à Lyon une famille venue d'Abraham Goy, fils de Charles, marchand, qui portait *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois monts de trois copeaux d'argent, au chef du même, chargé d'un ours de sable surchargé de trois étoiles d'argent.* (L'abbé Perneti.)

GOYET. — Famille très-ancienne du notariat de Nantua. Jean Goy, Goyeti, était clerc-notaire en 1445. — Pierre Goyet fut quarante-sixième prieur de l'abbaye de Nantua, de 1584 à 1602.

GRAIN. — Beaune et d'Arbaumont, La Noblesse aux Etats de Bourgogne: *de gueules, (aliàs d'azur) à trois demi-vols d'or.*



Famille de Bourgogne que Chevillard qualifie seigneurs de Saint-Marsault et de Montjay. Aimé de Grain, écuyer, seigneur de l'Isle en Bresse, eut pour fils Louis de Grain, écuyer, seigneur de Mouget, qui en fit reprise de fief, le 8 août 1673.

GRAMONT. — Guichenon, Mss. vol. XX, n° 84 : *de gueules, au lion d'argent.*



Cimier : Un lion de même.

Supports : Deux lions aussi d'argent.

Un exemplaire annoté de Guichenon, appartenant à M. Guigue, porte *bandé d'argent et de gueules.*

— Une charte de 1302 conserve appendu le sceau de Geofroy de Gramont, un écu bandé de trois pièces ; autour est la légende : REDI DNI GRADI

MO..... (Arch. de l'Ain, titres de Malissoles. — Communiqué par M. Guigue.)

Seigneurs de Gramont, de Lompnes et de Montgriffon. Le cartulaire du prieuré d'Inimont en Bugey donne connaissance d'Amblard de Gramont, vivant en 1100 et 1130.

— La branche des seigneurs de Montgriffon remonte à Jean de Gramont, écuyer, seigneur de Montgriffon, Montferrand et des Echelles, en 1400; elle s'est éteinte dans Philippe de Gramont, écuyer, seigneur de Montgriffon et des Echelles, qui testa le 7 février 1533, laissant ses biens à Eléonore de Varey, sa femme.

— Quant aux seigneurs d'Andert en Bugey, Charles et Humbert de Gramont frères, écuyers, firent leur partage, le 3 août 1532. Charles n'eut que deux filles : Félise de Gramont et Lye de Gramont, dame d'Andert, femme de Guy de la Balme, écuyer, seigneur de Montchalain en Dauphiné.

La famille est distincte des Grammont de Franche-Comté issus d'un puîné des sires de Granges, au XIII^e siècle.

GRANDCHAMP. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : *coupé d'azur et de gueules, à un lion d'or brochant sur le tout.*



Noble et antique maison, qui a pris nom du château de Grandchamp, paroisse de Jaya, sur le chemin de Montrevel à Saint-Trivier. Pierre, seigneur de Grandchamp, et Claudine Le Loup, sa femme, reçurent de Claude de la Baume, chevalier, comte de Montrevel, l'inféudation de leur maison-forte, sous réserve de l'hommage, par traité du 15 avril 1442.

— Grandchamp sortit de la famille par la vente qu'en fit Louis, sei-

gneur dudit lieu, à Philibert de la Baume, écuyer, seigneur des Belouses, marié, le 27 mars 1507, à Claudine Mareschal, fille et héritière de Petremand Mareschal, écuyer, seigneur des Belouses.



La maison de Grandchamp faillit dans Guillemette, fille et héritière de Jean de Grandchamp, seigneur de Montrachier, qui épousa, à la fin du XVI^e siècle, Claude de Pélapussins, écuyer, devenu par elle seigneur de Montrachier.

Philibert de la Baume continua les seigneurs de Grandchamp : ce sont les armoiries de cette grande maison que D'Hozier a enregistrées, Généralité de Bourg en Bresse, fol. 423, n^o 161; Louis de Grandchamp, écuyer, porte *d'or, à une bande vivrée d'azur.*

—Les la Baume de Granchamp ont formé les seigneurs des, Belouses.

GRANDMONT. — Le nom doit être Gramont. Voyez ce nom.

Noble Claude de Grandmont, à la réquisition de Jean Muthon, secrétaire ducal du comté de Villars, reconnu, le 26 octobre 1491, tenir à emphytéose sous divers servis des brotteaux de bois, des vignes, terres, un pré et un emplacement de maison en la paroisse de Loyes. Le pré et la vigne avaient appartenu:

1^o à Gérard Macherat, de Loyes, suivant la déclaration reçue Rosset, commissaire à terrier de Loyes et Villars ;

2^o à noble Girard, déclaration signée Girard Bex, aussi commissaire à terrier ;

3^o en 1460, à Claude Macherat, de Loyes, déclaration devant Guillaume Bernard. (L'abbé Blanchon, Noies sur Loyes.)

GRANDES. — Des Grandes, barons de Silans, seigneurs de Croison, Grès et Apremont. Erreur de gravure dans l'armorial de Chevillard, au lieu de des Granges. Voyez ce nom.

GRANDVAL. — Ancienne famille qui hérita de la seigneurie de Mornay en Bugey, par mariage d'Evrard, seigneur dudit lieu avec Jeannette de Grandval, dont il n'eut point d'enfants. Jeannette de Grandval fit donation à son père, Girard de Grandval, seigneur de la Ferté, chambellan du roi Charles VI et de Philippe, duc de Bourgogne ; le donataire en fit hommage à Humbert VII, sire de Thoire-Villars, en l'an 1400. Les Grandval passèrent en Savoie, où ils s'éteignirent.

Des Grandval, Mornay passa, vers 1415, aux Aleman.

GRANET. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : *parti d'azur, au lion d'or et de gueules, à trois piliers d'argent posés en pal, 2 et 1.*

— M. de la Bâtie blasonne simplement *d'azur, au lion d'or.*

Vieille maison du Viennois, dont une branche paraît encore exister en Provence. Pierre de Granet était châtelain delphinal de Meuillon, en 1375.



— Autre Pierre de Granet, seigneur de Costigloles, conseiller au Parlement et siège présidial de Bourg, acheta, vers 1611, la seigneurie de Painessuyt et la transmit à sa fille unique Anne de Granet, épouse, en 1643, de Melchior de la Poype, seigneur de Saint-Julien et de Réaumont en Dauphiné. Son héritier fut Louis de la Poype de Granet, son fils, baron de la Cueille, conseiller du roi, président et garde des sceaux du présidial de Bourg.

Painessuyt passa à Samuel Guichenon, avant 1658.



GRANGES. — Chevillard, Armor. gravé : *d'azur, à trois grenades d'or ouvertes de gueules*. D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Belley, Enregistrement d'armoiries, fol. 10, n° 77; François des Granges, écuyer, seigneur de Croison, porte *d'azur, à trois grenades ouvertes de gueules*.

Cette famille, maintenue dans sa noblesse, en 1669 et 1700, a possédé les seigneuries de Croison, des Grès et porté, le titre de barons de Silans.

— François de Croison, écuyer, baron de Silans, gouverneur du fort de la Cluse, fit rebâtir le château de Grès, près Seyssel.

GRANGES. — Chevillard, Armor. gravé : *de gueules, fretté, vairé de sable et d'argent, au chef d'or*. Jean des Granges, sieur de Belmont, écuyer de la grande écurie du roi, demeurant à Seyssel en Bugey, reçut, en janvier 1661, des lettres de noblesse, datées de Paris, pour services militaires, enregistrées au Parlement le 8, et à la Chambre des comptes le 27 février 1662. Ces lettres mentionnent Nicolas et Jacques des Granges, ses frères, comme s'étant distingués aux armées ; révoquées en 1664, elles furent de nouveau confirmées, en septembre 1667. Elles servirent à Jean des Granges de titre pour son admission à rassemblée de la noblesse du Bugey, le 18 juillet 1662.

Les armoiries citées par Chevillard sont celles ci-dessus ; pourquoi D'Hozier a-t-il inscrit dans l'Armorial général, Généralité de Bourgogne, Saint-Rambert, celles ci-après, évidemment inventées par ses commis ?

— Fol. 632, n° 15, Louise-Marie de Granges de Seyssel porte *d'azur à une grange d'argent*.

— Fol. 634, n° 34, Marie de Granges, veuve d'Hector de Croison, écuyer, porte de même.

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss. 1782. — Les lettres de noblesse de la Grange, écuyer de la grande écurie, obtenues en janvier 1664, furent enregistrées le 8 février 1662.

GRANGES. — Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse*, 1866 : *de gueules, au sautoir d'or*.

Ancienne famille chevaleresque de Franche-Comté dont la branche aînée s'éteignit ; au XIIIe siècle, dans la maison de Montfaucon ; elle possédait l'ancienne baronnie des



Granges composée de trente-trois villages.

La branche cadette s'est perpétuée dans sa province jusqu'à la fin du XVIII^e siècle sous le nom de Grammont ; elle portait d'azur, à trois bustes de carnation couronnés à l'antique, écartelé, aux 2 et 3 de gueules, au sautoir d'or qui est de Granges.

Devise : DIEV AYDE AV GARDIEN DES ROIS. (Allusion à la garde de l'abbaye des Trois- Rois.).

GRANGES (en Dauphiné). — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : d'azur, à trois aigles d'or, 2 et 1.



GRANGET. — Guichenon, *Hist de Bresse*, Généal. : d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois croissants d'azur, 2 et 1.



Originaires de la ville de Montluel ; ils remontent à Hugonin de Granget, marié, le 14 novembre 1437, à Jeannette de Beaumont, fille d'Antoine, seigneur de Pélagey.

— Claude de Granget, son fils, eut de Philippe, duc de Savoie, la charge de capitaine de la ville de Montluel ; il devint, par mariage vers 1539, avec Philiberte de Gaspard, seigneur de Mions en Dombes.

— La charge de capitaine de la ville de Montluel fut continuée à l'un de ses enfants, Pierre de Granget, écuyer, seigneur de Champremont, de Mions et de l'Hôpital; il fournit, le 13 mars 1539 le dénombrement de la seigneurie de Mions.

— Claude de Granget devint, à la mort de son père, capi-taine de la ville de Bourg ; il fut père de nature filles et de René Balthazard de Granget, dont les enfants moururent jeunes.

La maison de Granget fut continuée par Jean de Granget, puîné de Pierre, mais elle finit en 1640 à Balthazard, sans lignée de son mariage avec Martianne Bernard, plus tard remariée à Claude Martin de Montbellet.

GRANIER. — Nous ignorons les armoiries de cette famille que Ph. Collet prétend avoir été possessionnée à Bereins, par suite d'acquisition au milieu du XVII^e siècle. Le comté de Sereins appartenait aux Corsant qui le vendirent, le 26 mars 1658, à François Garnier des Garets, chevalier, seigneur de Mons.

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss., 1782. — Le nom de Bereins est un nom adopté par ceux des Granier qui achetèrent Bereins après le milieu du XVII^e siècle. Les

Graniers ont été anoblis par la charge de secrétaire au sénat ou par la charge de procureur du roi au bailliage du Beaujolais ; on peut ajouter par leurs alliances avec les maisons de Busseul et de Varennes-Rappetour.

GRAVEL. — Pierre de Gravel, président et lieutenant-général au siège présidial de Bourg.

— Anne de Gravel, sa fille, épousa Melchior de la Poype, baron de Saint-Julien, seigneur de Crémieux, Rialmont et Montignieu, en 1644 : c'est une erreur de Guichenon : le nom est mal orthographié; il doit s'écrire Granet. —Voyez ce mot.

GRAVILLON. — Admis, le 25 septembre 1671 à l'assemblée de la noblesse de Bresse. Le nom a été porté par les Péricaud.

GRAVIER. — Steyert, *Armor. du Lyonnais* : d'azur, à trois croix au pied fiché d'argent.



Samuel Gravier fit enregistrer à Bourg, par ordonnance du 26 mars 1763, ses lettres de secrétaire du roi près le Parlement de Besançon du 23 mai 1693.

— Claude-Maydelon Gravier du Tiret, écuyer, acheta, le 24 juin 1757, de Bernard de Menthon, la seigneurie de la Gelière en Bresse et en fit reprise de fief, le premier décembre 1767.

— L'hommage fut renouvelé pour la Gelière et le Tiret, le 24 janvier 1788, par Jean Severin de la Gelière, écuyer, capitaine de dragons au régiment de Durefort : il comparut, le 17 mars 1789, à l'assemblée de la noblesse de Bresse.

— On trouve encore Samson Vital Gravier, pourvu, le 13 février 1727, à un office de trésorier de France en la Généralité de Bourgogne et Bresse, vacant par le décès de son père, Jean Gravier.

GREFFERAT. D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistre-ment d'armoiries, fol. 412, n° 122; Louis Grefferat, notaire royal, à Cuisia, porte d'azur, à un cœur d'argent surmonté d'un taureau d'or effrayé.



GRELONGE. — Monastère de gravi longâ, dans une île de la Saône, en face de Fareins, détruit par une inondation en 1268. Arnould de Colonges, chanoine doyen de Lyon, mort le 14 septembre 1250, lui légua 60 sols viennois.

GRENAUD. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Généal. ; *de gueules à deux bandes ondées d'argent.*



Louis de Grenaud fit hommage à François Ier, le 8 avril 1536, de la seigneurie du Rous, qu'il avait acquise de Jeanne Bergier, dame dudit lieu et de Montflory, épouse du seigneur de Montdragon, en Savoie

— Guichard de Grenaud, écuyer, vivant en 1559, eut deux fils :

1° Jean, qui forma les seigneurs de Rougemont et de Lenteaay. Joseph de Grenaud fut fait marquis de Rougemont, par le roi Louis XIV,

en juin 1694 ;

2° Bertrand, tige des seigneurs de Montillet, la Balme sur Assens et Nercia.

Jean-Louis de Grenaud était, au milieu du XVIII^e siècle, grand bailli d'épée du Bugey.

— Remarques critiques de Ph. Collet, Mss: 1782 — XVI^e siècle. L'historien dit que Guichard de Grenaud, vivant en 1559, fut le premier de sa maison qui prit le nom de gentilhomme : le temps n'est pas si reculé qu'il ne dût rapporter le titre s'il y en avait. C'est pour couvrir ce défaut que François de Grenaud, son petit-fils, prit une charge de conseiller au Parlement de Dijon, où il fut reçu, en 1672 pour l'assurer de ce côté-là, il fut ensuite Baillif du Bugey.

GRENUS. — Lachesnaye, *Dict. de la noblesse* : *parti mi-coupé, au 1^{er} d'azur, à trois épis de blé d'or, au 2^e d'argent, au serpent loqué de gueules armé d'or, au chef d'azur chargé de trois molettes d'éperon d'or, au 3^e de gueules, au chevron courbé d'or, ayant en chef deux lions affrontés d'argent et en pointe un cœur aussi d'argent, d'où sort une branche de mai:*



Devise : O MON DIEV ! TV ME VOIS, GRENVT

Ancienne noblesse des Pays-Bas. Michel de Grenut vint en France servir, sous l'amiral de Coligny et le prince de Condé : il fut tué en 1590.

— Claude de Grenut, son fils, s'établit dans le pays de Vaud, puis à Genève. Sa postérité fut reconnue noble en France, et admise aux assemblées de la noblesse du pays de Gex, le 31 mars 1763 ; les titres furent confirmés par arrêt des commissaires du roi Louis XIV, en faveur de Pierre Grenus, brigadier des armées du roi, et de Gabriel Grenus, conseiller d'Etat de la République de Genève, en date du 21 janvier 1712.

Le baron de Grenus a publié un ouvrage précieux, ayant pour titre : *Fragments biographiques et historiques, extraits des registres du Conseil d'Etat, de la République de Genève.*

GREPPO. — Famille bourgeoise de Lyon, dont l'un des derniers représentants. Antoine Greppo, acheta des Chevrois, au prix de 450,000 livres, le 4 novembre 1781, le château du Montellier en Bresse : il est mort le 13 mai 1844.

—N... Greppo, était, en 1787, notaire en Dombes et commissaire feudiste de Trévoux.

Il faut citer parmi les membres de cette famille :

Essai sur le système hiéroglyphique de M. Champollion le jeune. Paris, Dondey-Dupré, 1829, in-8. — *Notice historique sur les bibliothèques des Hébreux*. Belley, Verpillon, 1835, in-8. — *Recherches sur les loteries des Romains*. Belley, 1835, in-8. — *Notice sur des inscriptions antiques tirées des tombeaux de quelques juifs à Rome*, Lyon, Barret, 1835, in-8. — *Recherches sur l'usage des boissons glacées chez les Hébreux et chez les Romains*. Belley, 1836, in-8. — *Esquisse de l'histoire de la monnaie chez les Hébreux*. Belley, 1837, in-8. — *Lettre à M. le docteur Labus*, sur une inscription funéraire du musée de Lyon, qui paraît avoir appartenu à une femme chrétienne. Lyon, 1838. — Trois mémoires relatifs à l'histoire ecclésiastique des premiers siècles : 1° Les chrétiens de la maison de Néron; 2° ceux de la famille de Domitien; 3° essais de christianisme de quelques empereurs. Belley, 1840. — *Notices Historiques concernant les premiers siècles chrétiens*. Lyon, 1844, tiré à 100 exemplaires. — *Dissertation relative à l'histoire du culte des reliques dans l'antiquité chrétienne*. Lyon, 1842. — *Mémoire sur les voyages de l'Empereur Hadrien*. Belley, 1842. — *Dissertation sur quelques particularités des anciens cultes païens*. Lyon, 1843. — *Etudes archéologiques sur les eaux thermales de la Gaule*. Belley, 1846. — *Recherches sur les temples portatifs des anciens*. — *Histoire du culte des reliques dans l'antiquité chrétienne*. — *Notice sur le corps de saint Exupère*. — *Description d'une médaille de Pescennius Niger*.

Gabriel Greppo, décédé à Lyon, le 14 mars 1825, a laissé le château de Montellier à Aloysia Bethenod, femme de Jules Richard, ancien négociant à Saint-Chamond, qui a réuni la part de son oncle, Jean-Antoine Greppo, ancien substitut du procureur général de Lyon, mort le 18 novembre 1858, époux de Céline Bandrand de la Roue.

Une inscription sur marbre noir, dans l'église de Villars, rappelle la bienfaisance de ce dernier :

A LA MEM.
DE JEAN ANTOINE GREPPO
ANC. MAGISTRAT
PONDATEVR DES ÉCOLES DE VILLARS
NÉ A LYON LE 20 JUILLET 1796
DÉCÉDÉ LE 18 NOVEMBRE 1853
AU MONTELLIER (AIN).
PERTRANSIIT... BENEFACIENDO

GRÉZARD. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Gex, Enregistrement d'armoiries, fol. 628, n° 33 : Marin Grézard, notaire royal et procureur an bailliage de Gex, porte d'or à un pal de sable.



GRIBALD ou GRIBALDI — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Gex, Enregistrement d'armoiries, fol. 315, n° 19; Antoine-François-Vespasien de Gribaldi, seigneur de Farges,



porte d'argent, à un sautoir ancré de sable, alias d'or. (La Bâtie.)

Vespasien Gribaldi, abbé d'Ainay, devint archevêque de Vienne, vers 1569; la bibliothèque de Lyon conserve un pontifical Mss. écrit de 1490 à 1510 environ, avec ses armoiries : écartelé, aux 1 et 4 de gueules au barbeau d'argent couronné d'or, armes de sa mère, des Balbiani ; aux 2 et 3 d'or, à trois fascés de sable, et sur le tout de Gribaldi, d'or, au sautoir ancré d'azur.

Devise : PLVS PENSER QVE DIRE POVR PARVENIR

Guichenon donne dans ses Mss., vol. XVI, n° 73, la filiation de cette très-ancienne famille des seigneurs de Farges au pays de Gex, depuis Théobaldo Gribaldi, vivant en 814, sei gneurs de Chiers en Piémont.

— Mathieu Gribaldi professa, en 1540, le droit à Padoue avec une certaine distinction et se signala, à Genève, par ses luttes contre Calvin.



Leur nom avait été francisé en celui de Gribald, au commencement du XVII^e siècle ; mais nous ignorons pourquoi D'Hozier leur attribue, dans l'Armorial général de France, les armoiries suivantes : Généralité de Bourgogne, Gex. Enregistrement d'armoiries, fol. n° 49 : N.... de Gribald, dit de Fargues, le cadet porte d'or, à une grue de sable.

Pompée de Gribald et Jean-Antoine de Gribald, son frère, firent le 4 février 1602, reprise de fief de la seigneurie de Farges, au bailliage de Gex.

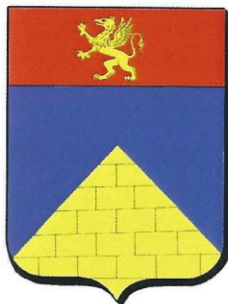
— Vespasien et Pierre de Gribald fournirent de nouveau, avec les demoiselles de Gribald, le dénombrement de Farges, le 29 juillet 1648. Cette terre, dont les Gribald conservèrent le nom, appartenait, en 1665, à Claude-François de Pobel, comte de Saint-Alban, en Savoie. La branche de cette famille qui subsiste à Evian est celle de l'archevêque de Vienne. L'albergo die Gribaldi o Gribaldenghi, dit le Teatro Araldico, imprimé à Milan, en 1847, est aussi la tige de la maison de Broglie, qui porte les mêmes armes : Una croce di S. Andréa ancorata in d'azuro campo d'oro. (Délia Chiesa, Fiori di blasoneria, Torino, 1655. — Cité par M. de la Bâtie.)

GRIFFOND. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 287, n° 253 : feu Jacques Griffond, conseiller du roi au



bailliage et siège présidial de Bourg en Bresse, suivant la déclaration de Philiberte de Tillet, sa veuve, porte d'azur, à un pairie renversé d'or et un chef de gueules, chargé d'un griffon d'argent.

GRIFFOND. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 395, n° 57 ; Marie-Philippe Canasod, veuve de Pierre-Griffond, lieutenant de la maréchaussée de Bresse, porte *d'azur, à une pyramide d'or, un chef cousu de gueules chargé d'un griffon passant d'or.*



LA GRIFFONNIÈRE. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Généal.: *d'argent à trois couronnes de sinople, 2 et 1.*



Le premier anobli de cette famille fut Claude-Louis de la Griffonnière, écuyer, seigneur de Cornier, en 1534; elle s'éteignit au quatrième degré, dans Aymé de la Griffonnière et de Pirajoux, qui, de Charlotte Becerel, eut un garçon mort non marié et quatre filles Pirajoux leur venait, par mariage, de Philibert de la Griffonnière, père d'Aymé, avec Françoise de la Charme, fille d'Alexandre de la Charme, seigneur dudit lieu de Pirajoux.

GRILLET. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Généal. : *de gueules, à la fasce ondée d'or, au lion léopardé, passant en chef d'argent, et à trois besants aussi d'argent.*



Guichenon rapporte dans ses Mss., vol. VIII, n° 215, les lettres d'anoblissement, en date du 3 novembre 1500, octroyées par Philibert, duc de Savoie, de Chablais, prince de l'Empire romain vicair perpétuel des Marches en Italie, prince de Piémont, comte de Genève, de Beaugé et de Montrond, baron de Vaux, Gex et Savigneux, à Guichard Grillet et André Grillet, son fils, de Bourg en Bresse : ces lettres enregistrées au bailliage de Bresse, le 8 mai 1563, sont signées Bochard et Arodi,

greffier.

Le même historien assure cependant, dans la généalogie de cette famille, qu'elle remonte à Girard de Grillet, écuyer, qui fonda la chapelle de Saint-Pierre et de Saint-Paul en l'église de Notre-Dame de Bourg, et auquel Philippe de Savoie, comte de Baugé, seigneur de Bresse, en 1490, donna la leyde et le copponage de la ville de Bourg, le 14 octobre 1460.

Lachesnaye les dit, à son tour, originaires de Quiers en Piémont, et fait descendre d'eux, d'après Guichenon, les Grillet de Brissac, établis à Avignon puis en Normandie.

André de Grillet eut la seigneurie du Bessey par mariage avec Anne de Colomb, dame du Bessey, veuve d'Etienne du Gour, seigneur dudit lieu du Bessey. Il fut marié trois fois et eut sept enfants.

— Nicolas de Grillet, son fils, sieur du Bessey, conseiller de ville à Lyon, en 1545, reçut, après lui, du duc Emmanuel-Philibert, le 8 janvier 1575, l'investiture du comté de Saint-Trivier, qui passa, en 1646, à Péronne de Grillet, mariée, en 1622, à Guillaume de Crémeaux, baron d'Entragues. Ce dernier écartelait ses armes de Gondy-Saint-Trivier : *d'or, à deux*



masses d'armes de sable passées en sautoir, liées, de gueules par le bas du manche (Guichenon, Mss., vol. VIII, - n° 23), par suite du mariage, le 19 juillet 1554, avec Marie de Gondy, fille d'Antoine de Gondy, écuyer, seigneur du Perron et de Thoisse, maître-d'hôtel du Dauphin.

— L'un de ses enfants fut Charles-Maximilien de Grillet, chevalier, né à Paris, en 1558, troisième comte de Saint-Trivier, baron de Pommiers, seigneur de l'Île et du Bugey, chambellan de S. A. de Savoie et grand veneur deçà les Monts, qui devint capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances de France ; il avait été dans sa jeunesse abbé de Chassagne par résignation de son oncle Pierre de Gondy, évêque de Paris. Charles-Maximilien laissa, outre deux filles, quatre fils :

1° Charles-Emmanuel, quatrième comte de Saint-Trivier, mort au service ;

2° Albert, abbé de Saint-Trivier, comte au décès de son frère aîné, époux de Péronelle-Claude d'Albon, d'où Gabrielle, décédée en 1646 ;

3° Bernardin, seigneur du Bessey, marié en Bretagne, où il n'eut qu'un fils ;

4° Marc, seigneur de Montange, père de Madeleine Grillet.

Le nom de Grillet se perpétua par les seigneurs de Taillades et de la Roquette, barons de Brissac et de Caumont, au comté Venaissin ; ils s'établirent, plus tard, en Normandie.

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss., 1782. — XV^e siècle. Les deux maisons de Grillet sont finies, l'une par la mort de Charles-Maximilien de Grillet, dernier comte de Saint-Trivier, et l'autre par celle de Guillaume de Grillet, dit du Peugeot, sieur Duvernay.

Nos historiens les font d'une même famille, ce qui ne se peut pas, car Guillaume, le dernier de sa maison, en était le quatrième ; il eût fallu que ses trois prédécesseurs eussent vécu chacun un siècle. Il est vrai que ce dernier comte de Saint-Trivier eut un frère qui fut abbé de Chassagne et qui a laissé des enfants, dont sont issus les sieurs de la Sardière.

GRILLET ou GRILLIET. — Fonds de la Chambre des comptes de Dijon (Arch. de la Côte-d'Or, B 36), fol. 125 : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent et accompagné de trois grelots d'or.*



Jacques de Grillet, fils d'Ennemont, seigneur de la Sardière, fils-naturel de noble Jacques de Grillet, prieur d'Inimont en Bresse, et de Jeanne Gaudillon, non mariée, lequel avait été légitimé, en 1578, par lettres du duc de Savoie, du consentement du comte de Saint-Trivier, fils aîné de la maison de Grillet, obtint du roi Louis XIII des lettres confirmatives de noblesse datées de Paris, en mars 1613. Il s'était marié, en 1597, avec Philiberte du Puget, veuve du sieur d'Yan, gentilhomme savoisien, et en avait eu trois enfants, dont deux mâles qui continuèrent les seigneurs de la Sardière, admis, le 15 novembre 1679, aux assemblées de la noblesse de Bresse. Ils finirent dans Mathieu de Grillet, écuyer, seigneur des Sardières, qui fit héritière, à défaut d'enfants, sa femme Angélique de Jalamondes ; celle-ci, par son testament, du 7 juillet 1693, donna les Sardières à Palluat de Jalamondes, écuyer, demeurant à Bourg.

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss., 1782. — Le 1er avril 1615, le Parlement, sans s'arrêter au règlement fait en ce pays par le sieur Degustine, en 1604, déchargea Jacques de Grillet de la Sardière des tailles, ayant égard à ses lettres de légitimation et d'anoblissement.

GRILLET. — *De sable, à trois fontaines d'argent.* Cette attribution est douteuse.



Guichenon rapporte dans ses Mss. (vol. VIII, n° 25), les lettres d'anoblissement, en date du 3 novembre 1500, accordées par Philibert, duc de Savoie, de Chablais, etc., à Guichard Grillet et à André Grillet, son fils, de Bourg en Bresse ; ces lettres furent enregistrées au greffe du bailliage de Bresse, le 8 mai 1563.

GRILLET. — Une famille de Grillet figure dans les assemblées de la noblesse du Bugy, du 15 juillet 1711 au 1er juin 1733 ; c'étaient les Grillet de la Platière, qui furent représentés à Belley, le 16 mars 1789, lors de la convocation pour les élections de députés aux Etats-Généraux, par Jacqueline-Marie de Grillet de la Platière, douairière de Pierre-Joseph-Marie de Lombard, chevalier, seigneur de Montgrillet.

GRILLON. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 426, n° 174 : Claude Grillon, bourgeois de la ville de Montluel en Bresse, porte *de sable, à un gril d'argent et un lion de même rampant dessus.*



GRILLY. — Très-ancienne famille du pays de Gex qui a joué un rôle distingué en France.

Humbert de Grilly, de Grailiaco, fut témoin, en 1164, d'une confirmation, par Pierre, seigneur de Prangins, des donations faites par son père Humbert, à l'abbaye de Bonmont en Genevois.

— Ulric de Grilly est cité, en 1179, comme donateur à la même abbaye, dans une confirmation par Arducius, évêque de Genève.

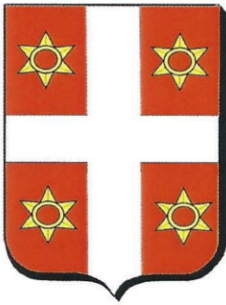
— Guillaume de Grilly était chanoine de Saint-Maurice, en 1198.

— Anselme et Humbert de Grilly, frères, chevaliers, comparaissent à une nouvelle confirmation, en 1204, à Bonmont, par Nantelme, évêque de Genève. Dans une charte de 1244, Jean, seigneur de Prangins, atteste qu'Anselme et Humbert, chevaliers de Grilly, et leur frère Richard, cèdent à ladite abbaye, moyennant 60 sols, les droits qu'ils possèdent

sur certains hommes de Gingins : parmi les témoins sont Ulrich de Grilly, fils d'Etienne et son frère Hugues.

Jean de Grilly possédait le fief de Grilly, sous l'hommage dû aux seigneurs de Prangins; Aimon de Prangins en fit donation à Pierre, comte de Savoie, le 16 septembre 1267. Le même Jean de Grilly, sénéchal de Gascogne, figure parmi les médiateurs et témoins du contrat de mariage passé à Paris, le 6 juillet 1279, entre Aimon, comte de Genevois, et Constance, fille aînée de Gaston, comte de Béarn. Il reconnut, le 1er mars 1295, tenir en fief d'Amédée, comte de Savoie, toutes ses propriétés dans la paroisse de Grilly, Commugny, Founex et la châtelainie de Prangins ; il fit même reconnaissance pour les châteaux de Rolle, d'Arnex, Commugny. Etc

GRIPPIÈRE. — Lachesnaye, *Dict. de la noblesse: de gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre molettes d'éperon d'or.*



Scipion de Gripière, seigneur de Colemont et du Quesnay, en Normandie, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes en 1538, est la souche la plus anciennement connue de cette maison établie en Normandie, en Agénois et en Bresse.

Louis-Gaston de Gripière de Montcroc, demeurant à Saint-Amour, eut, par donation, du 30 juillet 1747, de Jeanne-Nicole Desbois de Frettière, sa cousine-germaine, les seigneuries de Montsimon, Vescours et Moutalibord en Bresse.

— Nicolas-Maximilien de Gripière de Montsimon, son fils, en fit reprise, le 28 juillet 1768, mais. il les revendit, avec la seigneurie de Chavannes, de concert avec Barbe Fevret de Fontette, sa femme, à Dominique Vouty, écuyer à Lyon, le 8 décembre 1773.

Ils furent admis, le 14 avril 1739, à l'assemblée de la noblesse de Bresse.

Lachesnaye donne la généalogie.

GRISY. — Claude-Joseph de Grisy, avocat aux cours de Bresse, héritier de Guillaume de Grisy, son frère, fit reprise de fief, le 23 juin 1674 de la rente noble de Chiloup en Bresse. — Hélène de Grisy, veuve d'Etienne Favre, écuyer, fit aveu, le 27 juin 1675, pour Longris, paroisse de Lent, propriété de son mari.

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss., 1782. — XVI^e siècle. Celui qui porte le surnom de Chiloup s'appelle Grisip : il demeure à Lent, en Dombes.

GROBÉ. — François de Grobé, seigneur de Passin en Dauphiné, devint seigneur de Colonges en Dombes, par mariage avec Pernette de la Porte, fille de Jean de la Porte de Châteauvieux ; il vendit Colonges, en 1539, à Georges de Chabeu, seigneur, de Merèges.

LA GRIVE. — Steyert, *Armor. du Lyonnais* : tranché d'azur sur argent, à deux aigles fondantes en barre de l'une en l'autre. Pierre de la Grive, baron du Bourg-Saint-Christophe, devint marquis de Saint-Sorlin, par mariage avec Hélène Porros, fille de Pompée,



marquis dudit lieu de Saint- Sorlin ; le duc de Nemours, Charles-Amédée de Savoie, le racheta, en 1627.

LE GROING. — Guichenon. *Hist. de Dombes, Armor* : d'argent, à trois têtes de lion arrachées de gueules, lampassées et couronnées d'or.



Devise : DIEV, MON AIDE.

Ancienne maison originaire d'Espagne. Guillaume Le Groing, chevalier, vivait en 1145.

— Umbaud, son fils, continua la filiation.

— Jean III Le Groing était seigneur de la Motte au Groing et de Villebouche.

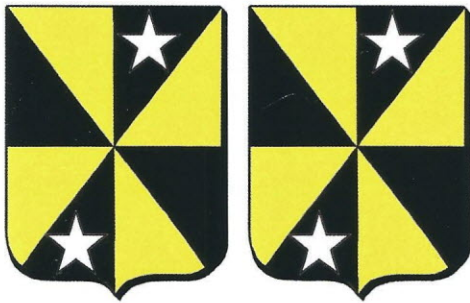
— Son fils, Guillaume, ajouta la, Pouvière en Bresse ; il devint abbé de Saint-Martin de Pontoise, doyen de Graye en Champagne et mourut au château de la Motte, en 1487.

Cette branche des Groing de la Motte s'éteignit par Marc le Groing, mort empoisonné en sa maison de la Crampaudière, en Touraine, ayant survécu à tous les enfants qu'il avait eus de Jeanne de Crunes ou de Cruvel, sa femme.

Lachesnaye donne la généalogie

GROGNIET. — Un avocat de ce nom, à Pont-de-Vaux, mourut, en 1774, avec la réputation d'un savant feudiste.

GROLÉE. — Guichenon, *Hist. de Bresse, Généal.* : gironné d'or et de sable de huit pièces, ou parti, taillé, tranché, coupé de sable et d'or.



Cimier : Une queue de paon d'or.

Supports : Deux anges au naturel.

Devise : IE SVIS GROLÉE.

Chevillard cite Grolée, seigneurs d'Oncieux, avec les mêmes armoiries, sauf deux étoiles d'argent sur les deux giron de sable du chef et de la pointe.

— D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Belley, enregistre ces dernières armes au fol. 13, n° 100 ; Jean-François de Grolée, écuyer, seigneur d'Oncieux, porte *gironné d'or et de sable de huit pièces, les deux giron de sable du chef et de la pointe chargés chacun d'une étoile d'argent.*

La maison de Grolée est originaire du Bugey, au château de ce nom, c'est l'une des plus anciennes et des plus illustres.

« Dans les archives de l'abbaye d'Esney de Lyon, il se trouve, dit Guichenon, Mss. vol. XXII, n° 5, qu'Humbert de Viviers, abbé d'Esney, avoit une sœur nommée Albine, laquelle estoit femme de Comin, seigneur de Grolée, en l'an 786. Ce Comin, seigneur de Grolée, tenoit et possédoit plusieurs grands biens, possessions, places, rentes censives et droits seigneuriaux dans la ville de Lyon, à la part qu'on appelle celle de l'empire, vers la rivière du Eosne du matin. »

Aymard et Antoine de Grolée, leurs enfants, continuèrent la descendance.

« La généalogie est tirée du livre des Généalogies de maistre Alain Charetier, secrétaire du Roy Charles septième, lesquelles généalogies il a faictes par commandement très exprès du Roy son maistre en recognoissance des signalés services et fidélité de la noblesse de ce Roy et autres. »

Jacques, seigneur de Grolée, sénéchal de Lyon, vivait en 1180.

La branche aînée faillit dans Antoine de Grolée, 1408, qui ne laissa de son mariage avec Catherine de Palagnin, que deux filles :

1° Alix, mariée à Hugues de Pierregourde, en Vivarais, 1420;

2° Béatrix, femme d'Hugonin de Chandée.

— La famille fut continuée par Aymon de Grolée, seigneur de Lhuis, Duysieu, Mespieu et Veracieu.

— Jacques de Grolée ajouta à ces possessions le château du Montellier, en partie, par suite de son mariage, le 255 janvier 1491, avec Claudine de Chiel, dame de Chauves et du Montellier.

— Sa descendance faillit par Pierre Pompée, comte de Grolée, seigneur de Lhuis, Neyrieu, Luyrieux et Champagne, lequel eut :

1° Un fils, Jean-François, mort avant son père, et deux filles ;

2° Marie-Claire, femme de Joachim du Cros, seigneur dudit lieu en Dauphiné ;

3° Renée-Béatrix, mariée à Claude d'Apchon, marquis de Saint-André, fils de Jacques, seigneur de Montrond et de Rochetaillée. — Joachim du Cros fut substitué au nom et armes de Grolée.

Le comte de Groslée assista, le 26 mars 1789. A Belley, à l'assemblée générale de la noblesse du Bugey.

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss. 1782. — XIIIe siècle. La maison de Grolé (sic) est illustre et répandue en diverses provinces, mais la tige qui étoit établie en Bugey est éteinte et confondue dans la maison des Du Gros, qui, ayant pris le surnom de Grolé, est éteinte aussi; elle a fait plus de bruit en Lyonnais qu'en Bugey.

GROLIER. — Guichenon, Mss., vol. XXIV, n° 7 : *d'azur, à trois étoiles d'argent en chef et trois besants d'or en pointe*. Dans l'Indice armorial de l'Histoire de Bresse, notre



historien ajoute *un lambel de trois pendants en chef, comme brisure des cadets.*

Cimier : Un groseiller.

Devise : NEC ARBOR, NEC HERBA

Chevillard donne les mêmes armes et les écartèle de Grillet ; il les dit maintenus en 1669.

D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 190, n° 19 bis ; Marie-Anne de Grolier, femme de François-Melchior de Joly de Choin, gouverneur de la ville de Bourg en Bresse, porte d'azur, à trois besants d'or, rangés en fasce, abaissés et surmontés de trois étoiles d'argent rangées en chef.

Originaires d'Anse et de l'Arbresle en Lyonnais. Jean Grollier, notaire et greffier de l'élection, qui testa, le 16 octobre 1479, est l'auteur le plus certain de cette illustre famille, où l'on compte sept conseillers de ville plusieurs fois réélus et trois prévôts des marchands. Le premier, qui fut échevin en 1495, est Étienne Grolier, l'un des commis à la levée des deniers imposés pour l'entrée de la reine Anne, en 1493 ; il reçut, en mai 1496, du receveur de la ville Jacques de Baileux, 24 livres pour deux queues de vin achetées de lui, par le consulat, pour faire présent au chancelier.

— Jacquemet Grolier, pour avoir injurié les conseillers et battu leur mandeur, fut condamné, le 8 décembre 1424, à se présenter à Saint-Jacquième, « dessaint, la teste nue et une torche, au poing, de trois livres. et confessera à aulte voix tous les maux qu'il a fait, qui seront registrez en un rôle. »

— Jean Grolier le jeune, a fils de Jehan Grolyer le vieil » était marchand de fer à Lyon, en 1542 (Arch. du Rhône E 4 425) .

— Charles Grolier de Servières fut maintenu dans sa noblesse comme descendant de François Grolier, secrétaire du roi en 1554.

— Georges. Grolier, seigneur du Cazault, fut conseiller au Parlement de Dombes le 17 janvier 1573, et remplacé, le 26 mars 1596, par son fils Toussaint Grolier. — Henri Grolier de Servières, avocat au Parlement, fut conseiller, le 31 juillet 1624 ; il mourut en exercice, en 1644 ; il est qualifié, à cette époque seigneur de Belair.

— Gaspard Grolier de Servières a publié un Recueil d'ouvrages curieux de mathématiques et de mécanique, Lyon, 1729.

— Nicolas Grolier, écuyer, seigneur du Soleil en Bresse, était capitaine de la ville de Lyon et forces d'icelle, en 1630.

— Après lui Humbert Grolier d'Albisse fut seigneur dudit lieu du Soleil. — Anne Grolier épousa Jean de la Garde de Cadenet, seigneur du Clairon.

— Pierre-Louis Grolier, ci-devant marquis, figure au nombre des contre-révolutionnaires mis à mort à Commune-affranchie, du 24 vendémiaire au 17 germinal an II ; il avait été condamné à mort pour avoir porté les armes pendant le siège de Lyon.

Les Archives du Rhône contiennent (E 1125 et sq.) un dossier volumineux de cette famille lyonnaise, depuis Jean Grolier marchand de fer, qui eut procès, en 1542, avec Guy

Petit, maître de la forge, en 1542 de Villiers-sur-Suize. — Lachesnaye donne la généalogie.

GEOLIER. — Famille italienne établie, d'après Guichenon, à Rome, où on l'appelait Gloriera : elle portait les mêmes armoiries que la précédente. Elle remontait à César Grolier, fils de Jean, trésorier de France.

L'abbé Perneti la dit originaire de Véronne, en Italie : Jérôme Grolier serait venu en France avec ses fils, Estienne et François, qu'il avait eus, vers 1225, d'une fille de la maison de Grimaldi, sous le règne de Louis XIII. Estienne s'établit à Anse, d'où ses descendants passèrent à Lyon; Ambroise Grolier retourna à Péronne.

Guichenon assure qu'en 1500 vivoient Eustache et Antoine Grolier, frères.

— Estienne Grolier fut conseiller du roi et trésorier général du duché de Milan ; il ne laissa qu'un fils nommé Jean Grolier, chevalier, vicomte d'Aguisy, trésorier de France et de Milan, homme de singulières doctrines et probité, curieux, amateur de l'antiquité et protecteur des gens de lettres. C'est de lui qu'ont parlé fort avantageusement, en leurs ouvrages, Jacques Strada, Mantouan, Gabriel Siméon, Florentin, Guillaume du Choul. François de la Croix, en sa Bibliothèque française, et Claude de Rubis, en son Histoire de Lyon; Louys Cœlius Rhodiginius lui a dédié son livre : *Lectionum antiquarum*, du temps qu'il étoit trésorier du duché de Milan ; mais entre tous ceux qui ont parlé de ce grand personnage, il ne faut qu'ouïr M. de Thon, au livre XXXVIII de son Histoire. »

Ce Jean Grolier, né à Lyon, en 1479, fut un bibliophile distingué : on recherche les volumes, reliés avec luxe, de sa riche bibliothèque, sur lesquels il inscrivait ces mots : Jo. Grolierii Lugdunensis et amicorum. Il est mort, le 22 octobre 1565, n'ayant, eu d'Anne Briçonnet, dame de Couvay, sa femme, qu'un fils, mort jeune et quatre filles : Jacqueline, femme de Jacques de Prunelé ; Charlotte, mariée, le 24 février 1544, à Jean, le Genevois; Anne, dame de Couvray, épouse de François Picot, et Marie, abbesse de Longchamp, près Paris.

GROS. — Etienne Gros de Portey donna, en 1097, au prieuré de Montberthoud, l'église de Chantins, fit, en outre, son fils religieux et donna 12 seyterées de terre pour le faire.

GROS. — Steyert, *Armor. du Lyonnais* : d'or, à l'aigle de sable, à la bordure du même chargée de dix besants d'or. — Le pape Clément IV portait d'or, à six fleurs de lys d'azur. (Douteux)



Seigneurs de Saint-Joyre, en Piémont, établis en France sous Charles IX. Le premier qui vint en France fut César Gros, écuyer, seigneur de Saint-Joyre, conseiller et maître d'hôtel des rois Charles IX et Henri III et du duc de Savoie ; il eut Jean Anthoine Gros, seigneur dudit lieu, de Saint-Joyre, père de René et de César Gros, seigneur de Saint-Joyre, qui devint conseiller de ville à Lyon, en 1553, et acheta, d'Antoine Ulin, la seigneurie de la Grange-Jambal-Bresse ; mais elle passa par subhastation à Gilbert de Thierry, seigneur de Vaux, lequel à son tour fut évincé par Claude Gros, fils de César et d'Anne de Buffevant, en vertu d'un arrêt du Parlement de Dijon, du 4 juillet 1640. En restituant certaines sommes, cette seigneurie fut, quelque temps après, définitivement adjudgée

aux Gerbais seigneurs de Mussel.

La Mure a publié un Abrégé de la vie du pape Clément IV, originaire de l'ancienne et illustre famille des Gros, Lyon, 1674.

GROSBUY. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 406, n° 99 : Jean Grobuy, prêtre et curé de Ceysériat-le-Revermont en Bresse, porte *d'argent, à une croix tréflée de gueules*.



GROS-DRENET. — Reg. de la Chambre des comptes de Chambéry, fol. 1299 (Arch. de la Côte-d'Or, B 548) : *d'azur, à un serpent d'argent, mis en bande*.



Devise : FATO PRVDENTIA MAIOR

Lettres de noblesse, à Turin, le 1er avril 1597, accordées par le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, à Antoine, Etienne et François du Gros-Drenet, frères, de Belley ; ces lettres rappellent surtout, les services rendus par Antoine dans la guerre contre Genève, service qui furent, en outre, récompensés, le 15 mars 1598, par une place de conseiller-auditeur en la Chambre des comptes de Savoie.

GROSJEAN. — Reg. De la Chambre des comptes de Chambéry, fol. 1270. (Arch. de la Côte-d'Or, B 548) : parti *d'argent et de sinople, d'argent à un dextrier naissant de gueules, emmorsé, bridé, chanfrainé et empanaché d'or ; le sinople à une molette d'or mise en fasce*.



Devise : GRATVS HONORE LABOR

Lettres de noblesse accordées à Nice, le 15 mai 1582, par Charles-Emmanuel, duc de Savoie, à Georges-Claude et à Jean Grosjean, dits Bordes, frères, de Cerdon.

— Le roi Louis XIII, par lettres datées de Pagnac, le 8 octobre 1620, confirma la noblesse de Claude et André des Bordes, fils de Georges Grosjean, dit Bordes, anobli par le duc de Savoie. (Arch. de la Côte-d'Or, B 38, fol. 292).

Guichenon rapporte la filiation depuis Georges et Jean : il dit qu'André des Bordes, écuyer, seigneur de Chardenost en Dombes, se retira à Dompierre de Chalamont, où il épousa Innocente de la Rossière qui lui donna postérité.

— Claude des Bordes épousa Jeanne de Grenaud et eut entre autres enfants Jean-Claude des Bordes, écuyer, seigneur du Chastellet en Bresse, qui fut gentilhomme ordinaire de M^{gr} le Prince, et eut des enfants.

GROSSI. — François Grossi, né à Massigneu-de-Rives, près Belley, vers la fin du XVII^e siècle, était médecin ordinaire du roi de Sardaigne, Victor-Amédée, et de son fils, Charles-Emmanuel ; il fut enterré dans l'église de Massigneu, le 19 octobre 1752. Il a laissé beaucoup de manuscrits qui ont été portés en Savoie.

— Son frère était procureur du roi au bailliage de Belley ; cette charge est demeurée longtemps dans la famille.

GROSSOLES. — Lachesnaye, *Dict. de la noblesse* : d'or, au lion de gueules issant d'une rivière d'argent, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.



Maison des plus anciennes du Périgord, où elle existait dès le commencement du XIII^e siècle. La branche des Grossoles-Flamarens a produit messire Agésilas-Gaston de Grossoles, chevalier, marquis de Flamarens, brigadier des armées du roi, veneur et grand louvetier de France, lequel acquit, le 23 novembre 1722, au prix de 150,000 livres, le comté de Bouligneux en Bresse, avec ses dépendances, qui sont : le Plantay, la Poype et le fief de la Villardièrre ; il en fit reprise, le 21 juillet 1723. En cette qualité, il assista, le 23 mars 1789, à Bourg, à l'assemblée de la noblesse.

GRUAT. — Saint-Germain-en-Laye, janvier 1642. Lettres de noblesse pour Jacques le Gruat, sieur de la Grue, natif du pays de Gex, capitaine de cavalerie au régiment de Gassion, en récompense de ses services militaires pendant vingt-huit ans : enregistrées au Parlement de Bourgogne, le 8 avril suivant.



Armes décrites au registre : d'azur, à une masse d'armes d'or et un badelaire d'argent, à la poignée d'or, passés en sautoir. (Communiqué par M. Albrier.)

GRUÈRES. — Guichenon. *Hist. de la Bresse*, Ind. armor. : d'azur, à une grue d'argent. Lachesnaye indique le champ comme étant de gueules.



GRUMET. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Belley, Enregistrement d'armoiries, fol. 2/4, n^o 489 : Jean Grumet, conseiller du roi en la mairie de Saint-Rambert en Bugey, porte de sable, à un pal d'or accosté de quatre grappes de raisin d'argent, posées deux de chaque côté, l'une sur l'autre.

Famille bourgeoise qui a donné des juges-mages du Bugey.



Philippe-Joseph Grumet fut un médecin distingué. Il disait, sur son lit de mort, en 1778: « Je laisse après moi trois grands médecins : l'eau, l'exercice et la diète. »

— Jean-Louis Grumet, fils de Jean, né en 1732, succéda aux charges de son père comme conseiller aux Etats de Bugey, maire de Saint-Rambert et juge-mage. M^{gr} Dépery, dans la Biographie de l'Ain, cite de lui un mémoire intéressant : Considérations sur la constitution politique du Bugey et sur la mission des députés aux Etats-Généraux, 1789. Il est

mort en 1808.

M. Grumet, avocat à Saint-Rambert, en 1787, était juge à Saint-Alban. N... Grumet de Montpié s'intitulait juge-mage civil et criminel de Saint-Rambert.

— M. Grumet, procureur à Lagnieu, était châtelain de Leyment, Loyettes, Poncin et Saint-Denis-le-Chosson.

L'ancienne cure d'Ambérieu était une des meilleures du Bugey. Le curé se qualifiait de doyen de Saint-Germain-d'Ambérieu. Le dernier qui ait porté ce nom et qui est mort dans un âge avancé, a été M. Philippe-Aimé Grumet, licencié en droit, et avocat reçu au Parlement de Dijon. Voyageant, en 1762, avec Mlle Levasseur, gouvernante de Jean-Jacques Rousseau, et l'ayant protégée contre les insultes de quelques étourdis, il reçut plusieurs lettres de remerciement du philosophe genevois, qui l'appela « un digne officier de morale » et le pria de lui choisir une retraite à Ambérieu, dont le site le ravissait. (A. Vingtrinier.)

M. Paul Guillemot a écrit la biographie de l'abbé Grumet, grande-vicaire de Toulouse, célèbre par son esprit et ses réparties spirituelles, in-4, Bourg, 1847. M. Grumet habitait le château de la Paturelle, à Saint-Germain-d'Ambérieu.

— Victime de 1793, il a de plus été fort maltraité dans un ouvrage publié il y a peu d'années et dans lequel on lui reproche, comme à la majorité du clergé lyonnais contemporain, des idées gallicanes, penchant même, vers le jansénisme.

Une demoiselle Grumet ayant épousé un M. Corréard, d'Ambérieu, fut mère du docteur Joseph-Marie-Aimé Corréard, mort en 1854, dont les livres, comme les meubles et les cheminées, portaient les emblèmes des Grumet, une grappe ou grume de raisin.

LE GUAT. — D'Hozier, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : d'azur, à une fasce d'or, à un lion



passant de même en chef et trois étoiles, aussi d'or, en pointe.

Supports : Deux cigognes.

D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 279, nos 203 et 204 ; Nicolas le Guat, écuyer, porte d'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un lion passant de même, et en pointe de trois molettes d'or

posées 2 et 1.

— André le Guat, écuyer, ancien capitaine au régiment royal, porte de même.

— Fol. 374, n° 205; Claude le Guat, écuyer, prêtre curé de Cuet en Bresse, porte de même.

Famille anoblie, par Charles, duc de Savoie, le 16 septembre 1511, en la personne de Pierre le Guat, secrétaire du bailli de Bresse, qui fit bâtir le château de Fougère et en acquit le fief. Il le donna eu dot à sa fille, mariée à Pierre Ysvard, secrétaire de S. A. de Savoie.

— Un de ses descendants, Abraham le Guat, avocat à Mâcon, obtint, le 18 septembre 1651, avec son neveu Nicolas le Guat, avocat à Bourg, des lettres de relief, son père ayant dérogé par l'exercice du négoce; ces lettres furent enregistrées au Parlement, le 18 juillet, et à la Chambre des comptes, le 14 août 1654 (Comm. par M. Albrier).

— Brice de Léguât de la Thire, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Dijon, acheta, le 9 août 1765, le fief de Genost en Bresse, et en fit reprise de fief, le 9 janvier suivant.

François le Guat, né à Saint-Jean-sur-Veyle, en 1638, quitta la France pour échapper aux persécutions dirigées contre les protestants et se réfugia en Hollande. Ayant appris que l'amiral du Quesne faisait des préparatifs pour fonder un établissement dans l'île de Mascareigne (Indes), il partit avec lui et fut mis à la tête de la colonie, où il resta cinq ans. Il a publié ses aventures sous le titre de Voyages et aventures de François le Guat, Londres, 1708; il est mort à Londres, en 1715, âgé de 77 ans. Il est quelquefois appelé le Robinson français.

Cette famille, qui va s'éteindre, fut représentée à Bourg, le 23 mars 1789, par Gabriel-Marie Le Guat, et Antoine-Marie de le Guat, chevalier des Illetes, ancien capitaine des Mousquetaires de la reine, chevalier de Saint-Louis; elle avait été admise aux assemblées de la noblesse, le 29 août 1704.

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss. 1782. — Abraham Le Guat prit des lettres de relief de noblesse, enregistrées en 1654.

GUAY. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Belley, Enregistrement d'armoiries, fol. 274, n° 191; François Guay, lieutenant des bourgeois de la ville de Seyssel, porte de gueules, à un lion d'or et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or, mouvant de l'angle dextre du chef et senestré de trois étoiles de même, posées 2 et 1.



GUENGO-ROCHAY. — Jean de Guengo-Rochay, écuyer, seigneur de la Roche, fournit, le 7 mai 1646, le dénombrement de la seigneurie de Banains, partie en Bresse et partie en Dombes.

GUEDON. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 407, n° 102; Bénigne Guédon, procureur au bailliage de Bresse, porte de



sable, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant de même.

GUERIN, — Lachesnaye, *Dict. de la noblesse* : d'or, à l'arbre de sinople, au chef de gueules, chargé de trois besants d'argent.



Famille de robe, originaire du Dauphiné.

Françoise de Guérin de Tencin, comtesse de Grolée, veuve de Jacques Laurent du Gros, laissa, par testament du 17 avril 1763, le comté de Grolée et ses dépendances en Bugey, à sa petite-nièce Claudine-Sophie de Guérin de Tencin, qui le porta, par mariage, le 6 septembre 1769, à Joseph-Marie Barraï, marquis de Montferrat.

GUERIN. — Steyert, *Armor. du Lyonnais* : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses du même, tigées et feuillées de sinople, au chef de gueules, chargé d'un croissant d'argent entre deux étoiles d'or.



Gabriel Guérin fit enregistrer, à Bourg, en septembre 1719, ses lettres de secrétaire du roi, près le Parlement de Besançon, du 27 octobre 1718; il était possessionné à Replonges.

LA GUESPE. — Famille chevaleresque, dont étaient messire la Guespe, damoiseau, présent, le 15 juillet 1301, au testament d'Henri de Villars (Bibl. de Lyon, Mss. 908), et Etienne la Guespe de Blavins, habitant Saint-Etienne-sur-Chalaronne, lequel vendit, en 1348, à Guichard de Beaujeu, Ses biens en franc-alleu dans ladite province. (Voir Varax.)

GUESTON ou GUETTON. — Menestrier, *Eloge historique de la ville de Lyon* : de gueules, à une hure de sanglier d'or.



— D'Assier blasonne : une hure de sanglier de sable. Chevillard les dit maintenus en 1669.

Philippe Gueston, marchand à Lyon, en 1623, acquit une charge de conseiller du roi, maison et couronne de France ; il fut troisième échevin, en 1641 (Arch. du Rhône, E 1443).

Steyert le dit originaire de Restornat en Velay.

— Le Parlement de Dombes enregistra, le 16 janvier 1644, les lettres de provisions à l'office de conseiller notaire et secrétaire du roi, maison et couronne de France, de Philippe Gueston et de Barthélémy Gueston, son fils, seigneurs d'Amareins, afin qu'ils pussent jouir des droits de noblesse. Il avait acquis Amareins de Jacques Trouilleur; son petit-fils maternel, étant mort sans enfants, laissa cette terre, par testament, à Elisabeth-Thérèse-Eléonore de Tiége, sa veuve, qui la revendit à Fleury Bordeaux, trésorier de France.

L'abbé Perneti (t. II, p. 389), parle d'un Gueston « fameux Lyonnais, dont le grand Colbert se servit pour l'établissement de la compagnie des Indes, devenue si florissante, et qui mourut à Ormus dans le golfe Persique. ».

Ils ont été titrés de comtes de Châteauvieux, de barons de Fromentes et de Vaux (fief acquis des Champier), de seigneurs de la Bussière et de la Duchère.

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss. 1782. — Châteauvieux est un nom porté par plusieurs maisons par les acquisitions qu'elles ont faites de cette terre ; les derniers possesseurs sont les Gueston et les Gayot, originaires de Saint-Chamond, et anoblis par le Consulat de Lyon.

LA GUETTE. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Belley, Enregistrement d'armoirie, fol. 9, n° 68 ; Jacques la Guette porte d'or, à un ours passant de sable.

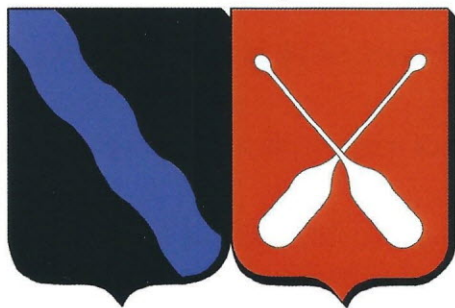


Pierre-Antoine de la Guette fut pourvu, le 30 avril 1745, à un office de conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, contrôleur en la chancellerie établie près le Parlement de Dijon ; il testa, en 1749 (Arch. du Rhône, E 1144), laissant la baronnie d'Heyriat à Jean-Pierre-Emmanuel de la Guette, son fils ; celui-ci présenta ces lettres pour son admission, le 30 août 1751, à l'assemblée de la noblesse du Bugey, où elle figura, en 1776, sous le nom de la Guette de Mornay.

— Jules-Frédéric-Amédée La Guette de Mornay fut créé baron de l'Empire, avec dotation impériale. Il est mort, le 19 mai 1845, laissant des représentants.

François-Joseph de la Guette de Mornay, seigneur d'Heyriat, représenta la famille à Belley, le 16 mars 1789.

GUI. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, supplément p. 600, Enregistrement d'armoiries; feu Simon-Gui, écuyer, seigneur de l'Abergement, conseiller, maître d'hôtel ordinaire de S. A. R. MONSIEUR, et Elisabeth de Laramisse, sa femme, porte de sable, à la bande ondée d'azur, accolé de gueules, à deux avirons d'argent posés en sautoir.



GUICHARD. — D'Assier de Valenches, *Mémor. de Dombes* : de gueules, à la tour d'or, au chef cousu d'azur, à trois croissants d'argent.



Famille de Dombes, sieurs de la Sidoine. Nesme Guichard était notaire châtelain de Beauregard, en 1645; de son mariage avec Catherine Convers, il eut Mathieu, qui le remplaça dans son dit office, Jean Guichard aîné, qui, en 1669, fut substitué à son frère et Jean Guichard, jeune, marchand à Villefranche.

— Laurent Guichard, marié à Marie de la Praye, fut conseiller de S. A. et lieutenant particulier, au bailliage de Dombes, en 1787, puis conseiller au Parlement de Dombes, le dernier avril 1699.

— François Guichard, écuyer, conseiller au Parlement, le 14 avril 1735, devint président à mortier, le 13 mai 1752 ; il eut : Marie-Avoye Guichard, mariée, en 1773, à Joseph de Bernon, chevalier, trésorier de France au bureau des finances du Dauphiné, et Jean-Louis Guichard, chevalier, conseiller au Parlement de Dombes.

(Documents communiqués par M. Scipion Cozon.)

Ce Jean-Louis Guichard, ancien conseiller de l'ancien Parlement de Dombes, assista, le 13 mars 1789, à l'assemblée de la noblesse, à Trévoux.

Il y avait à Lyon une famille descendue d'André Guichard marchand pelletier au faubourg de Vaise, qui doit être de même souche.

GUICHARD. — Famille noble de Dombes, qui fut possessionnée à Fontanelle, qu'elle vendit à André Joussaud, qui en fournit le dénombrement, le 15 avril 1552 ; cette famille ne peut être la même que la précédente.

A la même époque vivait Claude Guichard, châtelain du Bourg-Saint-Christophe, depuis, sénateur à Chambéry, homme distingué par sa science, que le président Antoine Favre, dans son *Codex fabrianus*, appelle « son compère. »

GUICHARD. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 396, n° 6/1 ; Joseph Guichard, conseiller d'honneur au bailliage et présidial de Bourg en Bresse, porte d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or, 2 et 1.



Jean-Baptiste-Joseph Guichard fut pourvu, en avril 1690, à l'office de conseiller honoraire au bailliage de Bourg en Bresse.

GUICHARD. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Belley, Enregistrement d'armoiries, fol. 270, n° 166; Pierre Guichard, conseiller du roi, maire perpétuel en la ville de Saint-Rambert, porte d'or, à deux clefs de sable passées en sautoir et un chef de gueules.



Claude Guichard, seigneur d'Arandas, d'Argis et de Tenay, né à Saint-Rambert, vers le milieu du XVI^e siècle, est l'auteur d'ouvrages rares et curieux : il a traduit Tite-Live et publié un *Traité des funérailles chez les anciens*, Lyon, 1581. Citons encore : *Les premiers loisirs de René de Lucinge*, Chambéry, 1598, et *la Fleur de la poésie morale consacrée à la fleur des roys, le roy des fleurs de lys*, Lyon, Rigaud, 1614

GUICHARDOT. — Noble Louis Guichardot, écuyer, est cité, en 1603, comme arrière-vassal de la baronnie de Marboz.

LA GUICHE. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, Armor. : *de sinople, au sautoir d'or.*



Cimier : Une pomme de pin.

Supports : Deux lions lampassés de gueules.

Devise : AV PLVS HAVT.

La seule existante des familles chevaleresques du Mâconnais, où elle remonte à Renaud, seigneur de la Guiche, qui fit hommage, en 1200, au duc de Bourgogne.

Elle a formé deux branches :

1^o Les comtes de Saint-Géran et de la Palice éteints par Suzanne-Madeleine de la Guiche, morte religieuse, fille de Mme de la Guiche, amie de Mme de Maintenon.

— Jean-François de la Guiche Saint-Géran fut maréchal de France, chevalier des ordres du roi, le 31 décembre 1619 ;

2^o Les comtes de Sivignon, seigneurs de Garnerans en Dombes, depuis Georges de la Guiche, bailli de Chalon, panetier du roi François I^{er}.

— Jean de la Guiche, seigneur de Sivignon, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, était possessionné en Bresse en 1617, par mariage avec Renée de Châteaueux. (Arch. du Rhône, E 1149.)

— Philibert de la Guiche fut gouverneur de Lyon, en 1595.

— Ils sont représentés actuellement par Philibert-Bernard de la Guiche, né le 30 août 1815, ancien capitaine d'état-major, ancien député, et par son frère Charles de la Guiche, né le 12 mai 1822, officier dans l'armée pontificale.

Lachesnaye donne la généalogie.

GUICHELLET. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 425, n^o 171 ; Jean Guichellet, notaire et procureur en la ville de Pont-de-Vaux, en Bresse, porte *d'argent, à un gui de chêne, la tige en bas, de sinople, et un chef d'azur chargé d'une étoile d'argent accostée de deux croissants de même.*

L'abbé Pierre Philibert Guichellet, né à Pont-de-Vaux, le 20 décembre 1736, est auteur



d'un Recueil de fables où l'on rencontre le mérite de l'invention avec les charmes du style.

— Un Guichellet, avocat, était, en 1787, juge du fief de la Bourlière, près Pont-de-Vaux, de Montiernoz et de Servignat.



GUICHENON. — Papillon, Bibliothèque des auteurs de Bourgogne : *de gueules, au sautoir d'or, engoulé de quatre têtes de léopard mouvantes des angles, chargé en cœur d'une autre tête de léopard du champ.*

Devise : FIDELIS PRÆMIA PENNÆ « elle rappelait, dit M. Allut, avant-propos de l'Inventaire des titres de Guichenon, la cause de son anoblissement, en même temps qu'elle était pour l'écrivain un témoignage et comme un certificat de l'exactitude avec laquelle il écrivait l'histoire, exactitude, dont malgré l'attestation du roi Louis XIV, on l'a souvent accusé de s'être écarté. »

Grégoire Guichenon, médecin à Châtillon-sur-Chalaronne, épousa, le 10 septembre 1595, Claudine Chaussat, fille d'un honnête marchand, bourgeois de cette ville ; il eut deux fils qui firent deux branches :

1° Daniel Guichenon, médecin à Châtillon, marié à Esther Regnaud, fille de feu Jacques, seigneur de Mespillat, d'où Daniel, avocat, élevé par son oncle Samuel et son héritier testamentaire. De Symonne Giract, il eut Charles, Hiérosme et Guy, religieux, et deux filles, Marguerite, sans enfants de deux mariages avec Thomas Burtin et Claude-Joseph Guillot, et Marie-Marguerite, qui épousa Claude-François Riboud, bourgeois de Pont-d'Ain, auquel elle donna postérité.

2° Samuel Guichenon, l'historien, accidentellement né à Mâcon, le 18 août 1607, avocat au présidial de Bourg, lieutenant de juge du comté de Châtillon ; plus tard il s'intitula docteur en l'un et l'autre droit, conseiller du roi, historiographe de France, de Savoie et de Dombes, chevalier aux éperons dorés, comte palatin, chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare et seigneur de Painessuit : il reçut, le 2 décembre 1658, du roi de France, des lettres de noblesse, qui sont imprimées en entier dans la Biographie des hommes célèbres de l'Ain, par Msr Depéry. Il fut reçu à l'assemblée de la noblesse de Bresse, le 15 juillet 1662 ; son nom se retrouve dans celle du 15 décembre 1664 (J. Baux). Il mourut à Bourg, le 8 septembre 1664 (Ph. Le Duc), et fut inhumé dans l'église des Jacobins.

Il avait épousé Isabeau Huret, qui mourut en novembre 1650, puis Anne Polliat, fille du châtelain de Bourg, enfin une troisième femme dont le nom nous est inconnu. De la seconde seulement, il eut un fils marié, mort sans enfants, deux filles mortes jeunes dans un couvent, et une troisième fille, nommée Antoinette, morte le 24 juillet 1724 ; elle se maria, le 29 avril 1679, avec Jean-Joseph de Jacob, écuyer, seigneur de la Cottière, capitaine au régiment de Piémont, auquel elle donna postérité ; veuve de lui, Antoinette Guichenon épousa, le 2 août 1699, Jean Catin, écuyer, seigneur de Genoux et de Certines, son parent.

Painessuit demeura aux Jacob : Jean-Louis de Jacob, son fils aîné, s'intitula seigneur de la Cottière et de Painessuit.

M. Philibert Le Duc a publié le Testament de Guichenon, Bourg, 1850, où il indique les ouvrages qu'a laissés le grand historien de nos contrées, dont les travaux, en dépit des critiques quelquefois envieuses de son neveu, Philibert Collet, sont estimés et font autorité; en voici l'indication :

OUVRAGES IMPRIMÉS :

- 1° Histoire de Bresse et Bugey, Lyon, 1650 ;
- 2° Histoire généalogique de la royale maison de Savoie, Lyon, 1660 ;
- 3° Bibliotheca Sebusiana, Lyon, 1660 ;
- 4° Episcoporum bellicensium chronographica series, Paris, 1642;
- 5° Le Projet de l'histoire de Bresse et Bugey, 1645 ; .
- 6° Le Dessein de l'histoire généalogique de la maison de Savoie ;
- 7° Le Dessein de l'histoire de la principauté de Dombes

MANUSCRITS :

- 8° Histoire de la souveraineté de Dombes, publiée par M. Guigue, Lyon, 1863 ;
- 9° Remarques sur Mezeray ;
- 10° Remarques sur les mémoires de la maison de Vienne, par Guinnemaud ;
- 11° Histoire de Christine de France, duchesse de Savoie.

La bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier possède trente-cinq volumes, recueil précieux de pièces curieuses intéressant nos contrées, originaux ou copies que M. le docteur Prunelle eut la bonne fortune de découvrir à Auxerre, où elles provenaient du cabinet de M. Laurent Pianello de la Valette, président des trésoriers de France en la . Généralité de Lyon, le Mécène et l'ami des gens de lettres ; deux autres volumes sont à la bibliothèque de Bourg.

D'après M. Jauffred, Notice, sur Ph. Collet, imprimée en tête de Rolinde, Daniel Guichenon, médecin à Châtillon, eut un autre fils que Daniel l'avocat: il s'appelait Jean Guichenon. Il fut aussi docteur en médecine et épousa Jeanne Brulet, qui lui donna Jeanne Guichenon, mariée, vers 1671, à Philibert Collet, avocat, puis substitut du procureur général au Parlement de Dombes, de 1673 à 1695.

M. Philibert Le Duc, dans la Généalogie de la famille de Guichenon, ne cite pas ce Jean Guichenon comme frère de Daniel l'avocat.

Un religieux augustin, du nom de Germain Guichenon, a composé une Vie de Camille de Neufville de Villeroy, archevêque de Lyon, Trévoux, 1695, et une Histoire des révolutions du comté de Bresse, Lyon, 1709, mais ce Germain Guichenon, que les uns disent neveu de Samuel Guichenon, paraît être d'une autre famille que celle de ce dernier.

On trouve le nom porté, du vivant de notre historien, par d'autres personnes.

— Etienne Guichenon, avocat au Parlement, était, en 1787, juge honoraire de Châtillon-lès-Dombes.

— Les derniers furent Etienne et François Guichenon, docteurs-médecins dans le XVIII^e siècle. Le nom s'est éteint par Etienne-Jérôme Guichenon, docteur-médecin à Thoisse, mort en 1839, dans sa maison de campagne de Ville-Solier, sans laisser de postérité, (Reg. De l'Etat civil de Châtillon-lès-Dombes.)

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss., 1782. — Samuel Guichenon obtint des lettres de chevalier et de noblesse datées à Lyon, le 2 décembre 1658 ; je ne vois pas l'enregistrement. Je sais bien que ses enfants furent compris au rôle de la taille de la ville de Bourg.

GUIDO. — Originaires d'Arbent en Bugey. Guillaume de Guido, seigneur de Marsonnas, et Jean de Guido, prévôt du Mont-Cenis, son frère, acquirent, le 2 octobre 1472, la seigneurie de Danenches. Guillaume n'eut que deux filles de Guillemette de Berchod, sa femme, Marie et Claudine, qu'il fit ses héritières par testament du 12 mars 1507.

— Marie Guido apporta à Claude de Beyvière, son mari, ladite seigneurie de Danenches, par partage avec sa sœur, le 28 mai 1509.

GUIÉNARD. — Joachim Guiénard, seigneur d'Andelot, fit, à cause de ses possessions à Bourg, Ceysériat, Marboz et Coligny, enregistrer en l'élection de Bresse, en 1723, ses lettres de président au Parlement de Besançon, du. 1er septembre 1704. — Gaspard Guiénard fut créé marquis d'Andelot, par lettres de juin 1744.

Ils firent leurs preuves de noblesse devant Chérin, le 9 juin 1784.

GUIES. — D'Assier de Valenches, *Mémor. de Dombes* : d'or, à une fasce d'azur, accompagnée de trois roses de gueules.



Le nom est Guye : famille de Bourgogne qui a donné plusieurs conseillers au Parlement de Dijon.

Claude Guies, ancien lieutenant-général au bailliage d'Auxonne, fut, le 30 décembre 1682, second président à mortier au Parlement de Dombes.

GUIFFREY. — Guichenon. *Hist. de Bresse, Ind. armor.* : d'azur, à un griffon d'or becqué d'argent.



Venus de Dénonces, en Bugey. Benoit Guiffrey, vivant en 1580, testa le 2 octobre 1623; il s'était marié deux fois, de sa première femme il eut deux fils la seconde ; fut Yolande de Valin, fille de Claude, écuyer, seigneur de Corneliu en Dauphiné. Ses enfants furent :

1^o Jean de Guiffrey, seigneur du Vachat, qui suit ;

2° Gaspard, décédé sans enfants ; il testa le 1^{er} avril 1614 ;

3° Marguerite, mariée à Jean-Baptiste de Bachod, écuyer, fils de Claude, écuyer, seigneur de Nercia et de Verfey et de Madeleine de Fétans.

— Jean de Guiffrey, écuyer, seigneur du Vachat ; il fut homme de coeur et le fit paraître en plusieurs occasions: Il épousa, le 15 mai 1612, Charlotte de Bellegarde (du Faucigny), veuve Robert de Montvagnard, écuyer, seigneur de Sénoches, et fille d'Humbert de Bellegarde, écuyer, seigneur de Belle garde et de Buffevant ; puis, en secondes noces, Jacqueline de Fétans, fille d'Aynard, seigneur de Fétans et de François de la Cour. De ces deux femmes, il n'eut d'enfants et fit sa deuxième femme héritière. (Guichenon, Mss., vol. XXIII, n° 29.)



Guichenon cite Guiffrey-Boutières : *d'or, à une bande de gueules chargée d'un griffon d'argent.*

GUIGNARD. — Menestrier, *Eloge historique de Lyon* : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux tours d'or en chef et d'un coutelas, couché en pointe, de même.*



Devise : FORT ET FERME.

Etablis à Lyon, en 1600. Jean Guignard, contrôleur général du tail- lon, fut élu troisième échevin, en 1621, et anobli par cette charge. De Suzanne Dupin, il laissa postérité ; l'un de ses enfants, Denis de Guignard, fit hommage, en 1672, pour la seigneurie de Merèges et dépendances en Dombes ; il fut prieur d'Inimont, en Bugey, et testa le 15 mars 1696.

— Son neveu, Jacques Guignard, prévôt des marchands, à Lyon, en 1654, prit le titre de marquis de Saint-Priest.

— François-Emmanuel de Guignard, vicomte de Saint-Priest, fut ministre de l'intérieur de Louis XVI, en 1790 ; après l'émigration, il devint lieutenant-général et fut créé comte et pair de France par lettres royales, enregistrées le 2 mai 1818.

Une branche, passée en Russie, s'est éteinte à Moscou, en 1851 ; d'autres passèrent en Languedoc, puis à Paris, où elles existent dans les branches de Saint-Priest et d'Almazan.

GUIGONARD. — Reg. de la Chambre des comptes de Chambéry (Arch. de la Côte-d'Or, B 548) : Lettres de noblesse, datées de Thonon, le 10 mai 1430, accordées par Amé- dée VIII, duc de Savoie, à François Guigonard, de Pont-de-Vaux, son secrétaire ; les lettres, font mention d'Etienne Guigonard, frère de François, anobli lui et sa postérité « usqu'è in infinitum. » Les armoiries n'y sont pas désignées.

GUIGUE. — Famille bourgeoise venue de Marseille à Cluny : une branche fut posses- sionnée au XVIII^e siècle à Lyon et à Trévoux.

C'est à cette dernière qu'appartient M. M. C. Guigue, percepteur à Vonnas, ancien élève

de l'école des Chartes, « l'infatigable vulgarisateur des richesses archéologiques de nos contrées ». Nous ne citerons point tous ses ouvrages bien connus des érudits : pareille liste, prématurément faite, serait d'ailleurs très-incomplète. Nous dirons seulement que sa savante Topographie historique de l'Ain, en ce moment sous presse, formera, avec l'œuvre modeste que nous donnons ici, le plus complet Nobiliaire de province.

GUIGUET. — D'Assier de Valenches. *Mémor. de Dombes* : d'or, à l'arbre arraché de sinople; au chef de gueules, à un lion léopardé d'argent.



Seigneurs de Vaurion en Beaujolais, de 1751 à 1772, par acquisition; représentés à Lyon.

François Guiguët, docteur en Sorbonne, avocat au Parlement de Dijon, fut conseiller clerk honoraire au Parlement de Dombes, le 20 novembre 1753 ; il résigna en 1770.

GUILHERMET. — Claude-François Guilhermet, prêtre, curé de Banains, où il était né en 1728, se réfugia à Lyon lors de la révolution de 1792. Il fut de suite dénoncé, enfermé dans la prison de Saint-Joseph et extrait, le 9 septembre, par une horde de furieux conduits par un scélérat du nom de Pressavin : on lui coupa les mains, puis la langue, et on abattit à grands coups de sabre sa tête, qui fut suspendue aux arbres de la place Bellecour par des rubans tricolores.

LA GUILIE. — Dits de Molan ; voyez Molan.

GUILLEBAUT. — Lettres patentes pour Guy Guillebaut, conseiller-trésorier et procureur du duc de Bourgogne, et pour sa postérité, 1436.

GUILLENS. — Etienne de Guillens, seigneur du château de Montrotier, vendit, vers 1175, à l'abbé de Savigny, un fief sis à Vinzy : cette vente fut approuvée par Guillaume Guillens, son frère, Guillemine, mère d'Etienne Guillens, Milone, sa femme, et Pierre Guillens, son frère. (Cartul. de Savigny, fol. 140, c. 945.)

GUILLET. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : d'azur, à trois têtes de léopard arrachées d'argent, couronnées d'argent et lampassées de gueules.

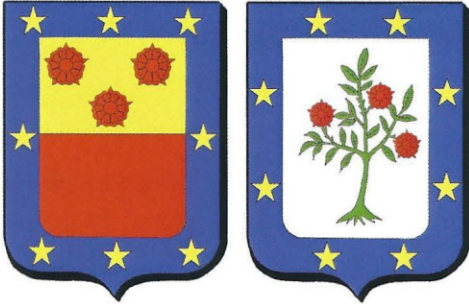


L'ancelot Guillet de Monthous, seigneur de Pougny, acheta, vers 1580, le château de Genissia, près Seyssel, de Gaspard de Coucy ; mais, n'ayant point d'enfants de Louise de Montferrand, sa femme, il laissa par testament Genissia à François d'Oncieux, qui le possédait en 1650.

GUILLIA. — Noble Lancelot Guillia, seigneur de Genissia et de Saint-Denis en Bugey, fut héritier bénéficiaire, de François d'Oncieux, fils de Jeanne d'Oncieux, premier président au Sénat de Chambéry, qui en fournit le dénombrement, le 26 janvier 1655.

Voyez l'article précédent.

GUILLIEN. — D'Assier de Valenches, *Mémor, de Dombes* : coupé d'or et de gueules, l'or chargé de trois roses de gueules, à la bordure d'azur chargée de huit étoiles d'or, 3, 2 et 3



D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 190, n° 6; Joseph de Guillens de Sala, écuyer, seigneur de Montjustin et de la Chassagne, porte d'argent, à un rosier arraché de sinople, fleuri et boutonné de gueules, à une bordure d'azur chargée de huit étoiles

d'or.

« On croit, dit Guichenon (Mss., vol. XXIV, n° 70), cette maison de même origine que celle de Guillens, dont il est parlé dans une commission donnée par le pape Clément V, à magnifique et puissant seigneur Raymond de Guillens, chevalier, seigneur de Budos, recteur de l'église du Comtat - Venaissin, en l'année 1310. »

D'après Steyert, ils sont originaires de Cahors, établis en Provence, puis à Lyon, au XVI^e siècle.

— L'abbé Perneti, qui donne les mêmes armoiries, les dit venus d'Angleterre, en 1450. Ils héritèrent des biens des Sala, vieille-maison consulaire de Lyon, où Michel Guillien ou Guilhem fut conseiller de ville, en 1536. Il était petit-fils de Jean Guilhem, qui acquit, le 29 novembre 1458, la seigneurie de Puylaval, en Languedoc. Michel Guillien, fils de Jean II, épousa à Lyon, le 16 novembre 1530, Antoinette de Sala, fille de Geoffroy, conseiller au Parlement d'Aix.

— Son fils Jean Guillien, docteur ès-droits, fut conseiller au Parlement de Dombes, le 9 septembre 1571, sur la résignation de Jérôme de Châtillon (Reg. du Parlement, fol. 30) : il mourut en 1581, époux de Sibylle Garnier, fille de François, seigneur des Garets et de Saint-Julien en Beaujolais.

— Joseph de Guillien de Sala de Montjustin, sieur, de la Chassagne, reçut des lettres de confirmation de noblesse datées à Versailles en septembre 1700 (Reg. au Parlement, le 29 novembre 1701) ; lettres confirmées à Paris, le 28 octobre 1716, et enregistrées le 22 décembre de la même année.

— Ils s'éteignirent, à Avignon, au milieu du XVII^e siècle.

Lachesnaye, qui donne la généalogie des Guillhens, du diocèse de Cahors, en fait la branche aînée de cette famille.

GUILLIOD. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Généal. : d'azur, à trois quilles d'or posées 2 et 1, au chef cousu, bastillé par en bas, de sable.



Les Guillod remontent à noble Thomas Guillod, bourgeois de Bourg, qui fit bâtir, en 1443, la chapelle du vieux couvent des Cordeliers de Bourg.

— Claude Guillod, son fils, devint, le 22 août 1649, seigneur des Bertrandières, à Condeyssia, fief qui se perpétua chez ses descendants, jusqu'à Pierre-Marc Guillod, écuyer, seigneur des Bertrandières, qui n'eut, en 1649, de Gasparde de Roussillon, fille d'Yves, seigneur de la Vermoule, qu'une seule fille, Anne Guillod.

Guichenon mentionne dans ses Mss. (vol. .XX, n° 87) Claude Guillod, damoiseau, seigneur de Berchanches en 1461 ; mais, dans la généalogie imprimée dans l'Histoire de Bresse, p. 214, il ne lui donne pas cette qualification et le dit simplement seigneur, des Bertrandières : nous ne connaissons aucun fief du nom de Berchanches.

Ils ont aussi possédé Corrobert ; Thomas Guillod, écuyer, fils de noble Thomas Guillod, bourgeois de Bourg, était seigneur de Corrobert en 1480 : son fils, Jean Guillod, écuyer, portait la même qualification en 1490.



GUILLON. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol, 411, n° 117; Claude Guillon, marchand, porte *de sable*, à trois quilles d'argent, 2 et 1, au chef cousu d'azur chargé d'un lion naissant de gueules.



GUILLON. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Saint-Rambert, Enregistrement d'armoiries, fol. 632., n° 46 ; Marie de Guillon, femme de François-Marie des Granges de Croyson, porte *d'argent*, à une anguille d'azur posée en pal.

— Fol. 632, n° 49 ; Anne de Guillon, femme de Jacques de Bricaut, écuyer, porte de même.



GUILLON. — Menestrier, *Eloge historique de Lyon* : d'azur, au sautoir d'or.

Cimier: Un pélican.

Supports : Deux pélicans.

Devise : MIHI NON SVM NATVS.

Maurice Guillon était échevin à Lyon en 1630 : il est qualifié de sieur de la Chaux, conseiller du roi au siège présidial de Lyon.

— Charles Guillon, écuyer, seigneur de la Chaux, acheta, en 1659, des Grillet, la seigneurie de Montezan en Dombes qu'il revendit à Claude Cachet.

Les Guillon, qui ont été possessionnés à Collonges et à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, et en Lyonnais aux XVII^e et XVIII^e siècles, sont encore représentés en Bresse : leur noblesse fut maintenue en 1668.

On trouve de ce nom, en 1787, un capitaine de grenadiers royaux, chevalier de Saint-Louis, capitaine du noble jeu de l'arquebuse à Pont-de-Vaux.

GUILLOT. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries :



Fol. 285, n° 243; Basile Guillot, prêtre-chanoine de Notre-Dame de Bourg en Bresse, porte *d'azur*, à trois quilles *d'or* posées 2 et 1, et un chef *de même*.

Fol. 398, n° 72 ; Claude-Joseph Guillot, conseiller du roi, élu en l'élection de Bresse, porte *d'argent*, à trois quilles *d'azur*, 2 et 1, et un chef *cousu d'or*.



Fol. 412, n° 419; Pierre Guillot, bourgeois de la ville de Bourg en Bresse, porte *d'argent*, à un gui de chêne de *sinople* dans une rivière de même, accosté des deux lettres *P G*.



Les registres du Parlement de Dombes contiennent, au fol. 120, des lettres de naturalité en faveur de Claude Guillot, marchand et bourgeois de la ville de Lent en Dombes, natif de Nantua en Bugey : elles furent enregistrées le 20 novembre ; peut-être est-il la souche de cette famille anoblie par charges de justice.

Claude Guillot, bourgeois de Bourg, acquit, au milieu du XVII^e siècle, de Jacques de Vaugrigneux ; écuyer, seigneur de Turgon, la rente et le fief sans justice de Turgon en Bresse.

— François Guillot, avocat au bailliage de Bresse, son fils, fut après lui seigneur de Turgon.

— Bazile-Marie Guillot fut, en 1775, nommé conseiller au siège présidial de Bourg.

Elle était distincte des Guillod de Bertrandières et de Corrobert, qui venaient de

s'éteindre au moment de l'acquisition de Claude Guillot, et dont elle releva en partie les armes, par suite de similitude de noms.

GUINANZ. — Amé Guinanz de Fernex, du consentement de sa femme Agnès, de son fils Pierre et de sa fille Pétronille, donna, en 1220, au chapitre de Genève, un bois de son alleu, au village de Sacconex, pour l'oeuvre de la Chartreuse d'Oujon, à laquelle il concéda en outre, dans tous les autres bois qu'il tenait en fief, l'usage, pendant sa vie, desdits bois pour le pâturage des bestiaux et pour les besoins de la maison que les chartreux avaient audit lieu de Sacconex.

GUINET. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Général. : *de gueules, à trois mâcles d'or, 2 et 1.*



D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Belley, Enregistrement d'armoiries, fol. 16, n° 121 ; N : de Montgrillet, écuyer, porte *de gueules, à trois mâcles d'or.*

Supports : Deux aigles de même, becquées et membrées d'or.

Devise : AD AETHERA VIRTUS

Jean-Alexandre Guinet, riche bourgeois de Lagnieu, faisant profession d'armes, fut anobli (Arch. de la Côte-d'Or, B 548, Reg. fol. 119), par le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, par lettres datées à Turin le 13 août 1580 « pour avoir, dit Guichenon, découvert un dessein qui avoit été fait sur la vie de ce prince » ; cet anoblissement fut personnel. Alexandre Guinet prit aussitôt le nom de Montgrillet et fut souche d'une famille qui fut maintenue dans sa noblesse par arrêt du Conseil et par l'intendant Ferrand en 1699 (Chevallard). Les aînés furent seigneurs de Montgrillet et d'Esguérandes, et les cadets, seigneurs de Palamin et d'Hauterive.

D'autres Guinet vivaient dans la roture à Lagnieu ; ils ne devinrent nobles qu'au commencement du XVIII^e siècle : ce sont les Guinet de Montverd qui prirent les armes des Montgrillet pour faire croire qu'ils descendaient de ces derniers, alors éteints.

Guillaume Guinet, sieur de Montverd, fut pourvu à l'office de procureur du roi au bailliage de Belley, le 22 juillet 1620.

— Antoine Guinet de Montverd produisit, lors de l'assemblée de la noblesse du Bugey, le 28 août 1745, comme titre de noblesse, les lettres de secrétaire du roi au Parlement de Grenoble, accordées à son père Antoine Guinet.

— Antoine Guinet de Montverd représenta sa famille à Belley, le 23 mars 1789. Les Guinet ont fini par Sybille-Clotilde Guinet de Montverd, décédée, le 6 septembre 1846, qui porta ses biens aux Le Clerc de la Verpillière.

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss., 1782. — XVI^e siècle. — La maison de Guinet, qui a pris le nom de Montgrillet, fut anoblie par Charles-Emmanuel, premier duc de Savoie, pour avoir découvert une conspiration faite contre sa personne. L'historien (Guichenon) ne circonscrit pas ce grand service pour le temps, ni le lieu ; cette noblesse dépend de la foi qu'on aura à l'auteur ; elle est éteinte. Les Guinet de Montverd se sont

anoblis dans le commencement du XVIII^e siècle, par une charge de secrétaire du Roy et ne descendent point du Guinet dont parle l'auteur, quoiqu'ils cherchent à le persuader.



GUION. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 397, n° 65 ; Claude Guion, prêtre et curé de la paroisse de Verjon en Bresse, porte *d'azur, à un gui de chêne d'or, accompagné de trois joncs d'or, posés en pal, un de chaque côté du gui et l'autre en pointe au-dessous*

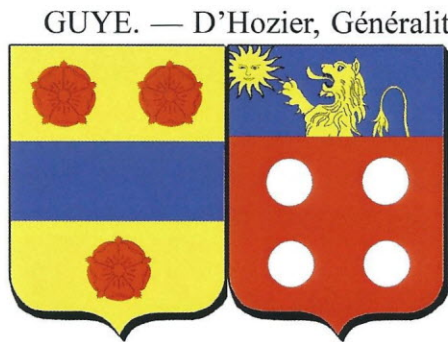


GUIRINE. — Estiennot, *Chronique de la Bruyère* : *d'argent, au lion de gueules*.

On trouve du nom Eléonore de Guirine, religieuse de ce prieuré, vers 1320.

GUPOZE. — Un membre de cette famille était, en 1787, coseigneur de Cordieu.

GUYDODE. — Noble Claude de Guydode, veuve de noble Maréchal, coseigneuresse de Dananches, figure au nombre des arrière-vassaux de la baronnie de Marboz, en 1603.



GUYE. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Enregistrement d'armoiries, Reg. 1^{er}, fol. 18 ; Joseph Guye, seigneur de l'Abergement, conseiller au Parlement de. Dijon, et Marie-Josèphe Magnin, sa femme, portent *d'or, à la bande d'azur, accompagnée, de trois roses de gueules, 2 et 1 ; accolé de gueules, à quatre besants d'argent posés 2 et 2, au chef d'azur, chargé d'un lion issant à un soleil d'or naissant du côté dextre de l'écu*.

MM. Beaune et d'Arbaumont, dans la Noblesse aux Etats de Bourgogne, blasonnent *d'or, à la fasce d'azur accompagnée de trois roses de gueules*.

La famille Guy, originaire d'Auxonne, a fourni plusieurs officiers au bailliage et au grenier à sel de cette ville. Claude Guye, reçu aux Etats de 1754, était petit-fils de Simon, capitaine au régiment de Normandie, maître d'hôtel et premier gentilhomme de la chambre de MONSIEUR, frère du roi, et petit-fils de Claude Guye, président au Parlement de Dombes,

en 1682, après Louis Rousselet.

— Il y avait encore, en 1754, à Chalon, un lieutenant du roi de cette famille. (Voyez Guies.)



GUYOT. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Généal. : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de six besants de même, trois en chef et trois en pointe.*

— Steyert blasonne *six billettes.*

Originaires de Bourg, où Estienne Guyot est qualifié de damoiseau, dès 1300.

— Geoffroy, Jean et Etienne Guyot, frères, firent hommage au comte de Savoie, en 1323, pour le fief de la Garde.

— Humbert Guyot était seigneur de Luysandres, à la fin du XIV^e siècle.

Philibert de la Garde, écuyer, seigneur dudit lieu, et d'Espeyssolles, épousa Antoinette Ribod, fille de Jean, conseiller de S. A. de Savoie et juge-mage de Bresse, 1560.

— Son fils, Guillaume de la Garde, eut pour enfants : Philibert, décédé sans postérité, et Marguerite, femme de Pierre de Seyturier, seigneur de la Verjonnière, baron de Béost, Chastenay et Montfalcon.

La branche possessionnée à la Franchise et à Chaillouvres en Dombes avait continué. François de la Garde, écuyer, avait vendu la Franchise à Jacques de Montbernon, le pénultième avril 1507.



HARCOURT. — Lachesnaye, *Dict. de la Noblesse* : *de gueules, à deux fasces d'or.* Il existe aux Archives nationales, appendu à un engagement du 24 avril 1339, un sceau avec l'écu portant deux fasces, penché d'un heaume de fasce, timbré à volets.

Cimier : Un lion issant entre deux plumes.

Le champ du sceau est guilloché. (Douet d'Arcq, *Inventaire des sceaux*)

Gilles André de la Roque a Publié (Paris, 1662, 4 vol. in-fol.) une Histoire généalo-gique de la maison d'Harcourt qu'il fait descendre de Curchetil, second fils de Corf, seigneur de Turqueville et petit-fils de Bernard, surnommé le Danois, un des seigneurs qui vinrent en Normandie avec Rollon, premier duc de cette province, en 876 : Bernard reçut la seigneurie d'Harcourt et plusieurs autres terres, et fut gouverneur et régent en Normandie l'an 912. Ses descendants ont formé plusieurs branches dont l'indication est sans intérêts pour nos contrées.

Humbert VII de Thoire-Villars épousa, en troisièmes noces, le 11 octobre 1383, Isabeau ou Isabelle d'Harcourt, fille de Jean III, comte d'Harcourt, et de Catherine de Bourbon: son père était le petit-fils d'un autre Jean d'Harcourt, que Philippe de Valois créa comte d'Harcourt, et qui mourut à la bataille de Crécy. Isabeau d'Harcourt reçut en douaire,

outre d'autres possessions, l'étang des Combes et la paroisse de la Peyrouse, en 1385, et, en l'usufruit de la terre du Châtelard en Dombes : ce château devint sa résidence favorite. En 1401, elle acheta l'hommage lige et personnel de Lyonnet de Francheleins moyennant 500 livres qu'elle lui paya comptant, moyennant quoi il promit tenir ses terres à foi et hommage. Vers 1415, elle fit bâtir près de Trévoux le château de Fourquevaux. Par son testament, du 20 novembre Isabeau d'Harcourt, veuve depuis le 7 mai 1423, fit héritier universel de tous ses biens son cousin Charles, duc de Bourbon et comte de Forez, lui substituant successivement le duc de Savoie et le Dauphin de Vienne. Elle mourut à Lyon le 7 juin 1443 et non le 16 avril, comme le rapportent les Manuscrits d'Aubret. Les documents cités par Quincarnon (Saint-Jean, pp. 56 et 59) fixent positivement ce décès au 7 juin : « Anno 1443, 7 junii, ob. Ysabella de Villars. »

« On remarque, dit M. A. Vachez dans sa Notice sur Isabeau d'Harcourt, 1868, in-8, dans la chapelle à droite du chœur de l'église de Saint-Jean (à Lyon) qui portait autrefois le nom de Notre-Dame du Haut-Don et aujourd'hui celui de Sainte-Croix, un cartouche ou cadre de pierre sculpté, élevé sur un pied-droit orné d'une statuette et placé contre le pilier qui sépare cette chapelle du sanctuaire. La forme du panneau central indique qu'il était destiné à recevoir une inscription ; mais la couche épaisse de plâtre et de badigeon qui le recouvre ne permet d'y découvrir aucun caractère. De tous les historiens lyonnais, un seul, Quincarnon, dans son livre sur l'église de Saint-Jean, nous a conservé cette inscription qui était ainsi conçue :

« Cy devant gist Isabeau de Harcourt, relaissée de feu Monseigneur Humbert de Thoire et de Villars, dame de Roussillon, Riverie, Châteauneuf, d'Argoire et du Bois, laquelle a ordonné dire, ou faire dire en tout temps, en cette chapelle, par les chanoines du Chapitre de cette église, tous les jours, une messe avant ou après l'office de saint Jean-Baptiste en bas, et toutes les semaines y faire faire la procession après ladite messe par ceux de ladite église, à tel jour qu'elle sera sevelie, et chanter les oraisons sur sa tombe. Et chaque soir de Carême, des Avents et des Quatre-Temps, livrer perdurablement à chacun de ladite église accoutumée de prendre livraison, qui sera, à Matines ou à la grand'messe et à Vêpres, en accroissant de leur livraison accoutumée, de délivrer en icelle église, telle somme d'argent, comme il semblera bon esdits seigneurs délivrer et de leur consentement. Et faire tous les ans à semblable jour qu'elle sera sevelie un anniversaire solennel, et dire la messe avec deux mitres de Saint-Jean et après faire procession par ceux de ladite église sur sa tombe, en priant Dieu pour le salut de son âme et de ses prédécesseurs. Et pour accomplir les choses susdites, leur a donné et remis les villes et châteaux de Châteauneuf et Dargoire ensemble toutes les rantes, revenus, émoluments juridiques d'iceux, laquelle dame fut sevelie l'an de grâce 1443, 7 juin. Dieu par sa miséricorde aye l'âme d'icelle. Amen. »

CVNCTIS NOT. SIT Q ANNO
DNI MCCGC XXX TERCIO EGRE
GIA ET POTES DNA TSABELLA
DE AVRICARIA DOTAVIT V
NAM MISSAM QVALIBET
FERIA SEXTA IN CAPELLA DE
BELLO MONTE BER CVRATVM
VL EJS VICARE DICENDA : CA
SV QVO DICTVS CVRATVS

DICERE NOLLET . WLĪ P CV
 RAT SCI GMAĪ DICI ET SI .
 NOLLET : P CVRAT MALLIA
 CI : DATVS DIE XX OCTOBRIS

Cette église était un antique lieu de pèlerinage pour les habitants de la Dombes et de Bresse. De la Roque assure que de son temps « il y avoit grande dévotion, et s'y faisoit des miracles tous les jours, notamment des enfants mort-nés ».

HARDI. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse; Enregistrement d'armoiries, fol.. 406, n° 100; Anne Hardi, femme de Jean Royhier, conseiller du roi, receveur des tailles en Bresse, porte *d'azur, à trois étoiles d'or et un chef cousu de sable.*



LE HARDY. — Lachesnaye, *Dict. de la noblesse* : *d'argent, à un chevron de sable, bordé d'or, potencé et contrepotencé du même; au chef d'or, chargé d'un lion passant de gueules.*



Famille de Brie, qui remonte à Nicolas Le Hardy, seigneur de la Trousse, prévôt de l'hôtel du roi en 1558.

Elle hérita du comté de Bouligneux en Bresse, par suite du mariage de Marie-Henriette Le Hardy avec Jacques-Claude de la Palu, comte de Bouligneux.

— Paul-François Le Hardy, chevalier, marquis de La Trousse, comme unique héritier de sa mère, fit reprise de fief le 12 décembre 1721 : il vendit Bouligneux, en 1722, à Agésilan-Gaston de Grossoles

HAUTEVILLE. — Le sceau d'un chapelain de Hauteville se voit encore appendu à une charte de l'an 1241 : il représente dans le champ une fleur de quatre pétales. Autour on lit: † S. CAPEL. DE ALTA VILLA.



Il a existé une famille chevaleresque du nom d'Hauteville, connue depuis Falcon et Guilherus frères, témoins de la charte de confirmation faite, en 1172, par Arducius, évêque de Genève, de donations à l'abbaye de Bonmont : le fief d'Hauteville, qui devint en 1308 un fief de la Savoie, était situé en Albanais.

Menestrier mentionne, *Abrégé du blason*, p. 72, Hauteville : *pallé d'argent et de gueules de huit pièces.*

HAUTEVILLE. — On trouve du même nom d'Hauteville un notaire royal de Châtillon, capitaine châtelain de Romans en 1787.

LA HAYE. — Albrier, *Documents communiqués*. : de sinople, à la fasce d'argent chargée d'une molette de sinople.



Cette famille a donné Louis-Marie de La Haye-Cormenin (Timon), né à Paris, le 6 janvier 1788, député de l'Ain en 1832, créé baron par Louis XVIII, vicomte sous Charles X, membre de l'Institut, auteur d'un *Traité de droit administratif* très-estimé et de pamphlets ayant pour titre : *Etudes sur les orateurs parlementaires*, Paris, 1838.

DES HAYES. — Antoine des Hayes, par testament du 30 mai 1398, légua à Hugonin des Ayes, son oncle, le fief des Ayes en Dombes, qui vint, en 1540, à Jean de Coindrieu, seigneur de Montcolon.

HEDELIN. — Steyert, *Armor. du Lyonnais* : d'azur, à la fasce d'or accompagnée de deux étoiles et d'un croissant du même.



Jacques Hedelin, juge garde et inspecteur général de la Monnaie de Lyon, possédait les domaines du Sauberthier et des Gardes en Bresse, anciennes possessions des Coligny aux XVI^e et XVII^e siècles : ils furent la dot de Jean-Claude Hédelin, son fils, inspecteur général en la Monnaie de Lyon, en son contrat de mariage reçu, le 1^{er} août 1757, par Pourra, notaire à Lyon.

HENRY. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : d'azur, à un léopard d'or sur monté de deux étoiles de même, au chef d'argent à un coeur d'azur chargé d'un nom de JÉSUS d'or.



—Le P. Menestrier, blasonne d'argent au coeur de gueules marqué du nom de JÉSUS à l'antique d'or, au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'argent.

Devises : DEDIT ILLI NOMEN QVOD EST SVPER OMNE NOMEN ou bien, TOVJOVRS EN RIS JAMAIS EN PLEVRS

Famille ancienne du commerce de Lyon où l'on trouve Jean Henry, sellier en 1405, et Pérormet Henry, sellier en 1461.

—Guillaume Henry, l'un des commis à la levée des deniers imposés à l'entrée de la reine Anne, en 1493, fut élu conseiller de ville, en 1500.

—Autre Guillaume Henry, mercier, fut élu conseiller de ville, en 1550.

— Jean Henry, acheta, avec Jean Passy, le 15 juillet 1522, du roi François Ier, le do-

maine et péage de Trévoux : il fut conseiller de ville à Lyon, en 1553.

Les Henry ont formé plusieurs branches :

1° les seigneurs de Jarniost, dont était Nicolas Henry, seigneur du dit lieu de Jarniost, marchand appelé à l'assemblée du 10 décembre 1602 ; ils s'éteignirent en 1657 ;

2° les seigneurs de Quirieu et de la Balme en Dauphiné, comtes de Crémieu et d'Altezan en Piémont : faillis dans Arthus Henry, chevalier, seigneur d'Ecoffieu, Bourgoin, Vavre, Quincieu, etc., prévôt des marchands en 1604, mort en 1649, laissant trois filles mariées; Françoise, Elisabeth et Hélène.

Lachesnaye, qui a publié une notice généalogique, assurait qu'ils remontent à Philippe Henry, gentilhomme, demeurant près d'Angers, lequel servit sous Charles VII.

HÉRISSON. — Famille de Champagne dont, les armes sont: *d'azur, à trois roses d'argent.*



HOLIER. — Le terrier Filiodi, de Trévoux, commencé en 1487, mentionne comme noble Jean Holier, monnoyeur et prévôt de la Monnaie de Dombes.

LE HON. — Cachets de famille : *Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules, au lion d'or ; aux 2 et 3 d'argent, au croissant de gueules; sur le tout d'azur, à deux mains d'or, paume contre paume, l'une portant au doigt un anneau de mariage.*



Cimier : Une couronne royale.

Charles-Aimé-Joseph Le Hon, né, en 1792, à Tournay, fut, dans sa jeunesse, avocat à Liège : son mariage avec Mlle Mosselmann, fille du plus riche propriétaire de houilles de Belgique, lui acquit une influence telle qu'en 1825, il fut nommé membre de la deuxième chambre des Etats généraux, et, en 1830, il siégea au Congrès national. Nommé ministre plénipotentiaire à Paris, en mars 1834, il rendit pendant douze ans les plus grands services au roi Léopold, qui le récompensa par le titre de comte : en 1842, il se vit forcé de donner sa démission par suite de l'immense retentissement des affaires de son frère, notaire à Paris, depuis 1826 : il se retira à Tournay et siégea jusqu'en 1856 à la chambre des représentants.

Son fils aîné, Louis-Xavier-Léopold Le Hon, né vers 1830, auditeur, puis maître des requêtes au conseil d'Etat français, était, lors du coup d'Etat, chef du cabinet de M. de Morny. Il entra depuis, par une élection partielle (1856), au Corps législatif où il a remplacé M. Benoît Champy, député de l'Ain. Réélu en 1857, il n'a pas été renommé au 4 septembre

1870. (Vapereau, Dictionnaire des contemporains.)

HONORATI. —Lachesnaye, *Dict. de la noblesse*: d'azur, à la bande d'or remplie de gueules.



— Les d'Honorati d'Avignon écartelèrent aux 2 et 3 chargé d'une voile de vaisseau, d'argent, en signe de leur émigration.

Support : Deux licornes.

Cri : LIBERTAS.

Cette famille est originaire de Florence, où sa filiation remonte à Giovanni di Gianiculo Honorati, seigneur de Calenzano, vivant en l'an 1000. Jean-Baptiste d'Honorati, fils de Bindo IV, forcé de s'expatrier, s'établit à Avignon où il prit la robe d'avocat et fit souche.

Barthélémy d'Honorati, écuyer, seigneur de Janzé, conseiller du roi en ses conseils, épousa Catherine Rigioli et eut pour enfants Barthélemy, Georges et Marie, laquelle épousa, le 13 avril 1693, Antoine Chalus, avocat, puis conseiller du roi, lieutenant en l'élection de Belley, par lettres du 12 octobre 1681. Ce mariage les appela dans nos contrées où ils furent possessionnés à Rigneux-le-Franc.

L'HOPITAL. — Bouillet, *Nobiliaire d'Auvergne* : d'azur, à une tour d'argent assise sur un rocher de même, au chef cousu de gueules chargé, de trois étoiles d'or.



Originaires d'Auvergne, depuis Charles de L'Hôpital marié, vers 1470, à Marguerite du Prat.

Aynard et Jean de L'Hôpital, père et fils, étaient, dès 1460, seigneurs de Fontanelle, paroisse d'Ambérieu en Dombes : étaient-ils de la même famille?

L'HOPITAL. —Hospitium de Chanay, ancienne maison de Templiers (1568), puis de Saint-Jean-de-Jérusalem, située dans le décanat de Ceysérieu, commune de l'arrondissement de Nantua.

L'HOSTE. — Famille bourgeoise de Pont-de-Veyle, qui a donné Paul Hoste, né en 1652, mort à Toulon le 23 février 1700 : il a laissé un Recueil des traités de mathématiques nécessaires à un officier, Paris, 1692;

— *l'Art des armées navales*, Lyon, 1697;

— *Théorie de la construction des vaisseaux*, Lyon, 1727.

HUBERT. — L'abbé Perneti, les *Lyonnais dignes de mémoire* : d'azur, au chevron d'or accompagné de deux roses d'argent en chef et d'un croissant de même en pointe.

Jean Hubert, né en 1646, était teinturier de soie à Lyon, en 1692 : il fut troisième éche-



vin en 1705, et requit, le 23 décembre 1706, un certificat pour jouir des privilèges de noblesse consulaire. Il reçut, en novembre 1725, infeudation d'une portion de la haute et moyenne justice de la paroisse de Saint-Didier-de-Formans, qu'il avait acquise au prix de 3,307 livres, en suite de l'édit du mois de juin de la dite année (Reg. du Parlement de Dombes, fol. 350). Il mourut, renversé par un cheval, le 1er juin 1737. Il a laissé un bon ouvrage, Recueil des privilèges et franchises du Franc-Lyonnois, Lyon, 1746, avec carte géographique.

Cette famille a donné deux trésoriers de France et un syndic du petit Franc-Lyonnais : on les trouve seigneurs, puis barons de Saint-Didier de Formans, acquis des Baraillon, de Riottiers près Trévoux et de la Rochette, paroisse de Cuire. Ils furent représentés à Trévoux, le 23 mars 1789, à l'assemblée générale de la noblesse, par Ennemond-Augustin Hubert, seigneur de Saint-Didier.

HUE. — E. Révérénd du Mesnil, Histoire de la Curée, de la maison Hüe et de ses



alliances, Mss. : les lettres confirmatives de noblesse données par Henri IV, le 8 avril 1604, à François Hüe, sieur de Lengronne, dit Sérences, certifient « l'antiquité de leurs armoiries qui sont *de gueulle ung coeur et trois estoilles dargent.* » Plus tard, ils portèrent

de gueules, à trois molettes d'or, deux en chef et une en pointe, et un coeur de même posé en abîme. En 1754, par substitution des Dubost de la Blanche, ils *écartelèrent aux 2 et 3 de gueules, à trois écussons d'or, 2 et 1.*

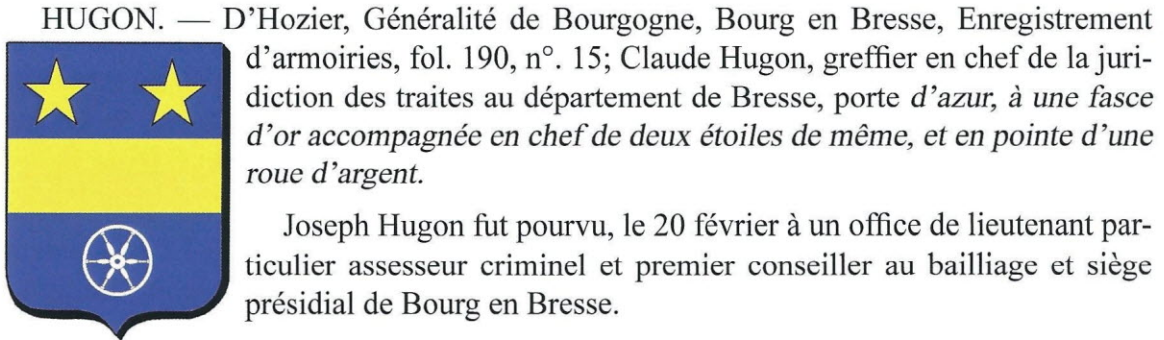
Ancienne maison normande qui remonte à Jehan Hüe « attesté et trouvé noble lors de la réduction du pays sur les Anglois par le feu roy Charles septième en la recherche qu'il fist faire en l'an 1463, » et qui fut père de Michel Hüe, sieur de Lengronne, de Sérences, lequel reçut charte de noblesse aux francs fiefs (1470).

Ses successeurs formèrent plusieurs branches en Normandie : l'une d'elles, les Hüe de Sérences, a donné Antoine Hüe de Sérences, dit la Tour, père de Gervais Hüe, né à Lengronne le 16 février 1658, receveur des gabelles à Dijon, puis directeur des Aydes et octrois de la ville de Lyon. De lui vinrent deux branches :

1° les Hüe de la Tour, établis à Charlieu ; Gervais Hüe fit enregistrer en 1762, en l'élection de Bresse, ses lettres de réception à la Chambre du domaine de Lyon comme conseiller secrétaire du roi près la Cour des Monnaies de cette ville, le 18 janvier 1755;

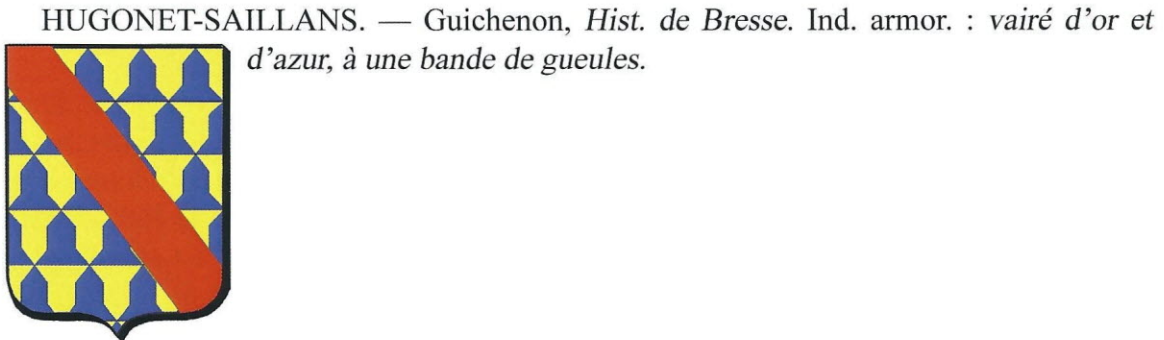
2° Les Hüe de la Curée, établis en Roannais, qui prirent, par testament des du Bost, les noms et armes de la Blanche, sont encore représentés à Lyon, à Marseille et à Autun. L'antique seigneurie de la Curée a formé la dot de Milles Hüe de la Blanche, dernières représentantes de la branche aînée, savoir : Xavérine-Hortense, mariée à Clément-Edmond Révérénd du Mesnil, juge de paix du canton de Meximieux, et Anne-Marie-Victoire, épouse de Jean-Jules le Conte, d'une famille noble originaire d'Availles, établie ensuite à Montbrison

en Forez.

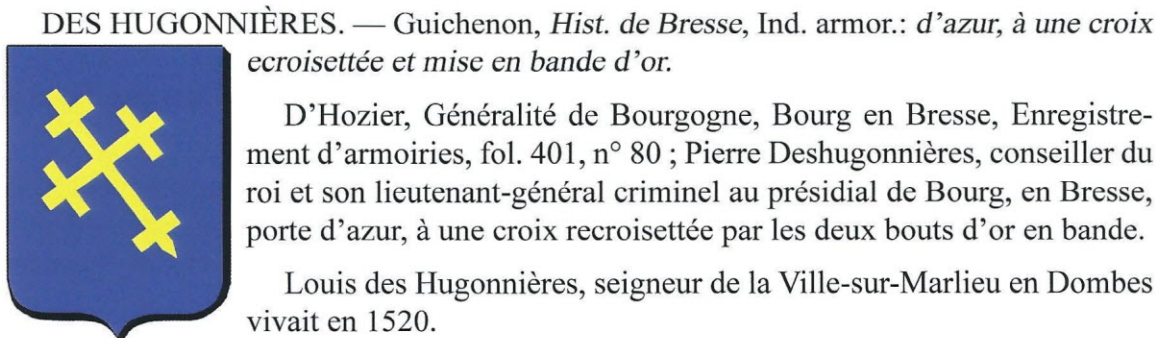


HUGON. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 190, n^o. 15; Claude Hugon, greffier en chef de la juridiction des traites au département de Bresse, porte *d'azur*, à une *fasce d'or accompagnée en chef de deux étoiles de même*, et en pointe d'une *roue d'argent*.

Joseph Hugon fut pourvu, le 20 février à un office de lieutenant particulier assesseur criminel et premier conseiller au bailliage et siège présidial de Bourg en Bresse.



HUGONET-SAILLANS. — Guichenon, *Hist. de Bresse*. Ind. armor. : *vairé d'or et d'azur*, à une *bande de gueules*.



DES HUGONNIÈRES. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor.: *d'azur*, à une *croix croisettée et mise en bande d'or*.

D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 401, n^o 80 ; Pierre Deshugonnières, conseiller du roi et son lieutenant-général criminel au présidial de Bourg, en Bresse, porte *d'azur*, à une *croix recroisettée par les deux bouts d'or en bande*.

Louis des Hugonnières, seigneur de la Ville-sur-Marlieu en Dombes vivait en 1520.

— Claude, son fils, capitaine et châtelain de Villars, dérogea, ce qui fut cause que Claude, son fils, sollicita et obtint des lettres de réhabilitation datées à Saint-Fargeau, le 23 décembre 1852. — Pierre des Hugonnières fut pourvu, le 11 février 1677, à l'office de lieutenant criminel au bailliage et siège présidial de Bourg.

La famille figure dès la première assemblée de la noblesse de Bresse, le 17 octobre 1656.

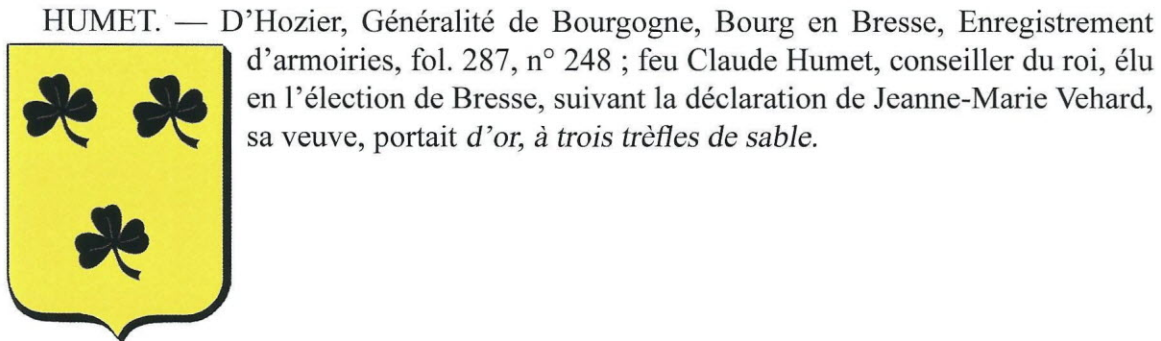
HUGOT. — Un avocat en Parlement de ce nom était, en 1787, juge à Caluire et Rillieux.

HUMBERT. — Famille bourgeoise du notariat de Châtillon-lès-Dombes qui, à la fin du XVIII^e siècle, était possessionnée au Maillard, fief de la commune de Fleurieu en Dombes.

— Michel Humbert du Maillard, avocat au Parlement de Bourgogne et Cours de Bresse,

était juge ordinaire civil et criminel, gruyer et voyer de police et des domaines, finances et apanages de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans. Il était en outre juge de la ville de Châtillon-sur-Chalaronne, de Baneins et de Romans.

A la même époque, un notaire royal du même nom était châtelain de Corganon.

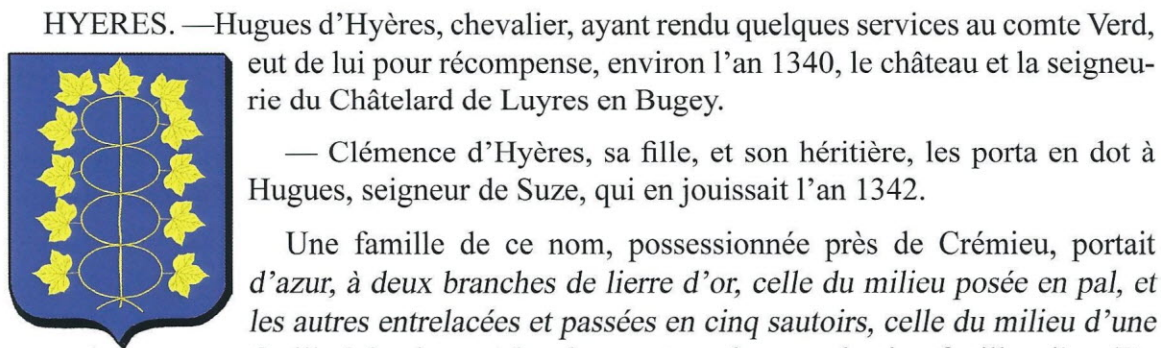


D'HUMIÈRES. — Lachesnaye, *Dict. de la noblesse* : *d'argent, fretté de sable*.



Le P. Anselme a donné la généalogie de cette maison depuis Jean, seigneur d'Humières en Artois, vivant en 1450 ; elle faillit par Beudoin d'Humières dit le Liégeois, qui n'eut que deux filles, Marie et Suzanne, et mourut vers 1625. La terre d'Humières fut alors érigée en comté, en août 1690, en faveur de Louis de Crevant, maréchal de France. Celui-ci appartenait à une famille de Touraine connue depuis Archambault de Crevant, seigneur de Bauché en 1302. Les Crevant d'Humières portaient d'argent et d'azur, écartelé aux 2 et 3 d'Humières.

Ils furent admis, le 15 juillet 1662, aux assemblées de la noblesse de Bresse.



Rivoire de la Bâtie.)

ILE-SOUS-QUIRIEU. — Prieuré situé dans une île du Rhône.

Un titre, du 1er novembre 1289, porte, outre deux autres sceaux dont l'un celui du monastère et l'autre celui de l'abbé de Saint-Ruf, le sceau du prieur Guichard de Briort : dans le champ une Vierge assise tenant l'enfant Jésus sur le bras gauche ; autour la légende : † S. G. PRIORIS... (Arch. de l'Ain, titres de Portes. Communiqués par M. Guigue.)

ILLINS. — De Rivoire de la Bâtie, *Armor du Dauphiné* : de... à une bande de... suivant un sceau de 1349, (Steyert.)

Berlion d'Illins vendit, en 1264, au chapitre de l'église Saint-Paul de Lyon, la portion de dîme qui lui appartenait dans la paroisse de Vanciat. Il était d'une puissante famille du Viennois qui a possédé la terre d'Illins et donné plusieurs chanoines comtes de Lyon.

IMBERT. — De Rivoire de la Bâtie, *Armor. du Dauphiné* : d'azur, à un arbre arraché d'or ; au chef de nuées d'où tombent des gouttes d'argent sur l'azur.



Jean Imbert fit enregistrer à Bourg, par ordonnance du 6 février 1762, ses lettres de secrétaire du roi près le parlement de Grenoble, du 1er mars 1752.

Sa famille paraît originaire de Provence : elle est encore représentée par un conseiller à la Cour d'appel de Grenoble.

IMBERT. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 409, n° 110; Luc Imbert, praticien de la ville de Bourg en Bresse, porte de sable, à une fasce d'argent accompagnée en chef d'un casque d'or et en pointe d'un dauphin de même.



INGUIMBERT. — Steyert, *Armor. du Lyonnais* : d'azur, à quatre colonnes rangées d'or surmontées de deux étoiles d'argent.



Originaires de Provence, établis à Lyon au XVII^e siècle, fondus dans les Foudras, au milieu du XVIII^e siècle.

Jean-Baptiste d'Enguibert ou d'Inguibert, écuyer, épousa Marie-Pernette du Fournel, qui lui apporta en dot le fief d'Argil et rentes nobles en la châtellenie d'Ambérieux.

— Camille d'Enguibert, son fils, en fit reprise de fief, le 1^{er} mars 1734.

INIMONT. — Ce prieuré fut fondé, vers 1100, par Humbert II, comte de Savoie et de Maurienne, dit le Renforcé, qui donna tout ce qu'il possédait sur la montagne d'Inimont au monastère de Clugny. Il était situé près de Belley, sur l'un des points les plus élevés du Bugey.

Le plus ancien prieur connu, après Humbert qui reçut la fondation, est Soffrey Garnier, en 1430.

IO. — En 1307, Barthélémy de Io, professeur de droit, jugea un différend existant entre Humbert de Lovat, damoiseau, Pierre de Cérissier et Etienne de Laveizy. (Valentin-Smith, Notice, historique sur Chalamont.)

Etait-il de l'ancienne famille chevaleresque de Io en Forez, qui portait *fasce, ondé d'or et d'azur* ?

ISLE — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : *d'argent, à trois fasces de gueules*.



Guillaume de l'Isle, damoiseau, reçut, en octobre 1280, d'Humbert, sire de Thoire-Villars, l'autorisation de bâtir le château de l'Isle, au village de Martignat.

— Renaud, seigneur de l'Isle, fut père de Guillaume, chevalier, qui laissa Antoinette de l'Isle, laquelle apporta cette terre en dot à Guillaume de Fétans qui la remit, en 1430, à Guillaume de l'Isle de Pélagey, frère de sa femme, moyennant remboursement. Ce Guillaume de l'Isle, seigneur de Pélagey, fut marié à Guillemette dont il n'eut aucun enfant; il testa à Turin, le 23 avril 1459. (Guichenon, Mss., vol. XXIII, n° 99.)

ISSUARD ou YSSARD. — Documents communiqués par M. le comte de Foras : *d'or, au chef de sable au lion issant d'or*.



Famille noble d'Entremont-le-Vieux en Savoie : aujourd'hui éteinte. Claude Issuard, seigneur de la Fougère en Bresse, secrétaire du duc de Savoie, épousa, le 16 avril 1542, au château de Chazelles en Dombes, Adrienne de Briandas, fille de Pierre, seigneur dudit lieu et de Thézé : il mourut avant elle, car elle se remaria, en 1544, à Vincent de Putrein.

IVOLEY. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Généal. : *d'azur, à trois fers de lance, 2 et 1*.



Les Ivoley remontent à Antoine, vivant en 1480, secrétaire de Philippe de Savoie, comte de Bresse, puis duc de Savoie.

— Jean d'Ivoley, seigneur de la Roche-en-Revermont, quitta la Bresse pour s'établir en Savoie, où il parvint aux plus grands honneurs : en 1603, il était conseiller d'Etat de Son Altesse et son procureur patrimonial en la Chambre des comptes.

— Son fils aîné, François d'Ivoley, fut procureur en la Chambre des comptes et conseiller d'Etat.

— Jean-Louis d'Ivoley, fils de Jean, fit reprise, le 25 mai 1674, de la terre et maison-forte de la Roche.

—Hugues-Victor d'Ivoley, lieutenant-général du corps royal d'artillerie, fit reprise de fief des seigneuries de la Roche et de Verfey, le 30 avril 1774.

Cette famille, qui figure, depuis le 12 avril 1689, aux assemblées de la noblesse de

Bresse, fut représentée à Bourg, le 23 mars 1789, par Hugues d'Ivoley, seigneur de la Roche et de Verfey, maréchal des camps et armées du roi, et par Claude-Louis, chevalier d'Ivoley, ancien chef de bataillon au régiment d'Auvergne, chevalier de Saint-Louis.

Elle fit ses preuves de noblesse devant D'Hozier, en 1783. — Représentés à Bourg.

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss., 1789. — XV^e siècle. Yvoley est une maison de Bresse qui s'est établie en Savoie et est revenue en Bresse. Elle a été établie par la charge de procureur patrimonial à la Chambre des comtes, mais nos historiens ne donnent point de liaison entre Antoine d'Ivoley, qui fait la souche de cette maison et Jean d'Ivoley qui s'est établi en Savoie.

IZERAN. — De Rivoire de la Bâtie, *Armor. du Dauphiné* : de gueules, au griffon d'argent, au chef cousu de gueules.



Des branches portaient d'azur, au griffon d'argent ; au chef cousu de gueules.

Devise : MAGIS INSITA CORDI.

Cette maison est originaire du château de ce nom, en la commune de Lempis (Ardèche) : elle existait dès 1300.

Lantelme d'Izeran combattit à Crécy en 1346.

— Ennemond d'Izeran et Marguerite Bochart vivaient en 1458.

— Philibert d'Izeran, leur petit-fils, épousa, en 1559, Françoise de Lempis dont il eut :

1^o Jean d'Izeran, marié avec Lucrece de la Porte;

2^o Antoine, qui épousa Gasparde de la Porte de Bocsozel. Ce dut être par cette double alliance avec cette, illustre famille des la Porte du Dauphiné qu'on les trouve possessionnés dans nos contrées.

Louise d'Izeran était dame de La Peyrouse et Rotilliat, de Coberthoud et des Belouses en Bresse : elle épousa, le 20 février 1686, Claude de Joly, baron de Langes, Choin Chailouvres et Saint-Romans, bailli de Bresse et gouverneur, pour le roi, de la ville de Bourg.

Blanche d'Izeran, qui vivait à la fin du siècle passé, doit être, dit M. de Rivoire de la Bâtie, la dernière représentante de sa maison.

JACOB. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Général. : d'azur, au chevron ondé d'argent, accompagné de trois têtes de léopard d'or, 2 et 1.



— D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 190, n^o 2: Jean-Joseph de Jacob, écuyer, seigneur de la Cottière en Dombes et de Painessuit en Bresse, porte d'azur, à un chevron ondé d'argent, accompagné de trois têtes de léopard d'or, deux en chef et une en pointe.

Ils écartelèrent aux 2 et 3 de Guichenon, par suite de l'alliance, le 29 avril 1679, de Jean-Joseph de Jacob de la Cottière avec Antoinette

Guichenon, fille de l'historien Samuel Guichenon.

Cimier : Une tête de léopard d'or surmontée d'une mouche à miel d'or.

Devise : SOING ET VALLEUR.

Chevillard les dit maintenus en 1669 et 1697.

Nous empruntons quelques renseignements généalogiques à la requête présentée à M. le lieutenant-général au bailliage de Bresse, par Pierre-Marie-Jacob de La Cottière, écuyer, seigneur de Chapuy, contre Etienne-Lambert de Ferrari, écuyer, seigneur de Romans, qui « a cherché à déprimer l'honneur de sa naissance par les calomnies les plus atroces et les plus insultantes... »

Jean de Jacob est celui qui a transmis la noblesse à sa postérité : « il étoit fils d'Antoine de Jacob, capitaine châtelain du Châtelard en Dombes, lequel Antoine obtint d'Henri II, roy de France, des lettres de confirmation de cet emploi dont il étoit déjà pourvu, et en avoit prêté le serment; elles sont données à Paris le 26 février 1557... »

— Antoine de Jacob avait acquis le fief de La Cottière de Jean de Saint-Trivier. Jean en fit reprise de fief, le 16 juillet 1575, au prince de Dombes, qui, par lettres patentes du 2 novembre 1576, lui accorda exemption de toutes tailles ou impositions. Reg. du Parlement de Dombes, vol. CXLVI, fol. 22.)

— Guillaume de Jacob, son fils, écuyer, seigneur de la Cottière, fut lieutenant pour le roi au gouvernement de Châtillon-lès-Dombes, le 13 mai 1619 : son frère, Jean de Jacob, prêtre, fut doyen et chanoine du chapitre de Saint-Apollinaire à Meximieux.

— Jean-Joseph de Jacob, écuyer, seigneur de la Cottière, eut Painessuit, par mariage avec Antoinette Guichenon, en 1699.

— Joseph-Marie de Jacob, écuyer, l'un de ses neveux, devint chevalier de l'ordre du Mont-Carmel, et fit ses preuves de noblesse le 15 juin 1725.

— Philippe de Jacob, seigneur de la Cottière, Bezeneins et Chappuis, eut huit enfants qui ont continué la famille jusqu'à nos jours. L'un d'eux, Philippe II de Jacob, s'établit à Pont-de-Vaux par mariage avec Jeanne Berruyer. De ses descendants, l'un, Jean-Louis-Victor, lieutenant au régiment de Royal-Barrois, épousa, en Lorraine, Mlle de Wendel, d'Ahyanges près Thionville : leur fils, émigré, s'établit près de Forbach.

La branche cadette a continué par les enfants d'Antoine de Jacob, écuyer, seigneur de Charéziat, par mariage, en 1780, avec Jeanne-Marie Perret, fille de Louis-Joseph-Ignace Perret, seigneur de Charéziat.

— Son petit-fils, Jean-Etienne-Eugène Jacob de la Cottière, littérateur, notre collègue à la Société des Gens de lettres de Paris, en est, à Lyon, le représentant actuel : il n'a point d'enfants de sa femme Sophie Nouvellet.

La noblesse de cette famille était plus ancienne : elle fut confirmée par les lettres accordées à Gex, le 13 octobre 1589, par le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, à Jean de Jacob, de Châtillon-lès-Dombes en Bresse, issu d'une famille noble. (Reg. de la Chambre des comptes de Chambéry, fol. 1220.

— Arch. de la Côte-d'Or, B 548.) Elle fut représentée, le 23 mars 1789, à Bourg, par

Antoine de Jacob de la Cottière, écuyer, seigneur de Chareysiat, capitaine d'infanterie au régiment de Foix.

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss., 1782. — XVI^e siècle. Guillaume Jacob mit la noblesse dans sa famille par les lettres de noblesse qu'il acheta comme les autres à la fin du XVI^e siècle. Sa maison a été troublée trois fois dans la possession de cette noblesse. La première fois, par les syndics de Châtillon où il étoit marchand lorsqu'il acheta, ses lettres, les syndics s'y opposèrent : il fit un traité avec eux par lequel il paya 1000 livres et s'obligea de payer la taille pour les biens qu'il acquerroit. La seconde fois, par M. de Machaud (Machault), intendant de Bourgogne et Bresse, qui le mit au rôle des tailles, et, la troisième fois, par les traitans des amendes adjudgées contre les usurpateurs des titres de noblesse, en 1666, avec lesquels Philibert Jacob traita : on pourroit ajouter par trois ou quatre procédures criminelles que les juges de Châtillon ont faites contre les derniers Jacob qu'ils n'ont jamais servi dans les troupes.

JACQUEMET. — Une des plus honorables et anciennes familles bourgeoises de Meximieux, dont le plus ancien membre que nous connaissons est Amédée Jacquemet, vivant en 1380. — Claude Jacquemet étoit notaire à Meximieux, en 1451 ; Pierre., chanoine, mourut en 1559.

— Mathieu Jacquemet a été curé d'Ainay, en 1625.

— En 1758, Claude-Joseph Jacquemet étoit curial et greffier à Meximieux.

Elle est aujourd'hui très-honorablement représentée par M. le docteur Jacquemet, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier.

JACQUET. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Belley, Enregistrement d'armoiries, fol. 268, n^o 158 : Brunod Jacquet, conseiller du roi, lieutenant aux traites foraines de Nantua, porte *d'argent, à cinq losanges d'or posés 2, 1 et 2.*



Pierre-Antoine Jacquet étoit l'un des deux syndics de Nantua, en 1675.

— Brunod Jacquet le devint en 1689 et en 1712.

JACQUET. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, Armor. : *d'azur, à un lion d'or tenant une fleur de lys de même.*



— Le P. Menestrier blasonne *d'azur, au lion accroupi d'or, armé et lampassé d'argent, accolé d'azur, soutenant de sa patte droite une fleur de lys d'or.*

Famille consulaire de Lyon. Jacques Jacquet étoit canabassier à Lyon, en 1567 : il fut échevin, en 1578. Il réclama le rang de second échevin et alléguait, pour

soutenir sa préséance sur le sieur Benoist de la Chassagne, sa naissance dans la ville, le degré de noblesse dont le roi l'avait honoré à cause de ses services lors de la réduction, et ses privilèges de secrétaire du roi, dont il possédait un office (de Valous, Origines consulaires.

— Actes consulaires, du 27 janvier 1598).

— Antoine Jacquet, maître des postes à Lyon, acheta, le 30 mars 1585, une grange en rotture dite Fétan et le moulin de Bezan près Trévoux : elle fut érigée en fief noble en sa faveur, par lettres patentes d'Henri de Bourbon, duc de Montpensier, prince de Dombes, du mois de juillet 1601, à la réserve, de l'hommage et d'une paire d'éperons dorés. (Reg. du Parlement de Dombes, fol. 127.)

— Gaspard Jacquet, son fils, seigneur de Fétan, secrétaire du roi, acheta, le 16 janvier 1616, la seigneurie de Fourquevaux et vendit Fétan, le 27 janvier 1644, à André Bouilloud.

— Jean-Baptiste-Philibert Jacquet, avocat en la cour du Parlement de Dombes, devint maître des requêtes au même Parlement, le 20 avril 1768.



JACQUET. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 283, n° 228 : Geneviève Martiny, veuve de Claude Jacquet, avocat en Parlement, juge ordinaire civil et criminel du marquisat de Bagé, a présenté l'armoire qui porte *d'argent, à un lion de sable lampassé et armé de gueules, rampant sur un rosier de sinople, et un croissant de gueules posé en chef.*

Jean-Philibert Jacquet fut pourvu, le 20 avril 1768, à l'office de maître des requêtes au Parlement de Dombes, en remplacement de Jérôme Duplessis.

JAGOT. — Un avocat de Nantua, du nom de Jagot, était, en 1787, juge de Montréal.

JAILLARD. — Notaire royal à Saint-Martin-du-Mont, capitaine châtelain à Sertines à ladite époque.



JALLIER. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Belley, Enregistrement d'armoiries, fol. 8, n° 62 : Claudine Michette, veuve d'Antoine Jallier du Molard, conseiller du roi, maire perpétuel de la ville de Saint-Sorlin, porte *d'azur, à trois bandes d'or et un chef d'argent chargé de trois fers de pique de sable fustés de même, mouvants de la pointe.*

Lettres de noblesse de 1656 : *d'azur, à trois bandes d'or, au chef d'or chargé de trois têtes de*

Maures de sable liées d'argent.

Antoine Jallier, seigneur de Chenavel, président en l'élection de Bugey et Gex et lieutenant en l'élection de Lyonnais, épousa Angèle de Mulassan, veuve de Gaspard Corneille,

Piémontais, seigneur de Saint-Gras, gentilhomme de la reine, Marguerite, et recueillit, par elle, le fief de HautePierre, ancienne propriété des du Molard, situé près des ruines de l'ancien château de Montluel.

— Son fils, Pierre Jallier d'HautePierre, conseiller du roi, président en l'élection de Belley, obtint des lettres de noblesse datées de Paris, en janvier 1656. (Enregistrées au Parlement, le 17 mars, et en la Cour des comptes, le 16 juin 1663.) Il avait fait reprise de fief, le 14 février 1654, de sa maison et seigneurie de HautePierre, qui ne consistait qu'en une rente noble et le droit de percevoir les langues des bœufs qui se tuaient dans la ville de Montluel.

— Charles Jallier d'HautePierre, fils de Pierre, obtint des lettres, confirmatives, en septembre 1697, lettres enregistrées au Parlement le 9, et à la Cour des comptes le 18 décembre 1698. (Communiqué par M. Albrier.)

JALIFIER. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 279, n° 200: François de Jalifier, bailli de Pont-de-Vaux en Bresse, porte *d'argent, à un lion de sable lampassé et armé de gueules.*



JAMARD. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Gex, Enregistrement d'armoiries, fol. 629, n° 64 ; Jean-Claude de Jamard, notaire royal à Gex, porte *palé d'or et de gueules de cinq pièces.*

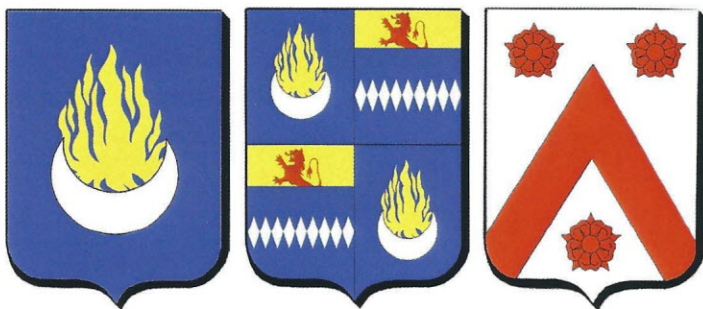


JANET. — Claude-François Janet fit enregistrer en l'élection de Bresse, par ordonnance des élus du 27 août 1736, ses lettres de vétérance de substitut de M. le procureur général au Parlement de Dombes, du 15 juin 1720; il était possessionné à Trévoux.

— Jean-François Janet, écuyer, comparut à l'assemblée de la noblesse, le 12 mars 1789.

JANIN. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, Armor. : *d'azur, au croissant d'argent surmonté d'une flamme d'or.*

D'Hozier, Lyon, Enregistrement d'armoiries, fol. 56 : Claude Janin, écuyer, conseiller en Parlement de Dombes, porte *d'azur, à un croissant d'argent en flamme d'or ; écartelé, d'azur, à une fasce fustelée d'argent et un chef d'or chargé d'un lion naissant de*



gueules; Fol. 723, Antoinette Carette, femme de Claude Janin, écuyer, conseiller au Parlement de Dombes, porte *d'argent*, à un chevron de *gueules*, accompagné de trois roses de même.

On voit aux Archives des notaires de Trévoux quelques actes

d'un notaire à Thoisse, en 1711 et 1742, portant le nom de Janin.

Claude Janin, secrétaire du roi, seigneur de Tanay près Trévoux, de Beaumont en Dombes, fut, par acquisition, seigneur de Portebœuf qu'il revendit à Jean de la Garde de Clairon; il fut pourvu, le 5 juin 1684 d'un office de conseiller au Parlement de Dombes.

Il vendit, le 1er mai 1720, le droit de pêche et de chasse sur la Saône, du pont Saint-Bernard au pont de Mâcon, en la ville de Trévoux, à Mathieu de Baglion, comte de la Salle; ce fief était appelé Bord-d'Eau. Il n'a laissé de son mariage avec Antoinette Carette qu'une fille, Anne Janin, à laquelle, par acte du 4 avril 1727, il a fait cession de tous ses biens; le 12 avril, elle avait épousé Pierre de Colabeau, écuyer, seigneur de la Pape et de Crépieu, conseillera la Cour des monnaies de Lyon.

— Jean-Baptiste Janin de Préfort fut conseiller secrétaire au Parlement, le 29 avril 1733; il fit enregistrer, en l'élection de Bresse en 1735, ses lettres dudit office.

JANNOT. — Philippe Jannot, simple ouvrier, né à Bourg, s'est fait connaître par des poésies dont quelques-unes sont de la plus touchante mélancolie. Ces poésies éparses et inédites pour la plupart ont été, à sa mort arrivée le 20 août 1834, recueillies par ses amis et imprimées sous le titre de Poésies de Philippe Jannot, Bourg, 1834; décédé à l'âge de 25 ans, il a mérité d'être appelé le Gilbert bressan.

JANOY. — Le nom est mal orthographié dans le Nobiliaire de l'Ain; voyez Javoy.

JANTET. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Saint-Rambert, Enregistrement d'armoiries, fol. 630, n° 1: Abraham Jantet, notaire royal et procureur à Nantua, porte *de gueules*, à une *jante de roue d'or*.



Famille bourgeoise de Nantua dont deux membres étaient, en 1674, syndics de cette ville, Jacques Jantet, avocat en Parlement, et Jean-Antoine Jantet.

— Abraham Jantet, notaire, syndic lui-même en 1674, était, en 1715, syndic général du tiers-état du Bugey.

Dans l'église de Nantua, dit M. Debombourg, Histoire de la ville de Nantua, la pierre située au bas du premier escalier, à droite en montant, couvre les restes de Jean-Claude Jantet, homme d'affaires du Chapitre, décédé en 1621, et la pierre près du bénitier, au pied du premier escalier, porte l'épithaphe de Claude, fils de Bernard Jantet, bourgeois de Nantua, décédé en avril 1628.

JANTET. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Belley, Enregistrement d'armoiries, fol. 11, n° 82. : Jacques Jantet, conseiller du roi, président des traites foraines en Bugey et Gex, porte *de gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'argent.*



JAQUINOT. — Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse*, 1866 : *de gueules, à une main au naturel mise en pal et surmontée de trois étoiles d'or posées en chef.*



Cette famille a donné, dans Claude Jaquinot, seigneur de Goux, un premier président au Parlement de Dôle, en 1598, et deux receveurs généraux de Bourgogne et Bresse.

— Mathieu Jaquinot, seigneur d'Orconte, acquit le fief de Malmont en Bresse de Jean-Louis de Seyturier et en fit reprise de fief, le 11 mars 1648.

JARCELAT. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 427, n° 177 : Claude-Antoine Jarcelas, conseiller du roi et son lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Bourg en Bresse, porte *échiqueté d'argent et d'azur.*



Annibal Jarcelat fut pourvu, le 23 septembre 1604, à l'office de greffier en l'élection de Belley et remplacé en 1608 ; il devint alors contrôleur triennal et passa son office, le 7 novembre 1641, à son fils Jean-Baptiste.

— François Jarcelat, son frère, fut pourvu, le 23 décembre 1655, à l'office de lieutenant et conseiller en l'élection de Belley, et remplacé par Etienne, le 12 décembre 1681.

— Claude-Antoine Jarcelat remplaça Philibert Paradis, le 9 mai 1700, puis il acquit un office de conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France en la Cour des comptes de Dôle. Il habitait Bourg où il se fit pourvoir, en 1683, à l'office de lieutenant particulier assesseur criminel et premier conseiller au bailliage de Bourg, poste qu'il occupa jusqu'en 1724. Il avait acheté la seigneurie d'Attignat en Bresse et en fit reprise de fief, le 12 mars 1704 : par son testament, du 6 septembre 1718, il la légua à Antoine Cortois, conseiller-maître à Dijon.

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss., 1782. — XVIIe siècle : Antoine Jarcelat, seigneur d'Attignat, secrétaire du roi en la chancellerie du Parlement de Besançon.

JARMOLA. — Le 4 mars 1329, Jean de Jarmola fit hommage à M. de Villars de tout ce qu'il avait des biens de sa femme à Misérieu, Sainte-Euphémie, Ars et ailleurs, en Bresse et Dombes.

JAROLLES. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, Armor. : *de sable, à un lion d'argent.*



Ancienne maison de Valsonne en Lyonnais, connue dès le commencement du XIII^e. siècle. Jean de Jarolles, écuyer, seigneur de la Grange et Bully, eut une fille, Catherine de Jarolles, qui épousa, vers 1425, Guillaume de la Chassagne, écuyer, seigneur de la Molière.

JARRIN. — Un lieutenant de juge à Poncin, en 1787.

JARRY. — Chevillard, *Armorial gravé* : *de gueules, à la fasce d'argent accompagnée en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'une tête de lévrier colletée de sable.*



Famille de Bourgogne anoblie en 1548, maintenue en 1669 : seigneurs de Grandpré, la Jarrie et Cessey.

Claude-Paul Jarry, écuyer, fit reprise de fief, le 3 décembre 1731, des fief et rente noble de la Vernouze en Bresse.

Le général de Jarry, baron de l'empire, en 1811, portait *tiercé en fasce, au 1^{er} d'azur, à trois étoiles d'or; au 2^e d'or plein; au 3^e de gueules, à une tête de lévrier d'or colletée de sable : au franc quartier de baron militaire brochant sur le tout.*

JARULAT. — D'Hozier, *Généralité de Bourgogne*, Saint-Rambert, *Enregistrement d'armoiries*, fol. 632, nos 21 et 22 : Claude Jarulat, avocat en Parlement, *porte de gueules, à une cannette d'argent.*



— Etienne Jarulat, official de Seyssel, porte de même.

JAVOY. — Claude-Paul Javoy fit enregistrer, au greffe de l'élection de Bresse, en 1722, ses lettres de secrétaire du roi près la Cour des Monnaies de Lyon, du 26 octobre 1720, et ses provisions de receveur des tailles du Lyonnais, du 28 février 1705 ; il fut aussi trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres au département de la même ville.

— Sa fille, Françoise Javoy, épousa Philippe-Etienne d'Augny, fils de François-Etienne, conseiller au Parlement de Metz, auquel elle apporta les terres de la Pape, Rillieu, Calluire et Margnoles. Ils laissèrent deux enfants, Nicolas Etienne d'Augny et Agathe-Françoise d'Augny, qui épousa Jacques-Tobie de Bourk « chevalier de la création d'Angleterre. »

Les archives du Rhône (E 56 à 58) contiennent beaucoup de titres sur cette famille d'Augny, qui remonte à Amable, lieutenant en la louvererie du roi, en 1673.

JAY ou GEX. — F. Riodel, *Revue Savoisienne*, août 1871 : *d'azur, au lion d'or lampassé de gueules, à la fasce de gueules, chargée de trois roses d'argent, brochant sur le lion.*



Antique maison savoyarde de laquelle était Michel Jay ou de Jayz, à qui Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert Le Beau, vendit la succession d'un homme taillable de Chantemerle, Jean Margaron, décédé sans enfants légitimes, pour le prix de 70 florins p. p., suivant acte fait à Bourg, le 2 janvier 1522. (Jules Vuy, *Chartes inédites*, Genève, 1863.) Elle finit par Marie-Josette de Jay, qui épousa, le 3 février 1716, Jean-Jacques de Grenaud, seigneur de la Forest et de la Balme.

JAYA. — Jean de Jaya, archiprêtre de Dombes, vivait, au commencement du XVI^e siècle: cet archiprêtre comprenait toutes les paroisses sur la rive gauche de la Saône, de Caluire à Pont de Veyle.

JAYE. — Enim. Michel, *Dict. biographique du Parlement de Metz* : *d'or, à trois geais d'azur passants.*



Hiérosme Jayr, fils de Sibued Jayr, avocat à Bourg en Bresse, était conseiller secrétaire du roi en la chancellerie de la Cour souveraine de cette ville, lorsque cette Cour fut supprimée en 1662 ; Hiérosme fut envoyé au Parlement de Metz.

— Claude Philibert Jayr, avocat à Bourg, faisait des démarches pour obtenir l'office de son père, lorsqu'il mourut le 14 septembre 1684.

— Jérôme Jayr, son fils, fut receveur de la ville de Bourg et province de Bresse ; il laissa, de son mariage avec Françoise Colliod, Laurent-Modeste Jayr, juge seigneurial à Bourg.

— Son fils, Benoit-Marie Jayr, avocat et juge suppléant au même lieu, fut père de Hippolyte-Paul Jayr, né à Bourg, le 25 décembre 1801. Conseiller de préfecture de l'Ain, en août 1830, il devint successivement préfet de l'Ain, le 25 mai 1834, commandeur de la Légion d'honneur, le 10 janvier 1845, pair de France, le 9 juillet 1845, ministre des travaux publics, le 9 mai 1847 : il se retira de la vie politique, à la révolution de février 1848.

— On trouve du même nom un châtelain de Buhens, en 1787.

JENIN. — Bachelin-Deflorenne, *Etat présent de la noblesse*, 1868 : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois quintefeuilles d'argent, 2 et 1.*



Famille du Bugey possessionnée à la fin du XVII^e siècle au fief de la Tour des Prots.

On trouve à Belley Antoine-François Jenin de Montègre, né en cette ville le 6 mai 1779, médecin distingué : il est mort à Port-au-Prince où il s'était rendu pour porter les lumières de l'Europe chez les habitants d'Haïti.

Le nom est représenté à Virieu-le-Grand par M. Jules Jenin des Prots, dont le père fut prévôt général de la maréchaussée de Bourgogne et colonel de cavalerie.

JERPHANION. — Milleville, *Armorial historique de France* : d'azur, au chevron d'or accompagné en pointe d'un lis d'argent tigé et feuillé de sinople, au chef denché du second émail, chargé d'un lion léopardé d'azur.



Descendus d'Antoine de Jerphanion, secrétaire du roi, seigneur de Saint-Julien, syndic du pays de Velay, en 1681.

— Jean-Joseph-Gabriel de Jerphanion, préfet de la Haute-Marne, chevalier de l'empire par lettres du 17 septembre 1818, fut créé baron par lettres patentes du roi Louis XVIII, en date du 18 novembre 1815 : il fut confirmé dans ce dernier titre, le 6 janvier 1816.

Possessionnés au château d'Epierre à Méribat, ancien domaine des chartreux de Méribat.

JEUMIN. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 403, n^o 90 : Jean-Baptiste Jeumin, bourgeois de la ville de Bourg en Bresse, porte d'azur, à trois fleurs de narcisse d'argent 2 et 1.



— Fol. 404, n^o 91, Paul Jeumin, procureur au bailliage de Bresse, porte de même.

JOFFREY. — Guichenon, Mss., vol. X, n^o 9 : pallé de gueules, or et azur.



Cimier: Un léopard tenant une massue.

Supports : Deux léopards de même.

Vidames de Saint-Denis, co-seigneurs de Bex, seigneurs de Saint-Léger et de la Chiesaz et des Collombier-sur-Morges, du Lit-dessus-Nyon.

— Jacques de Soffrey, au pays de Vaud, vivait en 1380 et 1390.

— Son fils, Estienne de Joffrey, possédait dès cette époque tous les fiefs qui se percevaient dans toute la baronnie de Chastelard.

— En 1424, autre Estienne de Joffrey fit le voyage de terre sainte avec Amé de Chaland, Barthol de Valpergue, Olivier de Blonay, Rudolph d'Alinges et Estienne Mistral.

JOFFREY-FAGNE. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Ind. armor. : *d'azur, au croissant d'argent posé en abîme, au chef d'or chargé de trois étoiles d'azur.*



Etienne Joffrey était châtelain de Chasey, en 1544. (Terrier de Chasey, du 22 novembre 1544, fol. 587, signé Durandi, notaire à Bourg en Bresse.)

JOLY. — Guichenon, *Hist. de Bresse*, Généalogies : *d'azur, à une étoile cométée d'or, au chef de même chargé de trois roses de gueules boutonées du champ.*



Cimier : Un chapeau de fleurs.

Devise : A DOMINO FACTVM EST ISTVD.

D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 19, n°s 19 et 28 ; François-Melchior de Joly de Choin, chevalier, baron de Chaillouvre et de Saint-Romain, gouverneur de la ville de Bourg en Bresse, porte *d'azur, à une étoile rayonnante d'or, à un chef de même chargé de trois roses de gueules.*

— Claude-François de Joly de Choin, baron de Langes, porte de même.

Fol. 291, n°275; Albert-Eugène de Jolly, abbé de Choin, licencié en théologie, porte *d'azur, à une étoile rayonnante d'or, à un chef de même chargé de trois roses boutonées de gueules.*

Joly Humbert, Joliti : il avait un frère nommé Benoit. Benoit et ses neveux François, Etienne, Janus et Jean furent anoblis par patentes du 3 novembre 1536; ces patentes ne furent pas entérinées : partant nulles.

— Par autres patentes, du 15 février 1563 (archives de Turin), elles furent confirmées en faveur d'Etienne, seigneur de Choin, de Jean, évêque de Saint-Paul, de Balthazard et de Pierre, leurs neveux, fils de François, en son vivant, seigneur de Lyarens.

— Finance 900 livres. Le texte des armoiries concédées dit simplement une étoile d'or. (Documents communiqués par le comte de Foras.)

Ils furent maintenus en 1669. (Chevillard.)

François de Joly, seigneur de Choin, de Lyarens, Arcieu, La Fontaine et Raphanel, testa, le 18 juillet 1550, laissant ses biens à Pierre de Joly, qui fut seigneur de Choin. Lyarens, Corveysia et le Poussey, baron de Langes, conseiller d'Etat de S. A. de Savoie, bailli, puis lieutenant-général de Bresse et Bugey.

— Jean de Joly, son petit-fils, fut de plus seigneur de Chaillouvre et de la Chassagne : il ne laissa qu'un fils, Claude-François, mort jeune, sans avoir été marié, en avril 1650.

Marie-Emilie de Choin, née à Bourg, en 1670, fut, assure Saint-Simon dans ses Mémoires, épousée secrètement par le Dauphin, fils de Louis XIV : à la mort de ce dernier, elle décéda dans la piété, en 1774.



Les barons de Langes, qui remontent à Claude de Joly, baron de Langes, bailli de Bresse et gouverneur de la ville de Bourg, ont continué.

— Lachesnaye donne une notice généalogique.

La famille bressanne de Joly est complètement distincte de l'ancienne maison de Joly, de Fleury en Bourgogne, qui remonte à Renaud Joly, conseiller du duc de Bourgogne, en 1420, dont les armoiries sont : *d'azur, au lys naturel d'argent; au chef d'or, chargée d'une croix pattée de sable.*

— *Remarques critiques* de Ph. Collet, Mss., 1782. — XVI^e siècle. Les Joly ont porté les armes avec distinction depuis que les comtes de Pont-de-Vaux, gouverneurs de Bresse, les tirèrent du commerce, et donnèrent une fille naturelle de leur maison à celle de Joly. Ils n'ont pas été anoblis par lettres comme les autres de ce siècle, mais par les emplois militaires. Leur noblesse est meilleure et plus sûre que la possession de cent ans et de cette manière même avant les recherches.

JOLYCLERC. — D'Assier de Valenches, *Mémor. de Dombes* : *d'azur, au cep tige d'argent, au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or.*



Cimier : un lis.

Devise : EX CANDORE DECVS.

Originaires de Saint-Jean-de-Losne : anoblis au siège de Losne par Galas, en 1636. (Valentin-Smith, *Familles de Dombes*, Mss.)

— Jacques Jolyclerc se fit inscrire à Lyon, le 31 août 1742, sur les registres des nommés : il fut anobli par un office de conseiller secrétaire au Parlement de Dombes, du 17 juillet 1751. Jacques Jolyclerc, écuyer, seigneur de la Bruyère, avocat, fut troisième échevin de Lyon, en 1763, puis professeur à l'école de droit de cette ville, l'année suivante.

Les Jolyclerc se font fondus dans Mirabel Chambaud, ancien agent de change.

Le Long, dans son *Dictionnaire historique*, t. II, p. 476, cite, au n° 21,879 : Lettre de M. Jolyclerc, avocat au Parlement, sur le siège de Saint-Jean-de-Losne, en 1636.

JOMAR. — Pierre-Jomard de Beynost, prêtre, testa, le 5 décembre 1250 : il fit divers legs à Humbert de Montluel, Ponce de Montel, Hugues Jomar, Rose Jomar, sa sœur, à Etienne de Saint-Romain, Guillaume de Charpeney, Pierre de Salice, et à Pierre, chapelain de Saint-Rambert, ses neveux : il scella son testament du sceau de Mathieu, chapelain de Beynost. (Archives du Rhône, Agar, 1,21.)

JOTEMPS. — Anciens cachets : *de gueules, au chevron d'or.*



Antique famille dont le nom patronymique semble être Daillens : elle hérita, par les Sergier, de la seigneurie de Jotemps.

— Alexandre-Michel, de Jotemps, écuyer de bouche de Charles III, duc de Savoie, chambellan du duc Emmanuel-Philibert, laissa Sergier et Jotemps à son neveu François Perrault.

JOUBERT. — Ancien cachet de famille : *d'argent, au mont de six copeaux d'azur, au chef d'or chargé d'un lambel de gueules.*



Famille de Pont-de-Vaux, dont un membre était, en 1787, juge-mage de cette ville.

Elle s'honore de Barthélémy-Catherine Joubert, né le 14 avril 1769, tué à la bataille de Novi, le 15 août 1799. Engagé volontaire en 1789, il fut nommé chef de brigade, en 1796, puis la même année, général de division. Il se distingua d'une manière éclatante à la bataille de Rivoli et fit, dans le Tyrol, une campagne qui contribua à faire signer à l'Autriche les préliminaires de Léoben. Il fut ensuite envoyé successivement, en 1798, comme commandant en chef en Hollande, à l'armée de Mayence, puis à l'armée d'Italie, où, en trois jours, il s'empara du Piémont. Démissionnaire pendant quelques mois, en 1799, il fut renvoyé à l'armée d'Italie quelques jours après, son mariage avec Mlle, de Montholon. Attaqué à Novi par Souwarow, à la tête de forces supérieures, il fut blessé mortellement dès le commencement de l'action. (Ludovic Lalanne. Dict. historique de la France.)

JOUHAN. — Guichenon, Exempleire annoté de M. Guigue : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de deux merlettes affrontées en chef de sable, et trois larmes de sable en pointe, 2 et 1.*



Jean Christophe Le Jouhan, avocat, au Parlement de Dijon, fut pourvu, le 28 juillet 1736, à l'office de second avocat général au Parlement de Dombes ; le 26 janvier 1757, il obtint des lettres de conseiller honoraire. Il avait fait enregistrer ses provisions à Bourg, par ordonnance des élus, du 2 septembre 1751.

— Messire Marie-Roch le Jouhan, écuyer, seigneur de Noblens, fit reprise, le 16 juin 1776, du fief de Nublens, paroisse de Villereversure.

Admis, le 20 novembre 1707, à l'assemblée de la noblesse de Bresse, les Jouhan furent représentés à Bourg, le 17 mars 1789, par Marie-Roch de Jouhan, écuyer, seigneur de Noblens.

JOURDAIN. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 284, n° 235 ; Pierre Jourdain, conseiller du roi, élu en l'élection de Bresse, porte *d'argent, à deux fasces ondées d'azur.*



— Fol, 285, nos 239 et 240 ; René-Catherin Jourdain, conseiller du roi, maire perpétuel et châtelain de Loyettes en Bugey, porte de même.

— Joseph Jourdain, conseiller du roi, garde des sceaux près le tribunal de Bourg en Bresse, porte de même.

Famille établie à Saint-Jean-le-Vieux. Joseph Jourdain, garde scel en la chancellerie et présidial de Bourg par lettres patentes du 9 mai 1693, mourut en 1725, époux d'Anne La Cour.

— Son fils, Claude-Joseph Jourdain, fut pourvu de la même charge le 7 août 1727. Ils furent admis, le 15 septembre 1667, à l'assemblée de la noblesse du Bugey.

JOURDAN. — Un avocat juge à Marlieu, en 1787 ; un député du tiers état, en 1789.

JOURNET. — Un châtelain de Chenavel, en 1787.

JOUSSAND. — En 1539, André de Jousand acquit, de Guichard de Curchemois, le fief de Fontanelle, ancienne maison Bouquet, en la paroisse d'Ambérieu en Dombes.

JOUSSELIN. — Milleville, *Armor. historique de France* : d'argent, au lion passant de gueules.



Famille de Touraine, connue depuis René de Jouselin, convoquée à Chinon pour le ban, par lettres du 26 février 1689.

— Charles de Jouselin, chevalier, seigneur de Roche, ancien chef de brigade au corps royal d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, assista, le 12 mars 1789, à l'assemblée de la noblesse de Dombes.

JOYE. — Hugues de Joye, damoiseau, assista, le 15 juillet 1301, au testament de Henri de Villars (Bibl. de Lyon, Mss. 908).

JOYEUX. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, Armorial : d'argent, à un chevron de gueules.



Bernard de Joyeux, de Joyaco, fut présent à la donation, vers 1078, consentie par Humbert de Beaujeu, à l'église de Mâcon, de tous ses droits sur l'église de Mardore. (Le Livre enchaîné, fol. 10.)

— Antoine de Joyeux fonda, vers 1250, la chapelle de Saint-Pierre en l'église de la Chassagne. (Chronique de l'abbaye de Chassagne.)

— Guichard de Joyeux fut l'un des otages du traité d'entre le sire de Thoire-Villars et l'abbaye de l'Île-Barbe, le 1^{er} avril 1226.

— Jean de Joyeux, surnommé Rétis, était seigneur de la Ville-sur-Marlieu en Dombes,

en 1380. Il ne laissa qu'une fille, Marguerite, qui porta cette seigneurie en dot à son mari, Lionnel de Francheleins, qui fit hommage, à Trévoux, au sire de Thoire-Villars, le 4 juillet 1404, en qualité de seigneur du Châtelard.

JUA. — Barthélemy de Jua était châtelain du Montellier, en 1334.

JUENIN. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 429, n° 184 ; Grégoire Juenin, notaire royal en la ville de Bourg en Bresse, porte : *d'azur, à un dextrochère d'or tenant trois fleurs de narcisse d'argent.*



On trouve de ce nom un savant théologien, Gaspard Juénin, de la congrégation de l'Oratoire, né à Varambon, en 1650, mort à Paris, le 16 décembre 1713.

LE JUGE. — D'Hozier, Généralité de Bourgogne, Bourg en Bresse, Enregistrement d'armoiries, fol. 286, n° 247 ; *d'or, à un arbre de sinople accosté à dextre d'un croissant de gueules et à senestre d'une étoile d'azur, et un chef d'argent chargé d'une aigle de sable le vol étendu.*



JUGES. — Galiffe, *Généalogies genevoises*, t. III, p. 277 ; *d'azur, à trois roses d'or 2 et 1.* Jean de Juges était chanoine comte de Lyon, en 1294.



— Guillaume de Juges, fils de Guynet, fut échevin de cette même ville, en 1527.

— Son petit-fils, David Juge, avocat au Parlement, fut seigneur de Confignon, Dardagny, Russin et Marval en Genevois et de Chalex, (aujourd'hui commune du pays de Gex).

— Théodore de Juges, sieur de Saint-Michel, son fils, n'eut que quatre filles, Jeanne, Anne, Marthe et Marie, qui toutes se marièrent.

— Noble Pierre de Juges, sieur de Candie, conseiller du duc de Savoie et sénateur au Sénat de Chambéry, en 1578, était de cette famille.

JUIFS. — Guillaume de Juifs, reçut, en 1276, de Louis de Beaujeu, la justice de sa terre, située à Dompierre, Chatenay et Saint-Nizier-le-Désert et autres lieux, hors le ban de Chalamont. Le mardi après la fête de Saint-Denis, 1284, il se déclara homme-lige de Robert, duc de Bourgogne, pour 40 livres de terre qu'il avait dans la paroisse d'Ars, près de Juifs. (Guichenon, Invent. Dombes, verbo Juifs. Chambre des comptes de Dijon.)

—Voyez Juys.

JUJACT. — Cachets de famille : *d'or, à deux clefs de gueules en sautoir, au chef d'argent bordé d'azur, chargé de deux yeux au naturel* ; armoiries parlantes avec le nom de leur seigneurie : Cleysieu (clefs, yeux).



Famille qui s'anoblit par Jean-Baptiste Jujact, conseiller du roi, élu en l'élection de Belley par provisions du 10 mars 1711 ; il acquit, le 15 juillet 1717, de Guillaume Trocu, la seigneurie de Cleysieu en Bugey et mourut à Lagnieu, le 10 janvier 1724.

— Joseph Jujact, son fils, avocat à la Cour, conseiller du roi, élu en l'élection de Belley le 19 juin 1725, fit reprise de fief le 6 juillet 1728.

Le Cleysieu fut adjugé, le 29 décembre 1777 (Fore, notaire à Lagnieu), à Jeanne-Marie Jujact, épouse de Balthazard Fore, avocat audit Lagnieu.

— Les Jujact ont été possessionnés à Arandas, à Neyrivat, Mervanson et autres lieux.

JULLIARD. — Reg. de la Chambre des comptes de Chambéry, fol. 236 (Arch. de la Côte-d'Or, B. 548) : *d'or, à un coeur de gueules, avec un demi-trait à dextre et deux étoiles, une de chaque côté du trait, le tout de gueules*.

Lettres de noblesse accordées à Nice, le 1^{er} janvier, 1564, par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, à Vincent Julliard, de Colomieu en Bugey, autrefois châtelain de Rossillon.

JULLIEN. — Courcelles, Maisons nobles de Finance : *d'azur, au lion d'or, lampassé et armé de gueules*.



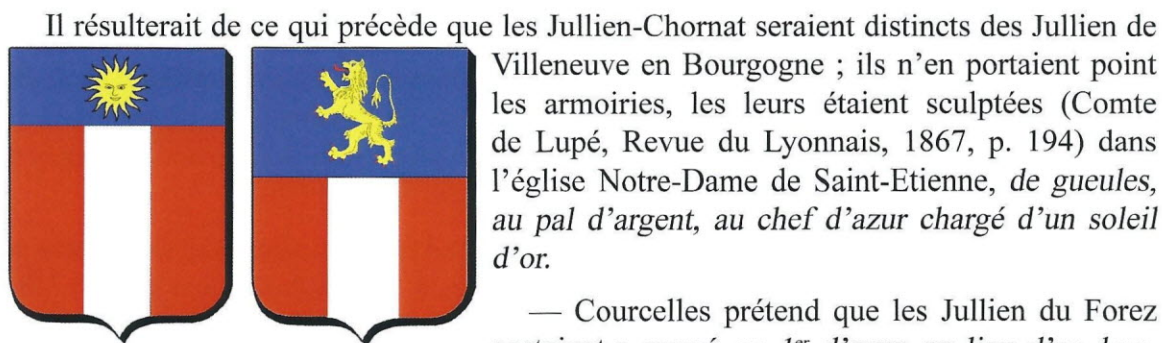
Cette famille bourguignonne remonte à Gérard Jullien, écuyer, seigneur de Vauxbusin et de Froslois, vivant en 1370. L'un de ses descendants, au quatrième degré, Gérard II Jullien eut plusieurs enfants dont l'un Nicolas forma, au commencement du XVI^e siècle, la branche cadette des Jullien, seigneurs de Reclaine près Autun.

— Benoît Jullien, secrétaire en chef des Etats de Bourgogne, eut de son mariage avec Jeanne Tapin de Périgny, Claude- Jullien, père d'Antoine qui épousa, en Forez, Françoise-Virginie de Trémolles de Barge.

Un Mémoire mss. de la fin du XVIII^e siècle, appartenant à M. Nicolas, de Saint-Etienne, rectifie cette descendance : Jacques de Jullien, que les traditions regardent comme un cadet des Jullien de Bourgogne, acquit en Forez la terre de Chomat, dont il prit le nom; il épousa, en 1604, Suzanne Gendre et fut père de Claude de Jullien-Chomat, marié, en 1647, à Madeleine de Thomas. Ce dernier, conseiller au Parlement de Dombes, le 10 août 1680, eut Antoine Jullien-Chomat, marié en 1694, à Françoise-Virginie de Trémolles de Barges, lequel habitait Saint-Etienne ; il avait été secrétaire du duc du Maine en son pays de Dombes, puis conseiller au Parlement, le 2 mai 1692.

— Armand-Marie Jullien, écuyer, seigneur de Villeneuve, époux de Mlle de Lupé, fut appelé à faire partie de l'assemblée de la noblesse du Forez, en 1789, comme petit-fils de

Claude de Jullien, conseiller au Parlement de Dombes, en 1680. Son fils, Claude-Marie-François-de-Sales Jullien, chevalier, né le 20 janvier 1785, fut créé baron par lettres-patentes du 3 novembre 1819 ; il était membre du conseil général de l'Ain et maire de la ville de Belley ; il n'a eu qu'une fille, Jeanne-Françoise-Anthelmette Jullien de Villeneuve.



Il résulterait de ce qui précède que les Jullien-Chornat seraient distincts des Jullien de Villeneuve en Bourgogne ; ils n'en portaient point les armoiries, les leurs étaient sculptées (Comte de Lupé, *Revue du Lyonnais*, 1867, p. 194) dans l'église Notre-Dame de Saint-Etienne, *de gueules, au pal d'argent, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.*

— Courcelles prétend que les Jullien du Forez portaient : *coupé, au 1^{er} d'azur, au lion d'or, lampassé et armé de gueules, qui est de Jullien, et comme brisure, au 2^e de gueules, au pal d'argent.* M. d'Assier reproduit la même version erronée.

La généalogie donnée par Courcelles ne mentionne pas les personnages suivants, qui doivent mieux appartenir à la grande famille des Jullien de Bourgogne : Louis-François Jullien, conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le Parlement de Dijon, résidant à Nantua, et Joseph Jullien, prêtre, bachelier en théologie, prieur de Saint-Christophe de Talissieu en Bugey, lesquels firent, le 30 juin 1734, reprise de fief du marquisat de Villars en Bresse.

Louis-François acquit en outre des Moyria, le 7 octobre 1734, la seigneurie de Mérignat en Bugey ; il fit enregistrer en l'élection de Bresse, en 1735, ses lettres de secrétaire du roi près le Parlement de Dijon, du 11 septembre 1733. Il eut, de son mariage avec Marie-Anne de Grenaud, François Jullien, seigneur de Villars et de Mérignat, lequel, par testament du 20 mars 1744, substitua dans son hoirie les Dugas de Bois-Saint-Just.

JULLIEN. — Steyert, *Armor. du Lyonnais* : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deux étoiles et d'un croissant d'argent.*



François Jullien, conseiller du roi en l'élection de Saint-Etienne en Forez, fut pourvu à la charge de conseiller notaire, secrétaire du Parlement de Dombes, le 19 avril 1677 en remplacement de Clair Penet (Valentin-Smith, *Familles de Dombes*). Il a formé les seigneurs du Vivier et du Colombier.

— M. de Valous, dans son *Rôle des familles nobles de la généralité de Lyon*, le cite comme l'auteur noble de la maison des Jullien-Chomat de Villeneuve.

— Représentés au château de Marcel, commune de Saint-Jean de Niois (Ain), par M. Jean-Marie-Jules Jullien, membre du conseil-général de l'Ain, fils de Benoit-Alexandre, marié, en juillet 1852, à Andrée-Anne-Amélie Balay, d'où nombreuse postérité.

JULLIÉNAS. — M. de Julliénas figure au rôle des privilégiés de Dombes, en 1784, pour ce qu'il possédait à Garnerans et à Chalamont.

— Pierre de Collabeau (voyez ce nom), ancien conseiller honoraire à la Cour des Monnaies de Lyon, était alors seigneur de Julliénas en Baujolais.

JUSSIEU. — Steyert, *Armor. du Lyonnais* : d'azur, à la tour d'argent.



Ce nom figure, à dater de 1623, dans la liste des maîtres de métiers à Lyon. Jean de Jussieu, avocat, est cité parmi les roturiers possédants fiefs à la fin du XVII^e siècle.

—Nicolas de Jussieu, seigneur de Marnay, fit enregistrer, en l'élection de Bresse, en 1735 ses lettres de conseiller du roi en la Cour des Monnaies de Lyon, du 14 janvier 1734 ; il acheta, le 7 janvier 1743, de Louise-Anne de Bourbon, la seigneurie de Montluel, ville que ses descendants habitèrent. De son mariage avec Marie Chol, il laissa en mourant (1777) les deux fils ci-après : François-Joseph-Mamert de Jussieu, conseiller en la Cour des Monnaies de Lyon, lequel fit reprise de fief de la seigneurie de Montluel, le 8 août 1778, et Paul-Mamert de Jussieu.

Contrairement à l'opinion de M. Steyert, M. de Valous affirme que cette famille ne se rattache pas à celle qui a donné cinq naturalistes célèbres :

- 1° Antoine, né à Lyon, en 1686, directeur du jardin des plantes;
- 2° Bernard, son frère, né à Lyon, en 1699, botaniste ;
- 3° Joseph, frère des précédents, né à Lyon, en 1704, médecin et naturaliste ;
- 4° Antoine, neveu, né à Lyon, en avril 1748, le plus illustre de la famille, auteur de l'ouvrage intitulé *Genera plantarum*, 1789;
- 5° Adrien, fils d'Antoine, professeur de botanique au jardin des plantes.

La souche est Laurent de Jussieu, maître apothicaire à Lyon, en 1678 : ils portaient *vairé d'argent et de gueules, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or*.



D'un autre côté, on lit dans une brochure publiée, en 1860, par M. Aimé Vingtrinier: « L'illustration scientifique des Jussieu, dont notre ville est à bon droit si fière, avait laissé les titres nobiliaires de cette famille presque dans l'ombre. La gloire des Bernard et des Laurent suffisait à cette race d'élite. La nouvelle loi sur les titres de noblesse vient d'obliger un de Jussieu à prouver qu'il a droit à cette particule qu'il a dû défendre pour la laisser à ses enfants. Laurent de Jussieu, père des trois premiers académiciens, eut à faire ses preuves de noblesse et fut maintenu dans sa qualité de gentilhomme. Son nom fut en conséquence, enregistré ainsi que ses armoiries dans le grand Armorial général manuscrit de D'Hozier, conservé à la Bibliothèque impériale de Paris. Il y figure dans la première catégorie, qui est celle des familles pour lesquelles il n'y a eu ni à contester ni à suppléer. Un certificat délivré, en 1782, par des gentilshommes bien connus de notre cité, M. le marquis d'Albon, M. de Lacroix-Laval, M. Rambaud, lieutenant en la sénéchaussée et présidial, chargé de convoquer annuellement la noblesse,